This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Soc 2961.2.10

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

Soc 2961.2.10

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

NOUVELLES RECHERCHES

DE

PSYCHIATRIE

ET

D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

PAR

CESARE LOMBROSO

Professeur de Psychiatrie et de Médecine légale
à l'Université de Turin.

Avec 29 gravures dans le texte.

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1892

Tous droits réservés.

~~Soc 2961.2.10~~
Soc 2961.2.10
HARVARD COLLEGE
JUN 6 1892
LIBRARY
HARVARD UNIVERSITY
LIBRARY
APR 09 1984

NOUVELLES RECHERCHES

DE PSYCHIATRIE

ET

D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

~~Soc 2961.2.10~~
Soc 2961.2.10
HARVARD COLLEGE
JUN 6 1892
LIBRARY
HARVARD UNIVERSITY
LIBRARY
APR 09 1984

NOUVELLES RECHERCHES

DE PSYCHIATRIE

ET

D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

A LA MÊME LIBRAIRIE

AUTRES OUVRAGES DE M. LOMBROSO

TRADUITS EN FRANÇAIS

L'Homme criminel (criminel-né, fou moral, épileptique), étude anthropologique et médico-légale, 2e édition française, traduite sur la 4e édition italienne par MM. REGNIER et BOURNET et précédée d'une préface du Dr Ch. LETOURNEAU. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 10 fr.

Atlas de 40 planches, accompagnant l'ouvrage précédent, séparément, 12 fr.

L'Homme de génie, traduit de l'italien sur la 6e édition par Fr. COLONNA D'ISTRIA, agrégé de philosophie, et précédé d'une préface du professeur Ch. RICHET. 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, avec 11 planches hors texte 10 fr.

L'anthropologie criminelle et ses récents progrès, 1 vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, 2e édition, avec 13 figures dans le texte 2 fr. 50.

SOUS PRESSE

Les applications de l'anthropologie criminelle, 1 vol. in-18, de 2 fr. 50.

La Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Le Crime politique et les révolutions.

L'Homme criminel, tome II.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HERISSEY

PRÉFACE

Le seul fait qu'à dix-huit mois de distance, je puisse publier un deuxième livre, avec un nombre assez grand de découvertes nouvelles d'anthropologie criminelle, telles que celles de MM. Ottolenghi, Penta, Havelock-Ellis, Ferraz de Macedo, Roncoroni, Gradenigo, Arnò, Ardù, Morrisson, Solari, Tenchini, Parisotti, Moeli, Garnier, Clouston, Brouardel, Benedikt, Fauvelle, Morselli, Sémal, Kiernon, Gonzer, Sichart, Clapton, Clarck, Stephanowski, de Mortillet, Tonnini, presque toutes exécutées dans une clinique aussi pauvre que la mienne, suffirait pour démontrer que cette science nouvelle n'a pas sombré sous les étreintes de ses critiques.

Mais l'argument, peut-être le plus fort, en sa faveur, est que nos conclusions sont adoptées, presque à leur insu, par des hommes de génie comme Zola, Daudet, Tolstoï, Dostoiewsky, dont les préoccupations et la tâche littéraire n'ont

rien à voir avec notre science ; mieux encore, on les voit confirmées involontairement, contre leur volonté même, par des savants, tels que Joly, Laurent, Magnan, Guillot, Féré et Tarde, qui se sont proclamés ses adversaires. Mais ces adversaires sont honnêtes ; et ils se gardent bien d'altérer les faits, pour faire triompher leurs théories.

Et voilà la meilleure réponse à faire à ceux qui nous croient morts et ensevelis, parce que nous sommes criblés de critiques.

Il est bien vrai que nos adversaires sont légion, même en France, qui est maintenant notre vraie patrie intellectuelle, et où j'ai des amis et des maîtres précieux, tels que Taine, Roussel, Charcot, Brouardel, Richet, Motet. Mais, loin d'en être accablé, je n'y vois qu'un signe nouveau de notre vitalité. — En France, on ne sévit pas contre les morts ; c'est justement donc parce que nous sommes vivants, trop vivants, qu'on nous combat.

Mais, je le répète, c'est la destinée de tous ceux qui osent tracer de nouveaux sillons dans le monde scientifique, de choquer les sentiments du public, tandis que les éclectiques doucereux qui, pareils aux éponges, absorbent tout et ne refusent rien ou presque rien, laissent chacun satisfait de lui-même et ne trouvent personne qui les combatte, quitte à être bientôt oubliés !

Toutefois il y a des personnes qui tout d'abord s'en prennent à moi justement pour cela, et qui m'accusent de manquer de mesure et de cœur, parce que je leur réponds avec l'énergie que donnent les convictions nettes et assurées.

On m'accuse de rudesse et même de méchanceté, si quelquefois, à la lecture des critiques qui tombent sur mes théories, un sourire à demi ironique erre sur mes lèvres (Tarde).

Pourtant ce n'est ni la haine, ni le mépris des hommes qui m'entraînent ainsi, mais souvent une dure nécessité. — Avant de me juger si cruellement, il faudrait avoir suivi de près ma vie scientifique.

Jeune, je fus bafoué pour avoir introduit dans la psychiatrie les méthodes des sciences exactes; plus tard, je fus presque banni du monde scientifique de mon pays pour avoir attribué aux toxines du maïs pourri la source de la pellagre, et pour avoir essayé de découvrir la névrose du génie et celle du crime.

Pendant bien des années, j'échouai, en somme, dans tous mes efforts pour la réforme psychiatrique, jusqu'au jour bien éloigné où mes idées reçurent quelque accueil à l'étranger.

Lorsque, après toutes ces vicissitudes, je crois toucher au but, je trouve des gens qui combattent mes conclusions sur l'anthropologie criminelle, en confondant la fossette occipitale moyenne avec les

trous nourriciers du crâne, ou en me reprochant mon petit nombre d'observations, ignorant que celles-ci se chiffrent à plus de 25 000. Bien plus, il en est qui, à bout d'arguments, s'en prennent aux conséquences lointaines de nos observations, comme si les faits n'avaient pas le droit d'exister pour eux-mêmes. Il est bien difficile, dans ces cas, de réprimer un sourire, quoique je comprenne que le respect envers ses adversaires soit le premier devoir du savant.

Mais me rallier sans convictions aux jugements du public moyen, en venir au moindre compromis pour l'amour de la paix, — m'arrêter, un seul instant, dans le travail incessant de renouvellement juridique et psychiatrique, auquel je me suis voué, — ce serait non seulement m'avouer vaincu, mais ensevelir avec moi tout le travail de ma vie. Jusque-là n'irait pas même l'abnégation... la plus chrétienne.

Toutefois si, dans les conclusions fondamentales, je ne veux pas reculer d'un pouce, il n'en sera pas de même pour la forme; ainsi, si l'on me demandait pourquoi au titre de ce volume j'ai ajouté la psychiatrie à l'anthropologie, je répondrais que je ne veux pas habiter une maison en dépit de son maître. Si les savants anthropologistes, qui sont pourtant mes maîtres, ne veulent pas de cette science nouvelle, qui donnerait pourtant une application immédiate et utile à

des recherches qui, jusqu'ici, n'en ont eu presque aucune, je dois m'y résigner. Et cela m'est d'autant plus aisé, que je retourne à mon point de départ et à la vraie source de ces études, qui n'est qu'une démonstration clinique, plus accomplie, de ce qu'on appelait, en vieille psychiatrie, la folie morale et l'épilepsie larvée.

C. Lombroso.

Turin, 3 juillet 1891.

NOUVELLES RECHERCHES DE PSYCHIATRIE ET D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

CHAPITRE PREMIER

ANOMALIES MORPHOLOGIQUES

Le Dr Ferraz de Macedo (1) a étudié les anomalies crâniennes de 1 000 crânes portugais contemporains; ce qui nous est très utile pour distinguer les normaux des criminels et des fous.

	500 HOMMES		500 FEMMES	
	N. des cas.	Rapport à 100	N. des cas.	Rapport à 100
Fossette occipitale.	13	2,6	9	1,8
Echancrure nasale.	22	4,5	5	1,0
Suture métopique.	53	11,8	47	9,3
Os épactal	4	1,0	1	0,2
Os inter-pariétal. .	5	1,0	2	0,4
Perforations de Pacchioni	151	30,6	201	39,7

Grande proéminence des arcades. — Peu prononcée.
Front fuyant. — Aucune.
Plagiocéphalie. — Dans tous les crânes, plus ou moins prononcée.

(1) *Archivio di Psichiatria e d'Antropologia criminale*, Torino, 1889.

Proéminences de la protubérance occipitale. — Assez prononcée dans une foule de crânes.

Aplatissement de l'occipital. — Aucun cas.

Os wormiens. — Dans presque tous les crânes, mais sans aucune suture lambdoïde.

Synostose des sutures. — Plus fréquente dans les hommes que dans les femmes (V. le tableau ci dessus).

On voit tout de suite qu'exception faite des perforations de Pacchioni, les femmes donnent une proportion d'anomalies bien moindre que les hommes.

Le Dr Ferraz a étudié aussi la capacité crânienne dans trois catégories d'individus portugais contemporains.

Voici le pourcentage fourni :

CAPACITÉS CRANIENNES —	CENTIMÈTRES CUBES. 1200 à 1300	1300 à 1400	1400 à 1500	1500 à 1600	1600 à 1700	1700 à 1800	1800 à 1900	1900 à 1927
310 ouvriers et artisans :								
Capacité moyenne du crâne 1578.	1,9	7,8	18,1	30,3	24,5	11,6	4,8	1,0
43 commerçants :								
Capacité moyenne du crâne 1599.	—	2,3	16,3	32,6	25,6	20,9	2,3	
4 professions libérales et propriétaires :								
Capacité moyenne du crâne 1602.	—	2,9	14,7	32,4	32,4	8,8	5,9	2,9

Le palais des fous et des criminels. — M. Clouston (1) a étudié sur une grande échelle la condition du palais :

(1) *Journ. of Mental Science*, 1891, London.

1° De la population en général ;
2° Des criminels ;
3° Des fous, des imbéciles et des idiots.

Pour établir une comparaison, il a admis trois formes du palais. Dans la première, la *typique*, la voûte est large et plate. Dans la seconde, la *neurotique*, la voûte est beaucoup plus haute et dans quelques-uns il y a tendance au bec-de-lièvre. Dans la troisième, la *difforme*, le palais a la forme d'un V.

Le palais difforme existe dans 19 p. 100 de la population générale ; dans 61 p. 100 des imbéciles ; dans 35 p. 100 des criminels ; dans 33 p. 100 des fous.

Anomalies pathologiques. — Les Drs Ottolenghi et Roncoroni ont résumé, en une belle monographie (1), les anomalies pathologiques de 100 criminels, y compris 11 épileptiques, morts dans mes cliniques de Pavie et de Turin.

En voici les données principales :

	0 anomalie.	1 ou 2 anomalies.	3 anomalies et davantage.
2 vagabonds et déserteurs.	—	1	1
1 alcoolique	1	—	—
5 fripons et faussaires. . .	2	—	3
50 voleurs.	13	21	16
4 voleurs de grands chemins.	—	3	1
14 homicides	1	4	9
1 empoisonneur	—	1	—
6 crimes contre les mœurs.	—	3	3
1 incendiaire.	—	—	1
11 épileptiques	—	6	5
5 suicides criminels. . . .	4	1	—
100	21	40	39

(1) *Anomalies rencontrées dans l'autopsie de 100 criminels, épileptiques*, etc., 1891, Turin.

Anomalies du crane. — On a rencontré 11 fois la sclérose du crâne; 12 fois une énorme plagiocéphalie; 4 fois des ostéomes; 10 fois des os wormiens; 2 fois la suture métopique (homicides); 11 fois la soudure des sutures; 11 fois la fossette occipitale médiane (5 voleurs, 1 homicide, 1 crime contre les mœurs, 1 incendiaire, 3 épileptiques); 5 fois l'usure des os du crâne. (Voir ci-après pour les autres anomalies.)

Anomalies des méninges. — Il y avait 10 fois les granulations de Pacchioni; 7 fois l'adhérence de la dure-mère; 2 fois la pachiméningite ossifiante; 2 fois l'inflammation exsudative, fibrineuse des méninges; 3 fois les méninges épaisses, etc.

Anomalies du cerveau. — Les plus importantes anomalies du cerveau sont : 5 ramollissements; 2 cérébroporosis (1 voleur et 1 vagabond); 3 hypertrophies du vermis (1 homicide, 2 épileptiques); une pigmentation anormale; un hydrocéphale; une cyste; une asymétrie très exagérée; des anomalies des sillons; une aplasie du girus d'Hippocampe et du lobe carré; une hypertrophie des circonvolutions centrales avec aplasie des frontales et pariétales à gauche (1 homicide), etc.

Anomalies du cœur et des artères.—10 fois l'hypertrophie du cœur et 9 fois l'athérome de l'aorte; 1 fois la pointe du cœur bifide; l'anévrisme de l'aorte et l'anévrisme du ventricule gauche, etc.

Dans la *rate* et les *reins* ils ont rencontré : 5 fois la rate bilobée; 2 fois la rate trilobée (voleurs); 1 fois la rate surnuméraire; 2 fois la

rate altérée dans sa forme (faussaire et voleur de grand chemin) ; 5 fois le rein lobé ; 1 fois un rein surnuméraire ; 1 fois le rein altéré dans sa forme (faussaire), etc.

Dans les autres organes, les anomalies les plus importantes qu'ils aient rencontrées sont : 1 fois le larynx ossifié ; 3 fois l'estomac à clepsydre ; 1 fois la persistance du timus ; 2 fois l'absence d'une côte et d'une vertèbre (voleur et crime contre les mœurs); 1 fois la présence d'une côte en plus ; 6 fois des anomalies dans les organes génitaux ; 1 fois les doigts avec la troisième phalange en forme de massue (voleur) ; 1 fois les mains très allongées, etc.

Résumé :

		N. 5. Fripons et faussaires.		N. 50. Voleurs.		N. 4. Voleurs de grand chemin.		N. 14. Homicides.		N. 6. Crimes contre les mœurs.		N. 11. Épileptiques.		N. 5. Suicides.		N. 5. Vagabonds, déserteurs alcooliques, empoisonneurs, incendiaires.	
		p. 100		p. 100		p.100		p. 100		p.100		p.100		p.100		p.100	
Anomalies : du crâne.	86	3	60	46	80	3	75	22	154	4	66	10	91	«		4	40
des méninges.	32	1	20	12	24	1	25	4	28	5	85	7	63	«		2	40
du cerveau.	23	1	20	8	16	«		3	21	1	16	9	81	«		1	20
du cœur et des artères.	26	1	20	9	18	2	50	4	28	3	50	4	36	2	40	1	20
de la rate et du rein.	20	6	120	8	16	1	25	3	21	«		«		«		2	40
des autres organes.	21	4	80	6	12	«		3	21	5	83	3	27	«		5	100
Total :	208																

Penta (*Archivio di Psichiatria*, vol. XI, 3, p. 32) a trouvé dans 23 autopsies de criminels :

Foie hypertrophique (hépato-mégalie)	1
— très petit	2
Lobes surnuméraires	2
Absence du lobe carré	1
Reins multilobulés	2
Petitesse d'un des lobes du poumon	1
Fusions des cartilages costaux	2

Bien souvent, ces anomalies étaient réunies sur un même sujet ; ainsi un criminel condamné pour vol et pour viol, présentait : circonvolutions aplaties, peu profondes ; foie avec l'aile gauche petite et divisée en plusieurs lobes, reins multilobulés et semblables à ceux des carnivores, des marsupiaux et de quelques singes du nouveau continent. Deux seulement de ces 23 morts étaient complètement exempts d'anomalies.

Le même Penta a trouvé dans 23 cerveaux de criminels :

1.	Plaques plus ou moins étendues de méninges.	4 fois
2.	Tumeur dans un lobe frontal	1 —
3.	Petitesse extrême des lobes frontaux	1 —
4.	Amincissement extrême des lames olfactives.	2 —
5.	Double circonvolution postrolandique	1 —
6.	Quatrième circonvolution frontale	1 —
7.	Absence presque totale de la troisième circonvolution à gauche	1 —
8.	Absence du pied à la troisième circonvolution à droite	1 —
9.	Circonvolution postrolandique très petite	1 —
10.	Absence de sillon rolandique d'un côté	1 —
11.	Sillon occipito-pariétal très profond, jusqu'à 3 centimètres	3 —

12. Circonvolutions extrêmement symétriques. .	1 fois
13. Circonvolutions très larges et peu profondes.	1 —
14. Autres anomalies de circonvolutions	5 —
15. Abondance et épaisseur des glandes de Pachioni	1 —
16. Grandeur exagérée des artères crâniennes. .	1 —
17. Petitesse des mêmes artères	1 —

Les Drs Roncoroni et Ardù ont examiné 43 crânes de criminels (33 voleurs, 6 fripons, 3 homicides, 1 déserteur) qui ont dernièrement enrichi ma collection. (*Archivio di Psichiatria*, etc., 1891, XII, I.)

Les anomalies qu'ils y ont rencontrées sont :

ANOMALIES DE LA FACE :		P. 100
Trou nasal antérieur asymétrique. . .	21	48,3
Déviation de la cloison nasale	10	23,0
Os nasaux asymétriques.	6	13,8
Nasion très enfoncé	5	11,5
Os nasaux déviés	4	9,2
Epine nasale très volumineuse	3	6,9
Sutures anomales dans les os nasaux .	1	2,3
Os nasaux en forme de crochet. . . .	1	2,3
Cornet médian (nez) très volumineux .	1	2,3
Sinus frontaux très développés	20	46,0
Bosse frontale très développée	12	27,6
Front bas.	11	25,3
Front fuyant et sténocrotaphie	7	16,1
Front très élevé	2	4,6
Os frontal aplati.	1	2,3
Fosses canines très enfoncées.	16	36,8
Appendice lémurien de la mâchoire. .	15	34,5
Prognatisme des alvéoles.	12	27,6
Prognatisme de la mâchoire inférieure.	9	20,7
Diastème des dents	8	18,4
A reporter	165	

Report	165	
Mâchoires très volumineuses	7	16,1
Dents canines hypertrophiques	6	13,8
Dents incisives enchevêtrées	3	6,9
Dents incisives énormes	2	4,6
Anomalies dans le développement des dents.	2	4,6
Menton très développé	2	4,6
Disposition elliptique de la denture (mâchoire inférieure)	1	2,3
Mâchoire inférieure avec néoartrosis. .	1	2,3
Asymétrie de la face.	9	20,7
Index orbitaire différent des deux côtés.	8	18,4
Capacité orbitaire beaucoup différente des deux côtés	5	11,5
Trou orbitaire presque circulaire . . .	3	6,9
Trou sous-orbitaire double.	1	2,3
Zygomas très saillants.	9	20,7
Apophyse anomale de l'os zygomatique.	2	4,6
Apophyse mastoïde énorme	3	6,9
Index palatin très haut	2	4,6
Voûte palatine très courbée.	1	2 3
Epine osseuse dans la voûte palatine .	1	2,3
	233	

ANOMALIES DE LA BASE DU CRANE :		P. 100
Trous condyloïdiens anomales.	13	29,9
Trou occipital asymétrique	8	18,4
— — très petit.	4	9,2
— — énorme.	4	9,2
Bord irrégulier du trou occipital. . . .	3	6,9
Tubercule pharyngien très développé. .	7	16,1
Fossette pharyngienne développée . . .	2	4,6
Anomalie des condyles	7	16,1
Apophyses jugulaires asymétriques. . .	7	16,1
Trous rétromastoïdiens asymétriques. .	6	13,8
Golfes de la veine jugulaire asymétriques.	5	11,5
A reporter.	66	

Report.	66	
Apophyses ptérygoïdiennes très développées.	5	11,5
Apophyses styloïdes énormes.	5	11,5
Apophyse basilaire presque horizontale.	5	11,5
Fossette digastrique très enfoncée . . .	3	6,9
Troisième condyle peu développé. . . .	2	4,6
Apophyse anomale à l'externe des condyles occipitaux	1	2,3
Processus spinosus énorme	1	2,3
	88	

ANOMALIES DE LA VOUTE DU CRANE : P. 100

Os wormiens	19	43,7
Sutures partiellement soudées.	17	39,1
Sutures totalement soudées.	4	9,2
Suture médio-frontale	4	9,2
Suture sagittale enfoncée.	3	6,9
Sutures presque rectilignes.	3	6,9
Sutures proéminentes	1	2,3
Plagiocéphalie partielle	16	36,8
Plagiocéphalie totale.	9	20,7
Capacité du crâne très petite.	13	29,9
Sclérose totale du crâne	10	23,0
Poids très lourd.	4	9,2
Epaisseur inégale des os.	3	6,9
Lignes très rudes du crâne.	9	20,7
Développement exagéré des bosses pariétales.	9	20,7
Développement exagéré des bosses occipitales	9	20.7
Protubérance occipitale extérieure très développée	6	13,8
Platicéphalie	7	16,1
Ostéomes intérieurs du crâne.	7	16,1
Ostéomes extérieurs du crâne.	4	9,2
Os occipital aplati.	4	9,2
A reporter	161	

Report	161	
Trococéphalie	4	9,2
Os interpariétal	4	9,2
Absence du diploé	2	4,6
Ostéoporose	1	2,3
Acrocéphalie	1	2,3
Grande aile du sphénoïde divisée par une suture	1	2,3
Occipital abaissé	1	2,3
Bregma enfoncé	1	2,3
Grande aile du sphénoïde soudée avec l'os frontal	1	2,3
	177	

ANOMALIES DE L'INTÉRIEUR DU CRANE :

Fosse occipitale moyenne rudimentaire	20	22,9
Fosse occipitale moyenne développée	3	11,8
Dépressions des granulations de Pacchioni	11	23,3
Canal osseux formé par les apophyses clinoïdes	7	16,3
Impressions mamillaires très développées	6	13,8
Apophyse cristagalli hypertrophique et déviée	3	6,9
Ostéophytes	3	6,9
Crête occipitale intérieure déviée	1	2,3
Fosses occipitales asymétriques	1	2,3
Absence de la dépression du chiasma	1	2,3
	56	

EN RÉSUMANT :		CRANES AVEC			CRANES AVEC		
		23 anom.		1	14 anom.		7
Anomalies de la face.	231	22	—	2	13	—	4
Anomalies de la base du crâne	88	21	—	2	12	—	4
Anomalies de la voûte.	177	19	—	1	11	—	6
Anomalies de l'intérieur du crâne	56	18	—	1	10	—	2
	552	17	—	1	9	—	4
		16	—	2	8	—	2
		15	—	2	6	—	2

Le procès temporal du frontal étudié par le Dr Penta présentait :

Chez 240 fous de Naples,		dans la	proportion de	50 p. 1000
— 82 criminels		—	—	48 p. 1000
— 117 normaux		—	—	26 p. 1000
— papous		—	—	124 p. 1000
— mongoles		—	—	37 p. 1000

Le professeur Tenchini qui est, avec Mingazzini, Flechs et Bénédikt, le grand maître anatomique, comme Garofalo est le juridique et Ferri le sociologique de l'Anthropologie criminelle, a étudié (1) la surface de 130 cerveaux de criminels avec une patience et une impartialité vraiment uniques; les anomalies les plus grandes qu'il y a trouvées sont les suivantes :

1° Dans 7 cas sur 130 (5,3 p. 100), il y avait une circonvolution frontale surnuméraire; c'est une circonvolution qui naît entre l'extrémité antérieure du *girus corporis callosi* et le *girus fronto-parietalis medianus* et qui aboutit dans la circonvolution *frontalis interna*.

2° Le *sulcus callosus marginalis* s'avance jusqu'à la partie postérieure du *pracuneus* dans la proportion de 29 p. 100; c'est une anomalie atavistique, car elle se rapproche de la disposition arquée de la fissure limbique des anthropoïdes.

Il y a un caractère plus atavistique lorsqu'il

(1) *Cervelli di delinquenti*, 3 volumes. Parme, 1890-1891.

se prolonge encore plus en arrière jusqu'à déboucher dans le *sulcus parietalis occipitalis* (proportion : 5 sur 130 — 3 p. 100 — chez 3 homicides et 2 voleurs, et toujours à gauche).

3° Le faible développement de la branche ascendante du *sulcus callosus marginalis* au point qu'elle paraît presque absente, a été trouvé 5 fois sur 130 hémisphères.

4° Développement incomplet du *procuneus* par le fait qu'il n'avait que deux plis. L'auteur l'a constaté dans 56 hémisphères; et à ce sujet il rappelle qu'il y a une disposition semblable dans les anthropoïdes, et dans notre embryon de 7 ou 8 mois.

5° Le pli *du passage supérieur interne* a été trouvé superficiel dans un meurtrier et dans un violateur.

6° Le *girus cunei* a été trouvé superficiel dans un meurtrier et dans un voleur atteints de faiblesse mentale, et chez tous deux à gauche. Cette anomalie est aussi fréquente dans tous les singes (excepté dans les *hylobates* et dans les *atèles*), et dans les idiots et microcéphales; c'est ce que Giacomini appelle le *pli microcéphalique*. Elle n'a jamais été trouvée dans les hommes normaux. Mingazzini aussi l'a trouvée 4 fois sur 60 hémisphères de criminels.

7° La communication de la fissure calcarine avec le *sulcus temporis occipitalis internus* a été trouvée dans la proportion de 10 p. 100.

8° La communication de la même fissure avec la fissure de Bichat a été trouvée dans la propor-

tion de 26 p. 100. Dans ce cas, le *girus corporis callosi* était indépendant du *girus hyppocampi*.

Dans le tome VI (1891) des *Archives de l'Anthropologie criminelle*, Maurice Benedikt, avec la collaboration d'Hermann Benedikt, nous donne des détails très intéressants sur le cerveau et le crâne d'Hugo Schenk.

Hugo Schenk aborda une jeune femme, causa avec elle et lui récita des fables de La Fontaine; puis, à un moment donné, il l'endormit avec du chloroforme, l'outragea, courut ensuite à un village voisin pour chercher du secours et disparut. La victime, revenue à elle, raconta ce qui lui était arrivé jusqu'au moment où elle avait été anesthésiée; à côté d'elle on trouva un livre, les fables de La Fontaine, portant en gros caractères le nom : Hugo Schenk.

Sorti de prison, il continua son rôle d'amant des cuisinières vieilles et laides; mais il n'avait pour elles que de la répulsion et du dégoût.

Il s'affilia avec son frère Jacques, employé aux bureaux du chemin de fer, et un certain Schlossarek.

Ils organisèrent, paraît-il, des orgies auxquelles ils invitèrent leurs victimes pour les tuer et s'emparer ensuite de leurs biens. Une femme fut jetée dans un précipice, une autre noyée dans le Danube. Une troisième, entraînée dans une excursion de montagne, périt de la façon suivante : Les assassins, par fantaisie, s'amusèrent à se tirer eux-mêmes sur le front des coups de revolver avec des cartouches non chargées à balle. Ils

placèrent ensuite dans un revolver des cartouches chargées à balle, à l'insu de leur victime qu'ils invitèrent à renouveler la plaisanterie. La femme, sans défiance, tira et se tua.

Hugo Schenk était bien de sa personne, très intelligent et excellent causeur. Il avait un pouvoir fascinateur qu'il exerça même sur des jeunes filles honnêtes qui furent victimes de sa séduction. Trop paresseux pour travailler, il reconnut bientôt les avantages qu'il pouvait tirer d'une vigueur sexuelle peu commune et ne tarda pas à en profiter, mais le dégoût qu'il éprouvait pour ses conquêtes faisait qu'il songeait bientôt à s'en débarrasser par le crime. — On le condamna à mort.

Son cerveau seul pesait 1 261 grammes; son cervelet 194 grammes. Le poids de l'hémisphère gauche était de 629 grammes; celui de l'hémisphère droit de 632 grammes (Hoffmann).

Anomalies. — La partie de la scissure occipitale, qui sépare le cuneus du procuneus est presque séparée de la scissure calcarine et de la racine commune à ces deux scissures.

La première n'est en connexion avec la seconde que par un petit rameau latéral et tend à avoir une queue indépendante. Cette tendance à la séparation est déjà une anomalie.

Des deux côtés on remarque la fusion de la scissure occipitale entière avec la scissure de l'hippocampe (1). Mais la particularité la plus

(1) Chez certains animaux, la scissure de l'hippocampe se prolonge et était confondue par quelques auteurs avec celle

importante, c'est la connexion qui existe entre la scissure occipitale et la scissure de Broca ou limbique qui sépare la circonvolution de l'hippocampe du lobe temporal.

Chez tous les animaux gyrencéphales, on voit généralement que la circonvolution de l'hippocampe n'est pas séparée des parties cérébrales que l'on voit en arrière de cette circonvolution. Giacomini n'a observé chez l'homme qu'une seule exception à cette règle, chez une idiote.

Ici, cette anomalie existe des deux côtés.

La direction rectiligne de la scissure limbique donne à la circonvolution de l'hippocampe une apparence aplasique des deux côtés. — Ce qui, selon Benedikt, se rencontre souvent chez les épileptiques.

Le lobe carré est aplasique aussi par l'operculosité d'une partie de sa substance.

Il y a encore à noter, sur l'hémisphère droit, la terminaison en pointe de la scissure calloso-marginale.

Sur l'hémisphère gauche, le lobule paracentral est limité en avant par une scissure arciforme qui est en connexion avec la scissure calloso-marginale dont elle est généralement séparée. Un peu en avant de son extrémité, une scissure transversale arrive jusqu'à la face externe où elle est située au niveau de l'arête antérieure du lobe central antérieur.

Cette scissure arciforme et la scissure transversale représentent la *fissura cruciata* de certains

qui sépare le gyrus de l'hippocampe du lobe temporal. C'est une erreur très fâcheuse qui pouvait être évitée si l'on avait examiné la coupe transversale.

animaux (1). Il est très rare que ces deux scissures soient réunies chez l'homme, et encore plus rare qu'elles soient en connexion avec la scissure calloso-marginale. Néanmoins, séparées, elles ne manquent jamais. Je dois ajouter que la partie transversale pénètre rarement dans la face interne autrement que par la dépression marginale.

Tout le lobe frontal est aplasique.

Deux des circonvolutions ascendantes centrales sont énormément développées, surtout la dernière, sur laquelle on observe aussi une tendance à la division en quatre parties, principalement à la base où un rameau, venant de la scissure centrale et aboutissant à la scissure rétrocentrale, l'isole complètement.

Le lobe pariétal, et surtout la première circonvolution pariétale, sont à un haut degré aplasiques par une grande operculosité. La branche de la première scissure temporale est à peine séparée de la scissure interpariétale, et l'on reconnaît l'aplasie du second pli de passage. De même la scissure pariéto-occipitale et une autre scissure qui se trouve un peu en avant sont seulement séparées dans la profondeur de la scissure interpariétale.

Nous voyons donc qu'il existe une grande aplasie des deux plis de passage pariéto-occipitaux ou externes.

A côté de ce petit volume de certaines circonvolutions, on constate, par un contraste singulier, l'énorme développement de la partie externe du

(1) Chez quelques espèces quadrupèdes, la *fissura cruciata* sort d'une branche antérieure de la scissure calloso-marginale séparée de la branche postérieure.

lobe occipital et peut-être aussi de la seconde circonvolution temporale.

Crane. — L'étude du crâne est encore plus instructive que celle du cerveau. La capacité est de 1 700 centimètres cubes. Le squelette de la face est très beau. La dentition est complète et d'une grande régularité.

A première vue, on ne constate pas d'autre particularité qu'une dépression profonde dans la *fossa canina* du côté gauche.

Les orbites sont très grands et surtout très hauts, contrairement au type européen ordinaire.

L'indice orbitaire est de 100,05 à droite et de 103,6 à gauche.

La boîte crânienne se signale par des anomalies considérables.

Ce sont d'abord les sutures qui sont extraordinairement synostotiques pour cet âge (36 ans).

A la face interne sont seulement des traces de la suture sagittale; les sutures coronaires, lambdoïdes, sphénoïdales et sphéno-occipitales ont disparu. A la face externe, les sutures coronaires sont très simples et soudées à tel point que l'on reconnaît à peine leur forme primitive. Il en est de même de la suture sagittale. Les sutures sphénoïdales ne sont plus apparentes et les sutures lambdoïdes sont sur le point d'être complètement soudées. La suture de la partie squameuse de l'os pétreux avec le pariétal est dans le même état, du côté gauche ; à droite, elle est un peu mieux conservée.

Les sutures les plus apparentes sont celles qui séparent le pariétal et l'occipital de l'os pétreux,

mais encore présentent-elles un degré de soudure assez avancé.

Ces synostoses généralisées suffisent déjà pour donner à ce crâne un caractère atypique, anormal et presque pathologique. Les synostoses internes sont plus souvent accentuées que les externes, ce qui indique que le processus va de la profondeur à la surface.

En outre, le crâne est d'une asymétrie très grande. Vu de face, le front droit paraît beaucoup plus large que le gauche. Vu de haut en bas, le côté droit paraît encore plus large, mais la suture coronaire, et surtout son extrémité inférieure, s'avance beaucoup plus en avant que de l'autre côté.

A la face interne, la partie antérieure de l'étage antérieur ou sus-orbitaire est plus large à droite et la partie postérieure est plus large à gauche. La moitié gauche est beaucoup plus longue, plus profonde et plus étendue.

Quant aux deux étages moyens, ils sont asymétriques, mais leur surface est à peu près la même. Les grandes ailes du sphénoïde et la crête des pyramides sont anormalement placées, mais les trous sont situés régulièrement. La cavité occipitale est beaucoup plus large et plus profonde à gauche qu'à droite et le trou déchiré postérieur est beaucoup plus large à droite qu'à gauche.

Les parois du crâne sont minces ; on trouve à la base une surface transparente bien plus étendue qu'à l'ordinaire. Si l'on considère la base, on remarque que la partie située en arrière de l'axe transversal passant par l'extrémité des deux apophyses mastoïdes est plus développée du côté gauche.

CHARLOTTE CORDAY. — Les anomalies ne manquent pas même dans les criminels politiques. Nous en

Fig. 1.

trouvons une preuve saillante dans l'étude du crâne de Charlotte Corday.

J'ai examiné à Paris, à l'exposition de 1889, le crâne de Charlotte Corday, exposé par M. Roland

Bonaparte; de cette inspection trop rapide il est vrai, j'ai pu cependant conclure que c'était un crâne anormal pour une femme, car il était platycéphale, viril, et avait une fossette occipitale moyenne et des cavités orbitaires trop grandes et asymétriques (fig. 1). M. Topinard a nié l'existence de ces anomalies ; toutefois, dans la *Revue d'anthropologie* (janvier 1890), il donne une description qui confirme tout à fait mes conclusions.

Je n'ai qu'à me servir des paroles mêmes de l'auteur :

« Ce crâne ne présente pas de déformations, et cependant, ce qui frappe de suite lorsqu'on le regarde de profil, *c'est qu'il est platycéphale* et a une dépression post-bregmatique légère. Mais c'est un état normal (*sic*), une simple variation individuelle. »

Or dans les crânes normands, la platycéphalie n'est pas de règle. Et le crâne de la femme est toujours moins haut en comparaison de celui de l'homme ; donc, ici, la platycéphalie est doublement anormale.

La capacité de ce crâne est de 1 360 centimètres cubes, tandis que chez les Parisiennes elle est de 1 337. Ne doit-on donc pas conclure qu'il a une capacité plus grande que la moyenne ?

De même l'aire orbitaire est calculée par M. Topinard, chez Charlotte Corday, à 133 centimètres carrés, tandis que celle des Parisiennes est de 126 centimètres carrés.

Mais il faut ajouter une anomalie très impor-

tante : ce crâne présente les wormiens du ptérion (fig. 2), ce qui est très rare chez les gens normaux (8 p. 100), surtout chez les femmes, tandis

Fig. 2.

que cela est fréquent chez les criminels (23 p. 100).

M. Topinard a constaté, encore à gauche, l'existence de l'apophyse jugulaire — mamelon situé entre le point jugulaire et le condyle gauche de l'occipital.

Mais sur la photographie qu'il nous donne,

comme dans celles que nous reproduisons (voir fig. 1, 2 et 3), grâce à la courtoisie du prince A. Bonaparte, nous voyons d'autres anomalies qu'il oublie : la grande asymétrie des orbites, la gauche étant énormément plus grande (fig. 1); les arcades sourcilières, les crêtes temporales et les lignes crotaphitiques bien plus développées qu'on ne le voit chez la femme (fig. 2); l'asymétrie du crâne enfin; car, à gauche, on voit dans la normale horizontale (fig. 3) les arcades zygomatiques, qu'on ne voit pas à droite.

Les sutures sont simples : c'est là un autre caractère d'infériorité dont convient M. Topinard; mais ce que M. Topinard ne note pas, c'est que l'insertion de la sagittale dans la coronaire est asymétrique. (Voir fig. 3.)

Dans l'endocrâne, il nous dit que « la branche « inférieure de la crête se bifurque, l'une des « divisions mourant (*sic*) presque aussitôt, l'autre « se maintenant en diminuant de relief jusqu'à « une petite distance du pourtour du même côté « du trou occipital. Entre les deux, il y a une « dépression, etc. ».

Mais cette disposition anormale, c'est la fossette occipitale qu'on trouve chez 5 p. 100 des hommes normaux, chez 3 p. 100 des femmes, et chez 16 p. 100 des criminels!

Toutes ces anomalies, pour M. Topinard, ne sont que des variations individuelles; eh bien, pour nous, ces variations individuelles sont des anomalies pathologiques.

Dans ces derniers jours, M. Benedikt a braqué son puissant cathétomètre sur le crâne de Charlotte Corday et dans l'*Etude du crâne de Charlotte*

Fig. 3.

Corday (*Archives de l'Anthropologie criminelle*, 15 mai 1890) nous a donné d'autres preuves de ses anomalies et de ses asymétries ;

« Il était impossible de faire entrer le plan médian du nez dans le plan médian des autres parties du crâne.

« L'arcade sourcilière médiane est courbée plus fortement que l'on ne la trouve ordinairement chez la femme, et par conséquent son rayon est plus court ; donc, sous le rapport de cet arc, le crâne offre plutôt un caractère viril (fig. 1).

« Dans les deux points du plus grand axe transversal, qui n'est pas perpendiculaire au plan médian, il y a une différence de 5,5 millimètres de hauteur (le point droit est plus haut) et de 70 millimètres de longueur (le point gauche est plus en arrière). Les deux points centraux des dépressions rétro-auriculaires ont presque la même hauteur, mais leur longueur diffère de 4,5 millimètres et le point droit est plus en arrière. Cette différence constitue ce que j'appelle la *Brachycephalia occipitalis hemilateralis dextra*, le symptôme le plus fréquent chez les individus pathologiques. Il lui manque un nombre suffisant de chiffres pour pouvoir affirmer que cette différence surpasse déjà chez Charlotte Corday les limites physiologiques. — Des différences analogues existent chez Charlotte Corday entre les points les plus hauts et les plus bas des orifices des deux conduits osseux des oreilles.

« Mais la plus grande différence existe dans l'axe occipital ; la différence est de 4,4 millimètres en faveur du côté gauche.

« On le voit, l'asymétrie du crâne de Charlotte Corday est diffuse. Le front est plus large du côté droit et la moitié postérieure est plus large du côté gauche (fig. 1).

« Dans une section perpendiculaire au plan mé-

dian et parallèle au plan visuel, et passant par les bosses frontales, existe une petite asymétrie pour la partie occipitale qui ne surpasse pas 20 millimètres; une autre partie asymétrique existe dans l'arc correspondant à la bosse frontale, qui arrive jusqu'à 4 millimètres de différence toujours en faveur du côté gauche.

« Asymétrie des dimensions entre les apophyses mastoïdes. La hauteur est chez Charlotte Corday de 31 millimètres à droite et de 34 millimètres à gauche. La longueur est de 17,6 à droite et de 21,5 à gauche, et elle me semble surpasser les limites physiologiques. »

Conclusions : « Nous trouvons dans la partie sus-nasale du front les allures d'un crâne d'homme; nous trouvons une asymétrie de quelques points variant jusqu'à 5 millimètres, une asymétrie de la dépression rétro-auriculaire allant jusqu'à 4,5 millimètres et une fossette occipitale. »

Dans la *norma facialis* du crâne de Charlotte Corday (fig. 1), il trouve que :

L'ouverture antérieure des fosses nasales arrive à gauche 2 millimètres plus bas qu'à droite;

Le bord interne de l'orbite droite s'éloigne de 7 millimètres de la ligne médiane; celui de la gauche de 5 millimètres;

Une ligne horizontale passant par le milieu du front a 36 millimètres de longueur à droite, 33 à gauche;

Une ligne horizontale passant par le bord supérieur de l'orbite gauche a la longueur de 37,5 à droite, de 34,75 à gauche;

Une ligne horizontale passant par le point cen-

tral de l'orbite gauche a 37 millimètres de longueur à droite, de 34 à gauche;

Le diamètre longitudinal de l'orbite droite est 20,75 millimètres ; celui de l'orbite gauche est de 22 ;

Le point élevé de l'orbite droite est de 2,5 millimètres plus bas que celui de gauche. Le point plus bas de l'orbite droite est de 1,75 moins élevé que celui de gauche.

Mais sans l'instrument trop compliqué de M. Benedikt, chaque lecteur de ce livre peut, sur les gravures, avec un simple compas, vérifier l'énormité de ses asymétries, et la platycéphalie, et le type viril, et les sinus frontaux, etc.

CHAPITRE II

ÉTUDES SUR LES VIVANTS

ANOMALIES PHYSIONOMIQUES

M. Arno a étudié dans mon laboratoire (1) 151 criminels mineurs.

Il a rencontré des anomalies dans 48 p. 100 des examinés, dans 75 p. 100 des plus jeunes, dans 56 p. 100 des plus mauvais sujets et dans 41 p. 100 des autres. En voici les plus importantes : rides 39 (dont 7 anomales) ; physionomie crétineuse 1 ; plagiocéphalie 2 ; platicéphalie 1 ; microcéphalie 1 ; hydrocéphalie 2 ; front fuyant et sténocrotaphie 3 ; sinus frontaux très développés 1 ; cornes dans le front 1 ; asymétrie de la face 4 ; prognatisme 1 ; progénisme 1 ; mâchoires très volumineuses 1 ; anomalies dans les cheveux 3 ; duvet 5 ; nystagme 1 ; strabisme 1 ; oreilles en forme d'anse 4 ; lobe de Darwin 2 ; lobe de l'oreille sessile 1 ; anomalies dans les dents 7 ; nez camus, ou dévié, ou très enfoncé 4 ; lèvre supérieure verticale 1 ; athé-

(1) *Archivio di Psichiatria e Scienze penali*, vol. XI, 1890.

rome 1 ; syndactylie et autres difformités des doigts 1 ; tatouage 1.

MM. Arno, examinant avec M. Colombali 24 femmes criminelles, a trouvé : rides anomales 6 ; acrocéphalie 2 ; prognatisme et eurignatisme 7 ; plagiocéphalie 1 ; monocéphalie 1 ; asymétrie de la face 4 ; mâchoire inférieure très volumineuse 3 ; zygomas très saillants 5 ; nez dévié 7 ; menton rentrant 2 ; anomalies dans les oreilles 6 ; sinus frontaux très développés 2 ; anomalies des dents 3 ; anomalies dans les yeux 6 ; duvet 4 ; canitie précoce 1 ; physionomie virile 3 ; physionomie crétineuse 1 ; hystérisme 2 ; pellagre 1 ; écolalie 1 ; tatouage 1. Il y avait le type criminel dans 4, 20 p. 100.

Selon Robert et Morrison (*Crime and its Causes*, 1891, London), le criminel anglais a une taille moins haute (64, 74 pouces) que l'homme normal (69, 06). Son poids est un peu moindre, 136 livres, tandis que le poids de l'artisan est de 137 ou 138. Les riches Anglais ont un poids encore plus grand, 152 livres.

Femmes normales. — J'ai examiné, avec l'aide des Drs Roncoroni et Mura, dans les hôpitaux, 100 femmes qui n'avaient pas de précédents criminels, 250 femmes criminelles et 50 prostituées. Nous avons rencontré les anomalies suivantes :

	Normales	Criminelles	Prostituées
Lobe de l'oreille sessile.	12,9	20	
Mâchoires très volumineuses . . .	12	15	26

	Normales	Criminelles	Prostituées
Rides précoces	11	15	9
Zygomas très saillants	8	19,9	40
Nasion très enfoncé	8		
Nez dévié	3	25	8
Nez très volumineux	3		
Sinus frontaux très développés	8	14	4
Duvet sur le menton ou sur les lèvres	7	11,9	
Asymétrie de la face	6	17	
Menton rentrant	5		
Fossette profonde sur le lobule de l'oreille	8		
Oreilles en forme d'anse	3,1	5,3	
Goitre	4	21,2	
Prognatisme	4	7	3,4
Physionomie crétineuse	4		
Physionomie virile	2	11,8	4
Strabisme	3	10	
Diastème des incisifs supérieurs	9		
Incisifs hypertrophiques	3		
Dents canines hypertrophiques	1		
Plagiocéphalie	2	29	23
Acrocéphalie	2	4	
Trococéphalie	1	3,5	
Platicéphalie	1	6,5	
Couleur olivâtre de la peau	1		
Cou allongé	1		
Ictiosis	1		
Face allongée	3		
Tissu unitif hypertrophique	2		
Lèvre supérieur verticale ou mince	2	14	
Visage fier	1		
Yeux petits et enfoncés	1		
Mancinisme musculaire	1		

Penta (*Archivio di Psichiatria*, XI, 1890), sur 500 criminels des bagnes pénaux d'Italie condamnés pour des crimes très graves, a trouvé :

	P. 100
Individus sans anomalies	3
Avec 2 seules anomalies	3
Avec 3 et plus anomalies	94

Parmi ces anomalies on note :

1.	Plagiocéphalie	32
2.	Scaphocéphalie	17
3.	Microcéphalie	17
4.	Platicéphalie	7
5.	Acrocéphalie	6
6.	Oxicéphalie	3
7.	Trochocéphalie	3
8.	Hydrocéphalie	2
9.	Clinocéphalie	1
	(Ces anomalies du crâne étaient souvent réunies dans le même sujet.)	
10.	Prognathisme alvéolaire	45
11.	Zigomes grands et saillants	37
12.	Mandibules grandes	29
13.	Sinus frontaux très grands	30
14.	Arcades orbitaires saillantes	21
15.	Menton gros, carré, rentrant	27
16.	Front bas et étroit	19
17.	Front fuyant	22
18.	Oreilles inégales	24
19.	— à anse	35
20.	— pithèques	5,60
21.	— sessiles	3
22.	— avec les tubercules de Darwin	45
23.	Hémiatrophie faciale	18
24.	Asymétrie faciale	15
25.	Hémiatrophie crânienne	5
26.	Hémiatrophie de tout le corps	7
27.	Appendices lémuriens des mâchoires	1,50
28.	Mycrophtalmie	3
29.	Otematoma	1,50
30.	Bouche très large	2
31.	Nez camus	6

	P. 100
32. Nez trilobé	3
33. Nez pithéique	1
34. Bec-de-lièvre	1
35. Mamelles féminines	2,20
36. Mamelles surnuméraires	3
37. Voile pendant bifide	0,50
38. Abdomen étendu comme chez les sauvages pour vice congénital	1,30
39. Anomalies des dents	22,50
40. Goitre	2,50
41. Anomalies des génitaux	15,50
42. Inégalité des rimes des paupières	10,05
Strabisme paralytique	5

Individus qui, outre les autres notes importantes, portaient encore les signes d'une mauvaise ou faible conformation squelettique :

1. Nanisme	2,1
2. Rachitis	6
3. Déviation de la colonne indépendante du métier ou de l'âge	7
4. Enfoncement du sternum	4
5. Mauvaise conformation du thorax	10

Génitaux. — Bourneville et Sollier ont trouvé 31, 97 p. 100 d'anomalies dans les organes génitaux des idiots, des imbéciles et des épileptiques, Penta en a observé chez les criminels 15, 5 p. 100.

Pieds et mains. — Penta a trouvé souvent aussi la syndactilie, tant aux pieds qu'aux mains ; dans ces dernières il y avait souvent un développement exagéré des plis interdigitaux ; il y avait quelquefois union de deux ou plusieurs doigts entre eux,

spécialement et presque toujours entre les trois médianes. Sa statistique de ces anomalies dans les criminels est la suivante :

	P. 100
1. Déviation des membres inférieurs	5
2. Anomalies des pieds	7,2
3. Anomalies des mains	4,1
(Les mains avec de grands plis interdigitaux)	3

Ces observations sont confirmées par celles du professeur Venturi. (Voir sa curieuse brochure *Les pieds chez les fous et les criminels*, 1889, Naples.)

Voici deux faits du même genre que nous donne Laurent (1).

M..., âgé de quarante-deux ans, voleur, alcoolique, est fils d'alcoolique. C'est un homme au front bas, à la figure peu intelligente, s'exprimant mal et avec lenteur ; il présente, au niveau de l'articulation de la phalange et de la phalangine, le pouce bifurqué et deux phalangines de volume égal, mobiles toutes deux, et pourvues chacune d'un ongle bien conformé.

C..., âgé de quarante-huit ans, récidiviste, présente une malformation congénitale du 4e métacarpien des deux mains ; son père, sa mère et ses six frères et sœurs sont bien conformés ; il n'a jamais entendu parler dans sa famille d'une difformité analogue chez ses grands parents. Les doigts étant allongés, on remarque que les annulaires sont beaucoup plus petits que le médius et de même longueur que les auriculaires.

(1) *Les Habitués des prisons*, 1890.

Gynécomastes. — Laurent (1) a observé cinq cas de *gynécomastes* (mamelles développées chez les mâles), chez les criminels, tandis que dans les hôpitaux de Paris, en cinq ans, il n'en put trouver un seul cas (2).

Or, c'est la réunion de toutes ces différences qui constitue le type criminel.

Prostituées. — Le Dr Grimaldi (*Manicomio* de Nocera, 1890) a étudié avec beaucoup de soin vingt-six prostituées de Naples. Il en a rencontré bien souvent de basse taille et avec l'envergure supérieure à la taille.

L'index céphalique suit en elles la moyenne régionale, sauf une proportion plus grande de brachicéphalie (20 p. 100). Le front est souvent plus bas, la force musculaire faible et la gaucherie fréquente (4 fois sur 26). Il y a souvent rencontré les notes dégénératives, parmi lesquelles prédominent les anomalies des oreilles, l'éminence des zygomas et l'excessif développement des mandibules ; les menstruations sont très souvent précoces (de 11 à 12 ans, 6 fois sur 26), et tardives (de 17 à 18 ans) presque seulement chez les filles aux cheveux noirs.

Dents. — Un stigmate de dégénérescence de l'extrémité céphalique fréquente dans les prisons

(1) *Ibid.*

(2) Canzer l'a observée très fréquente dans les idiots (45 p. 100) et imbéciles, et dans les épileptiques (26 p. 100) des Manicomes. (*Manicomio*, 1891, Nocera.)

(écrit Laurent déjà cité), c'est l'implantation vicieuse des dents et plus souvent la persistance des dents de la première dentition à un âge avancé.

Un héréditaire débile, à dix-neuf ans, avait encore des dents de lait et présentait à la mâchoire supérieure une double rangée de dents cariées (mâchoire de requin).

On peut citer aussi l'histoire d'un débile, fils d'ivrogne qui, à dix-huit ans, avait encore des dents de la première dentition; de plus, il existait des intervalles entre les incisives et les canines; lorsqu'il riait, sa bouche ressemblait à une grille d'égout. Infantile, de visage imberbe, à la voix grêle et aiguë, à la verge et aux testicules petits, il présente des mamelles développées comme celles d'une fille de quinze ans. Peu intelligent, sachant à peine lire et écrire, il a déjà subi 5 condamnations pour vagabondage, maraudage. (Laurent, déjà cité.)

Oreilles. — Gradenigo a étudié les oreilles dans 245 femmes criminelles (1); il en a trouvé en les comparant à 14000 femmes normales :

Le pavillon régulier dans	65 p. 100	des	femmes normales.
Id.	54 p. 100	—	criminelles.
Id.	46 p. 100	—	aliénées.
L'oreille sessile dans	12 p. 100	des	femmes normales.
Id.	20 p. 100	—	criminelles.
Id.	39 p. 100	—	aliénées.

La fosse scafoïde prolongée sur le lobule dans 8,2 p. 100 des femmes normales.

La fosse scafoïde prolongée sur le lobule dans 21,2 p. 100 des femmes criminelles.

(1) *Archivio di psichiatria*, XII, t. VI, 1891.

La fosse scafoïde prolongée sur le lobule dans 13,2 p. 100 des femmes aliénées.
Oreilles à anse 3,1 p. 100 des femmes normales.
Id. 5,3 p. 100 — criminelles.
Id. 4,2 p. 100 — aliénées.
Anthélix proéminent dans 11,5 p. 100 des femmes normales.
Id. 14,2 p. 100 des femmes criminelles.
Id. 26 p. 100 des femmes aliénées.
Helix forgé à ruban 2,6 p. 100 des femmes normales.
Id. 2,6 p. 100 — criminelles.
Id. 3,2 p. 100 — aliénées.
Absence de l'hélix 7,3 p. 100 des femmes normales.
Id. 7,7 p. 100 — criminelles.
Id. 8 p. 100 — aliénées.
Tubercule darwinien exagéré 3 p. 100 des femmes normales.
Id. 2,9 p. 100 des femmes criminelles.
Id. 2,7 p. 100 des femmes aliénées.
Absence du crus supérieur anthelicis 1,4 p. 100 dans les femmes normales.
Absence du crus supérieur anthelicis 1,6 p. 100 dans les femmes criminelles.
Absence du crus supérieur anthelicis 1,8 p. 100 dans les femmes aliénées.

Les criminelles ont donc un nombre un peu plus grand d'oreilles anormales que les femmes normales, mais moindre que les aliénées.

Il y a trouvé aussi une *fistula auris bilateralis* et une *colobome* du lobule.

CHAPITRE III

LES ANOMALIES PHYSIONOMIQUES. LE TYPE CRIMINEL

Comme c'est sur le type criminel que la bataille dure encore presque aussi vive que dans les premiers jours de l'anthropologie criminelle, il sera nécessaire d'y revenir souvent.

« Ce qui frappe souvent dans les criminels, écrit Latyschew (1), c'est une ressemblance dans les habitudes mentales et les formes physiques; le tissu corporel se transforme en un type criminel jusqu'à ce que, même sans quelque laideur physique, la présence du criminel communique une impression de répulsion ou de danger.

« L'un des plus brillants esprits d'entre un certain nombre de jeunes criminels était logé dans un corps contrefait. C'était, quant à l'origine, un vulgaire gamin des rues, mais philosophe de nature, qui avait reçu au pénitencier une bonne éducation et qui avait beaucoup profité sous tous les rapports. En une occasion, on l'entendit faire

(1) *Bulletin de la commission internationale pénitentiaire.* 1879, Saint-Pétersbourg, p. 209.

la remarque suivante : « Les difformités de mon corps ne révèlent que les défauts de mon intelligence et de mon caractère moral. Comme *mon corps est asymétrique*, de même *mon esprit est incommensurable*. Quand la disposition de mon âme est bonne, j'ai honte d'avoir jamais été autrement; et de même, quand le mal prédomine en moi, je me reproche aussi à moi-même mes impulsions vertueuses précédentes. »

« Grâce aux progrès de la psychologie pathologique, nous savons maintenant qu'il existe autour de la folie proprement dite, la suivant, la précédant, une série d'états psychiques, intermédiaires entre la santé et la maladie, qui constituent des infirmités beaucoup plus que des maladies et qui n'excluent presque jamais, aux yeux des juristes, la responsabilité morale de l'auteur. Ce sont ces cas d'anomalie psychique, où il est impossible de signaler un trouble quelconque des facultés intellectuelles, de trouver quelques traces de folie confirmée, si ce n'est l'absence du sens moral; ce sont des cas où, selon l'expression d'un médecin français, « le clavier psychique de l'homme a une note fausse, une seule ». Le cerveau des individus qui en sont affligés est congénitalement mal constitué; ses diverses parties se sont développées d'une façon inégale et à un défaut d'harmonie, dans les proportions de l'organe, correspond un défaut d'équilibre dans son fonctionnement, une désharmonie psychique.

« L'imbécillité morale de ces individus, les instincts pervers et les sentiments dépravés qu'ils présentent dès leur jeune âge prennent leur source dans une hérédité chargée. De pareils sujets sont réfractaires à toute éducation.

« La culture intellectuelle la plus complète est elle-même impuissante à modifier leurs penchants incoercibles, et ils ne parviennent jamais à cet équilibre mental et moral qui permet au commun des hommes d'adapter leur conduite aux conditions de la vie sociale. Il n'est pas étonnant alors que, d'après les observations des anthropologistes, un grand nombre de vrais criminels rentrent dans cette classe des « dégénérés héréditaires ». Travailler à l'amendement de tels individus serait vraiment croire que le régime pénitentiaire peut faire des miracles. »

Los Hombres de Presa, de Luis M. Drago, est un livre de controverse anthropologique imprimé à Buenos-Ayres (1889).

L'auteur y décrit un prêtre espagnol du nom de Castro Rodriguez, apostat du catholicisme, marié à l'église méthodiste, et néanmoins, rétabli ensuite dans sa première investiture sacerdotale et curé à Olavarria, province de Buenos-Ayres, qui a donné la mort, pour les voler, à sa femme et à sa fille âgée de dix ans; il décrivit, ensuite, devant les juges, la scène du meurtre avec un luxe inouï de détails, représentant lui-même l'attitude des victimes, et demandant, après l'interrogatoire, qu'on ne retirât pas un dépôt d'argent qu'il avait dans une banque, de peur d'en perdre les intérêts. « Et penser, disait-il, que je serais libre si l'atropine eût fait tout son effet ! »

Il avait tout à fait le type criminel de l'assassin : les sinus frontaux très développés, front fuyant; (fig. 4 et 5) presque, écrit Ramos Mesia, comme

Fig. 4.

Fig. 5.

dans le crâne de Neanderthal : apophyses zygomatiques, oreilles et mâchoires très grandes ; oreilles écartées, crâne asymétrique, tact très obtus (3 millimètres à la langue et à l'index).

Luis Castruccio empoisonna Alberto Bouchot-Constantin, et l'asphyxia quand il le vit à l'agonie. « Je le tuai, disait-il, avec orgueil, comme Othello tua Desdémone, sans le faire souffrir ; la mort d'un homme est l'affaire d'un instant. »

Il a, lui aussi, le type criminel, la brachicéphalie exagérée, oreilles écartées, zygomas, sinus frontaux et mâchoires très grandes ; pas de barbe.

Les physionomies de 105 portraits de criminels militaires que Corre a étudiés sont décomposées par lui de la manière suivante : insignifiantes 22, douces 17, désagréables, asymétriques ou brutales 66. (Voir *Archives d'Anthropologie criminelle et des Sciences pénales*, 15 mars 1891.)

C'est presque la proportion que j'ai trouvée moi-même pour le type criminel.

Dans le livre de M. Macé (*Mon Musée criminel*, 1891), qui donne beaucoup de photographies de criminels, nous en voyons :

Sur 6 escrocs.	5	avec le type.	83	p. 100.
Sur 9 maquereaux criminels.	5	—	55	—
Sur 8 sodomites	1	—	? (1)	—
Sur 52 assassins on en rencontre.	22	—	42	—
Sur 5 filles de joie on en rencontre	2	—	40	—
Sur 15 voleuses.	8	—	50	—

(1) Les autres sodomites ont tous une physionomie féminine.

Mais où le type criminel est plus étonnant, c'est dans les photographies et dans la biographie des jeunes délinquants qui, selon Joly, n'auraient pas la physionomie criminelle.

« Les enfants groupés sur la planche XVI, dit lui-même M. Macé (1), représentent les types accomplis de jeunes scélérats, originaires de Paris; ils sont surnommés : File-Menton, La Comète, Margoulin, Bec-de-Lampe, Maltourné, Tête-d'Or, Museau-de-Brochet, La-Savate et Moule-à-Singe. Les trois premiers n'ont que neuf ans.

« Tête-d'Or doit son sobriquet à la couleur jaune de ses cheveux, et Museau-de-Brochet à la forme de sa *bouche semblable à celle de ce poisson.* Le dernier, baptisé Moule-à-Singe par ses camarades, aurait, d'après eux, le *facies* de ce quadrumane (2). »

Moule-à-Singe a la peau noire, les traits accentués, les yeux durs, perçants, l'un à demi fermé, l'autre ouvert, l'oreille attentive; l'ensemble de la physionomie canaille a l'expression féroce. Il a par jalousie, dit-il, noyé une fillette de treize ans, assez jolie, déjà formée, et que d'insouciants parents laissaient vagabonder. Loin de se repentir de l'atrocité de son acte, il répondit à ses juges : « La gosse ne voulait pas de moi, je l'ai poussée à l'eau. »

File-Menton et Maltourné crevaient les yeux des animaux du Jardin des Plantes, et ils plumaient vivants les pigeons ramiers.

(1) Macé, *Mon Musée criminel*, 1891.

(2) N'est-il pas évident, par ces sobriquets, que les criminels mêmes avaient une idée, quoique non scientifique, de l'atavisme du type physionomique de leurs compagnons?

La Comète, Margoulin et Museau-de-Brochet faisaient partie d'une bande de malfaiteurs ayant pour chef Os-à-Moelle, bandit qui n'avait pas vingt ans. Porteurs d'outils nécessaires aux effractions, ils s'introduisaient la nuit dans les maisons habitées. Surpris par une femme, Museau-de-Brochet n'hésita pas à lui porter un violent coup de marteau sur le visage.

Tête-d'Or, avec sa remarquable construction frontale, a une intelligence exceptionnelle, toute concentrée vers le mal. Il pratiquait le vol dit « à la tire ». Conduit en extraction, sous la surveillance de jeunes agents, il parvint à échanger chez un marchand de chapeaux sa coiffure, afin de ne pas être reconnu. Dans son lit j'ai saisi la *Vie de Cartouche*, les *Exploits de Mandrin*.

Au point de vue physique, ces types sont absolument dissemblables; mais, en les examinant avec soin, il est facile de lire sur leurs visages qu'au point de vue moral, les idées, les sentiments bas et communs sont identiques, et c'est là surtout ce qui les marque d'un même cachet.

Dans le livre de Havelock Ellis (*The Criminal Man*, 1890), on voit les croquis de 36 criminels, en grande partie voleurs, tracés de profil par le Dr Vans Clarke, directeur de la prison de Woking. Ces croquis n'ont pas la valeur des photographies et, de plus, étant reproduits de profil, il n'est pas aisé d'y bien relever les anomalies. Néanmoins, dans 25 sur 36, on rencontre très évidente la réunion de 5 ou 6 anomalies dégéné-

PLANCHE I

PLANCHE II

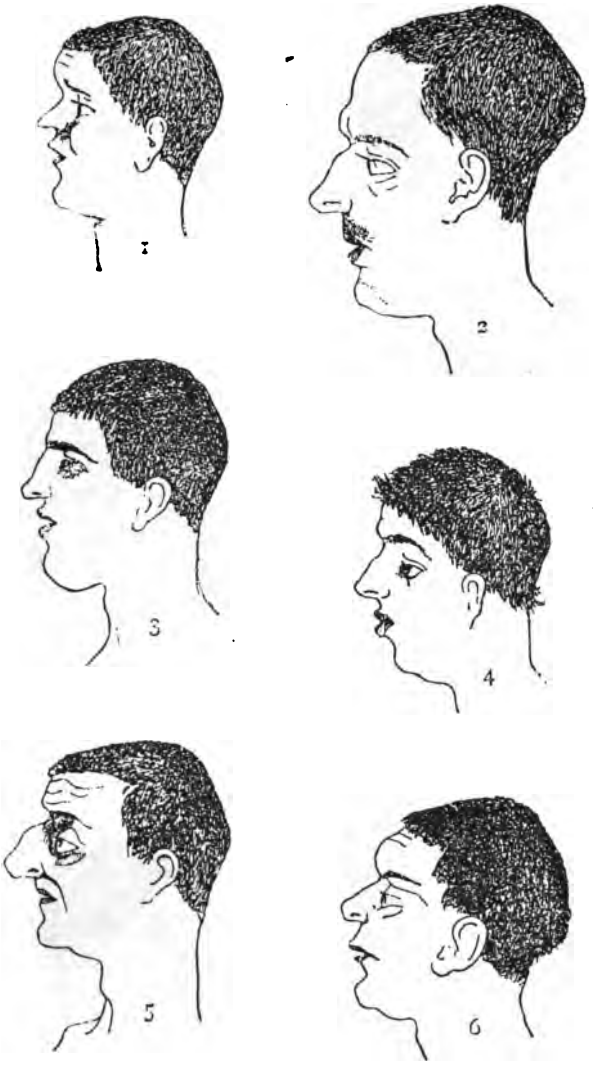

ratives (surtout les déformations du crâne (pl. I, 2, 3; pl. II, 1, 2, 5, 6), platicéphales (pl. I, 1, 3, 5; pl. II, 1, 5), les sinus frontaux débordants (pl. I, 1, 3, 5; pl. II, 2, 6, 5), les mandibules énormes avec prognatisme (pl. I, 2, 3; pl. II, 1, 2, 3) ou obliquées (4), les zigomas saillants, les oreilles énormes et déformées (pl. I, 2, 3, 5; pl. II, 2, 6), la tête petite en comparaison du visage énorme (pl. I, 1, 2; pl. II, 1, 2, 5, 6).

Sont cependant dignes d'observation spéciale les planches où l'auteur a reproduit 8 por-

PLANCHE III

traits de criminels de Londres et de l'Ecosse. Sur ces 8 portraits (la planche III, reproduit 2 des plus frappants), le type criminel se reconnaît dans 5; tandis que sur 2 autres, on ne relève qu'une asymétrie très peu prononcée; et quant au dernier qui n'avait aucun caractère dégénératif, c'était un escroc très habile, malgré sa mine de gentilhomme, et qui parlait très bien, outre sa langue maternelle, le français et l'allemand; à trente ans, il avait déjà la canitie et la calvitie associées et il avait les yeux très petits et enfoncés.

B. Solari (*Dejeneracion i crimen*, Buenos-Ayres, 1891), nous donne 9 magnifiques photographies de criminels sud-américains. Or sur 9 le type est saillant dans 5; 1 seul n'a pas une physionomie méchante, mais un visage de femme; c'est un pédéraste.

Il est aisé de prouver que le type est admis pratiquement, même par ceux qui le nient théoriquement, à priori.

Nous commencerons par Laurent qui, bien souvent dans son ouvrage, raille les résultats de l'anthropologie criminelle et nie l'existence du type. C'est lui, en effet, qui écrit :

« Il faut en outre tenir grand compte de ceci : c'est que certaines physionomies qui paraissent absolument caractéristiques ne sont en réalité qu'un pur effet du hasard *(sic)*. J'ai observé à cet égard un fait très curieux. On amena un jour à l'infirmerie centrale un pauvre diable qui avait subi 12 à 15 condamnations, toutes pour bracon-

nage. C'était un homme petit, maigre, osseux, ne sachant ni lire ni écrire, et dont toute la vie avait été remplie par une unique passion : le braconnage. Il avait un front petit, fuyant et dénudé, des lèvres menues et serrées, des yeux petits, enfoncés, jaunâtres, avec des paupières clignotantes, un nez maigre et pointu, recourbé sur une bouche édentée; une vraie tête d'oiseau de proie.

« Etait-ce effet de l'habitude ? Je ne le crois pas. Etait-ce prédestination de la nature ? Etait-il né en quelque sorte tout armé pour le métier qu'il allait exercer (1)? Je le crois encore moins (2).

« C'était vraisemblablement un effet du hasard (*sic !*).

« ... Et puis si on admet un type pour chaque espèce de criminel, comment expliquer ce fait, qui semble bien établi, que la plupart des criminels commencent par le vol, et finissent par l'assassinat ? Faut-il admettre, dit plaisamment quelqu'un, que le criminel change de nez en se faisant assassin ? » (Dr Dubuisson, *Archives de l'anthropologie criminelle* du 15 janvier 1888, p. 38.)

« Je n'insisterai pas davantage sur les statistiques de Lombroso et d'Ottolenghi et sur les résultats plus ou moins étranges qu'elles peuvent donner. A mon avis, ce sont là des erreurs regrettables qui pourraient arrêter la marche d'une science encore jeune, en la couvrant de ridicule. »

Il n'y a pas, après avoir lu ces lignes, à redouter que le savant soit trop partial en faveur de la théorie du type criminel. Voyons pourtant ce qu'il écrit après :

(1) Pourquoi pas ? — (2) *Idem.*

« J'ai encore en ce moment sous les yeux l'histoire d'un homme à *face de brute*, ivrogne et souteneur de barrière, pour qui les attaques nocturnes sont « d'agréables parties de campagne ».

« R... déserta le toit paternel, où il ne recevait, dit-il, que des coups ; marchand des quatre saisons pendant la journée, tous ses bénéfices étaient sacrifiés au dieu alcool.

« Il se fait condamner les trois premières fois pour vol. Il est arrêté une quatrième fois sur les fortifications, en train de s'expliquer à coups de poing avec sa maîtresse.

« Dernièrement il entraîne son père avec lui, le grise et le dévalise après avoir tenté de l'étrangler.

« L'existence d'un homme n'est rien pour lui. — Pour cent sous, disait-il, je ne regarderais pas à trancher le kiki à un gandin (à couper le cou à un bourgeois). Rôdeur de barrières, sa spécialité était les attaques nocturnes, dévalisant les individus endormis sur les bancs. A son dire, il aurait *refroidi* (tué) une demi-douzaine d'individus. Aussi lâche que cruel, il vendrait ses complices pour un litre de vin.

« Lorsqu'on lui reproche le monstrueux attentat qu'il a commis sur son père, il répond cyniquement : « Alors, pourquoi ne voulait-il pas me donner d'argent ? »

« Il menaçait un jour une de ses voisines enceinte « de lui flanquer une trempe et de lui crever le veau qu'elle avait dans le ventre ».

« Dernièrement encore, quatre meurtriers très féroces, ses compagnons, exécutaient une danse macabre autour de leur victime lâchement assassinée, avec des bougies plantées dans les plaies du

cadavre. — Il prend gaiement part à la danse. Les *félins* (1) tuent, mais ignorent ces aberrations. »

C'est là certes un beau cas de tératologie morale.

Les criminels habitués des prisons, se demande, autre part, Laurent (2), sont-ils microcéphales ?

Pour répondre à cette question, il faudrait, répond-il, éliminer tous les criminels par accident et les mendiants, et ne prendre que les *vrais criminels*. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en mesurant les crânes des condamnés, j'ai constaté que leur indice céphalique était beaucoup plus *souvent inférieur* que supérieur au chiffre moyen indiqué par Broca. Dernièrement encore je voyais un microcéphale, fils d'ivrogne, âgé seulement de vingt et un ans, sachant à peine lire et écrire, à la physionomie intelligente, au front aplati, ayant subi déjà des condamnations pour vols avec effraction et se déclarant prêt à recommencer. Mais ces faits isolés n'ont que peu de valeur et des statistiques pourraient seules trancher la question.

Quant aux autres *malformations du crâne*, on les rencontre *toutes* chez les criminels et avec une *fréquence remarquable*. Le Dr Gosse, dans un travail sur les déformations artificielles du crâne, en énumère 16 variétés.

Je me suis complu à les rechercher chez les criminels et je les ai *retrouvées toutes*. Mais il en est deux qui se rencontrent beaucoup plus

(1) Et il n'y voit pas d'atavisme !!

(2) *Les criminels habitués des prisons*, Lyon, 1890.

fréquemment que les autres ; c'est le front plat avec crâne quadrangulaire, ou bien le front fuyant et étroit avec acrocéphalie, c'est-à-dire avec forme conique et allongée du crâne. La tête en pain de sucre, comme on dit vulgairement, se rencontre très souvent chez les criminels.

La brachycéphalie et surtout la dolichocéphalie exagérées ne sont également point rares.

Laurent trouve encore, comme assez fréquent, parmi les criminels, le développement exagéré d'une ou des deux bosses frontales. Tel est un vagabond peu intelligent brachycéphale, fils d'un paralytique et dont les bosses frontales font une saillie, à tel point qu'il semble presque avoir des cornes naissantes. A ces malformations du crâne s'associent le plus souvent des malformations de la face, comme l'asymétrie faciale, par exemple.

Ainsi G... est un teinturier de trente-cinq ans, fils d'alcoolique, grand buveur d'absinthe lui-même, présentant un tremblement bien marqué des mains et de la langue ; il est hanté chaque nuit par des cauchemars terrifiants, peuplés de rats. D'une intelligence au-dessous de la moyenne, il sait à peine lire et écrire. Or cet homme, condamné pour vol à l'étalage, présente un degré d'asymétrie faciale assez prononcé.

Le nez en particulier est assez souvent dévié, déjeté tantôt à droite, tantôt à gauche, mais plus souvent à droite.

M..., âgé de quarante-trois ans, marchand ambulant à Paris, a déjà subi quatre condamnations, une pour outrage aux agents, une autre pour rixe et deux pour vols.

Ses oreilles *larges et écartées*, *son nez fortement dévié* à droite, donnent à sa physionomie

un aspect singulier qu'exagère encore une tache rouge congénitale de l'iris droit, tranchant sur la couleur bleue uniforme du reste de l'organe.

Tel est encore cet ivrogne vagabond condamné plus de 25 fois et dont le *nez est très dévié* à droite.

Il a observé un criminel chez qui cette déviation du nez était héréditaire.

« Si l'on voulait représenter, écrit-il, une idée par un schéma, on pourrait dire avec assez d'exactitude que le crime est un triangle dont les deux côtés sont constitués par l'habitude du mal et par l'absence du sens moral; ces côtés convergent vers le sommet du triangle qui est occupé par la dégénérescence. Les deux autres extrémités de ces côtés sont réunies par l'alcool qui est la base du triangle, et qui réunit les deux autres côtés. »

Joly, dans son article *Nos jeunes détenus* (*Archives de l'Anthropologie criminelle*, 1890, XXVI) nous fait le portrait moral, on ne peut plus mauvais, de quelques jeunes criminels célèbres; et il affirme qu'il ne trouve dans eux rien qui rappelle le type criminel.

Malheureusement pour lui, il nous donne dans des photozincographies leur portrait physique. Eh bien, il suffit d'un coup d'œil pour voir combien grande est la fréquence du type criminel parmi ces individus — Mécréant et Ribot ont les oreilles sessiles, l'appendice lémurien de la mâchoire, ainsi que Kaps et Lepage qui ont en plus, le deuxième un strabisme, le premier des sinus frontaux énormes; Icantron a goître, oreilles sessiles, asy-

métrie faciale, sinus, zigomas et mâchoire énorme; — et nous n'avons sous les yeux que leur zincotypie qui donne toujours une faible image de la physionomie.

Lepage (Léon-Joseph), âgé de seize ans, inculpé de tentative d'assassinat et de vol, était un de ces jeunes détenus qui n'ont pas le type, selon Joly. Son portrait nous est décrit par Garnier (1) :

« Recueilli dans une modeste famille d'ouvriers qui lui donnait la table et le logement, Lepage avait frappé la femme P... d'un coup de couteau, pendant qu'elle dormait, ayant à côté d'elle son jeune enfant âgé de deux ans.

Son dessein était de la tuer pour lui dérober un porte-monnaie contenant 9 francs, qui se trouvait sous son oreiller, et au besoin de tuer l'enfant si celui-ci avait crié.

Cette intention criminelle, Lepage l'affirma hautement et avec des airs de bravade et de défi, lorsqu'il fut arrêté et interrogé.

— C'est bien moi, s'écrie-t-il, qui ai cherché à tuer la femme P...; je voulais prendre sous l'oreiller l'argent, 9 francs qu'elle possédait.

Confronté dans le cabinet du juge d'instruction avec la victime, Lepage ne manifeste pas la moindre émotion; il déclare qu'il est prêt à recommencer; il serre les poings et avec l'œil mauvais, l'air furieux, il s'écrie : « Donnez-moi un couteau que je tue cette femme; comme ça je ne payerai pas pour la peau... C'est vrai que je pleure, mais c'est de rage de me voir pris pour une sim-

(1) *La Folie à Paris*, 1891.

ple saignée. » Mis en présence de son père, il le nargue et à ses reproches répond : « On peut faire de moi ce qu'on voudra, on ne me domptera pas ! »

En parlant de sa mère morte : « Si ma mère avait vécu, observe-t-il, je n'aurais pas agi ainsi. »

Lepage est normalement développé, selon Garnier et Joly, mais ils n'ont garde de nier qu'il a les lèvres *minces* et le regard audacieux.

La bosse frontale gauche est légèrement plus saillante que la droite. Le maxillaire inférieur offre un développement exagéré. Les organes sexuels sont ceux d'un adulte (1).

« Lepage, écrit Garnier (*Ann. Hyg. publ.*, 1891), est fils d'un père ivrogne et d'une mère morte de tuberculose pulmonaire. Il avait six frères ; deux sont morts jeunes, de la dysenterie. Le frère cadet, âgé de dix-huit ans, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour incendie volontaire ; désireux de se venger de son patron qui avait eu le tort de le brutaliser, il avait mis le feu à l'atelier.

« Léon-Joseph avait un goût très marqué pour la lecture. Les récits des actes sanguinaires, des forfaits des grands criminels avaient surtout le don de le fasciner.

« Il s'identifiait avec les héros de roman et plus volontiers encore avec les meurtriers célèbres.

« Dès qu'il avait quelque argent, il désertait l'atelier, courait les foires, fréquentait les cabarets en compagnie de rôdeurs et de souteneurs. Il apprend d'eux ce que lui-même appelle les « *trucs*

(1) N'est-il pas évident, ici encore, qu'on nie le type, surtout parce qu'on ne le connaît pas.

du métier ». Aux remontrances de son père, il réplique : « Celui qui travaille est un imbécile! Que je trouve seulement une femme qui me fasse quarante sous par jour, et tout ira bien. »

« Abandonné de bonne heure, dit-il, à faire toutes mes volontés, ça ne doit pas paraître drôle que je n'aime pas le travail; j'ai suivi le principal défaut de mon père, l'habitude de boire de l'absinthe.

« N'aimant pas le travail, je ne pensais à rien moins qu'à gouaper.

« Plus je me voyais mal vêtu et en mauvaise société, plus j'étais fier.

« Ayant toujours été sournois et coléreux, je ne pensais qu'à faire pleurer mes frères, et je ne pensais qu'à donner des coups de couteau. Voir le sang, tel était mon désir. »

« Après des récriminations contre sa famille « qui n'a, dit-il, que ce qu'elle mérite », il décrit minutieusement les circonstances de son attentat.

« Je me reprochai de n'avoir pas frappé plus tôt. Je fus obligé d'attendre qu'elle se rendorme. Ça ne tarda pas, et je me levai, bien disposé à ne pas faire de quartier.

« Je levai le bras et le rabattis d'un coup sec. Le couteau s'enfonça dans la chair. Je le retirai pour en porter un second coup, mais la victime se réveilla en me disant : « Ah! l'imbécile, il m'a fait mal! »

« Je sais bien, nous dit-il, que je vais en avoir pour quinze ans; je préfère d'ailleurs quinze ans à dix ans, car si je n'étais condamné qu'à dix ans, je n'irais peut-être pas à la Nouvelle, et on me laisserait en prison cellulaire; or de ça, je n'en veux pas... Je tuerai plutôt un gardien de la pri-

son pour être sûr d'aller à la Nouvelle-Calédonie où je pourrai coloniser.

« Après tout, si vous me trouviez fou, ce ne serait pas plus mal. Ce serait même assez réussi ! Quelques mois de Sainte-Anne, et tout serait dit; j'aimerais mieux ça ! Si on m'y laissait trop longtemps, ça ne me gênerait pas d'escalader un mur. »

Si celui-ci n'est pas un type physique et moral du criminel-né, certainement le type n'existe pas. Magnan (dans *Les Actes du 2e Congrès d'Anthropologie criminelle*, Paris, 1889), nous offre les portraits de 8 criminels-nés, dans lesquels le type n'existerait pas. Or, parmi ces 8 portraits choisis à dessein, 2 ont le type le plus complet.

La première (fig. 6), qui a douze ans, ne présente pas d'abord beaucoup de caractères dégénératifs; mais lorsque l'on sait qu'elle a douze ans, on est frappé de sa précocité anormale, car elle a la physionomie d'une femme de vingt ans. Elle a la mâchoire et les zygomes très développés, les oreilles sessiles et, ce qu'il oublie, l'hypertrophie des dents incisives moyens et l'atrophie des latérales et l'obtusité du tact; c'est le type complet non de la femme criminelle, mais de la prostituée; et il nous la donne comme exemple d'absence du type.

M. Magnan écrit en effet : « C'est une fille de douze ans sans stigmates physiques de dégénérescence. Marguerite V... possède une physionomie très coquette, très vaniteuse. Ses colères sont violentes, elle brise tout, frappe sa mère, vole et pousse son frère à voler. Elle mord son petit frère

sans motifs, se met une épingle entre les dents et l'invite à venir l'embrasser. Sa mémoire est bonne. Ce sont les troubles sexuels qui dominent chez elle. Onanisme à partir de quatre ans, onanisme buccal sur son frère, tentative de coït. Avec

Fig. 6. — Marguerite, voleuse de douze ans.

l'âge, ses habitudes de masturbation deviennent plus impérieuses. Rien ne peut agir contre l'irrésistibilité de ses impulsions à l'onanisme; elle déjoue toute surveillance, brise les liens, se sert de son talon, se frotte sur le bord d'une chaise. « Je voudrais bien ne plus le faire, dit-elle à sa mère, mais je ne puis m'en empêcher. »

« Tout traitement médical a été inutile, la cloridectomie fut faite à l'âge de onze ans, et les pansements étaient à peine enlevés que les attouchements recommençaient. »

L'autre (fig. 7), qui est vraiment une voleuse née, a, quoique jeune de neuf ans, le type le plus

complet du criminel-né ; physionomie mongolique, mâchoire et zygomes énormes ; sinus frontaux, nez camus ; prognatisme, asymétrie, et, avant tout, précocité.

« Louise C..., écrit encore Magnan, âgée de

Fig. 7. — Louise, voleuse de neuf ans.

neuf ans, est fille d'un père aliéné, en proie à une excitation génésique habituelle. Elle est d'une intelligence débile ; les plus mauvais instincts se sont librement développés chez elle. Cependant remarquons encore qu'il n'existe pas chez elle de *malformation, de stigmates physiques ;* elle a toujours été incapable d'attention, turbulente. Des tendances au vol se sont montrées dès l'âge de trois ans : elle ramassait tout ce qu'elle trouvait, prenait de l'argent à sa mère, volait aux étalages. A cinq ans, elle est arrêtée par un agent et conduite au dépôt après une résistance violente. Elle aime à vagabonder, crie sans raison, jette ses chaussures, sa poupée

dans les cabinets, sans motifs, retrousse ses jupons dans la rue. Excitation génitale très grande. Elle se masturbe depuis l'âge de six ans, onanisme buccal avec son jeune frère. A l'asile, attouchements réciproques. Onanisme en public. Elle se laisse introduire un barreau de chaise dans le rectum par une autre petite malade. »

On voit par là que, lorsqu'on nie le type criminel, ce n'est pas parce qu'il n'existe pas, c'est parce qu'on ne sait ou qu'on ne veut pas le voir.

CHAPITRE IV

TYPES NOUVEAUX DE CRIMINELS

Chaque jour on découvre quelques espèces nouvelles, quelque nouveau type de criminels.

Le professeur Bénédikt (le *Vagabondage*, *Annales d'hygiène*, 1891) nous présente le type du *Vagabond-né :*

« Il y a un fait incontestable, écrit-il, c'est qu'il y a des individus, comme des races entières, chez lesquels le vagabondage est congénital. Cette qualité éclate dans toutes les conditions, même les plus défavorables à son évolution.

« Le premier élément constituant, c'est la neurasthésie physique, morale et intellectuelle, qui rend difficile ou impossible aux individus de gagner leur vie par le travail, ou du moins par un travail continuel, régulier et spontané.

« Chez les vagabonds, la neurasthésie morale et principalement la faiblesse de volonté est dominante ; ainsi ils travaillent sous une pression morale, tandis qu'ils sont incapables de travailler en liberté.

« Un autre point psychologique intéressant,

c'est que dans la psychologie du vagabondage il y a une certaine périodicité.

« La neurasthésie morale éclate aussi sous la forme de la légèreté, qui sacrifie le bonheur d'un mois, de plusieurs années, et même de toute la vie, à la jouissance d'une heure. Il y a une certaine poésie et un certain talent dans cette légèreté, qui conduit certains individus à préférer la première place parmi les hommes légers, plutôt que la dernière parmi les hommes honnêtes.

« Un autre élément constituant de vagabondage, c'est la claustrophobie, sentiment irrésistible d'angoisse dans des endroits clos et étroits.

« Plus ce sentiment est développé dans la première jeunesse, plus il entre inconsciemment dans le sentiment général, et il agit d'autant plus sur les habitudes et pour ainsi dire sur la philosophie de l'individu.

« Cet état n'est pas exclusivement et originairement nerveux, mais sans doute il dépend aussi de l'organisation des organes de la respiration et de la circulation. C'est encore là un problème de physiologie à résoudre ; cet état de claustrophobie joue un grand rôle dans la psychologie des races et des tribus vagabondes, qui s'adaptent si difficilement à une colonisation et à un séjour fixe.

« Un autre élément psychologique du vagabondage, c'est une surexcitation psychique générale, plus congénitale qu'acquise, qui empêche les gens qui en sont atteints de se livrer à un travail continu et régulier. Pour ce motif, ils perdent toujours les fruits de leur travail passé, et leur état économique devient toujours plus triste ; ils perdent la confiance des patrons.

« C'est alors seulement que le vagabondage

acquis ou congénital devient un fléau pour la société, si les individus atteints sont des pauvres.

« Dès qu'ils ont un revenu assuré, ils peuvent être les membres les plus aimables de la société. »

Je veux maintenant m'occuper des rapports du vagabondage avec la criminalité. Celui qui a étudié les paresseux incorrigibles, les inconstants, les inquiets dans des positions sociales favorables, sait que ces gens-là peuvent avoir toutes les vertus possibles et n'avoir aucun des penchants vicieux ou dangerenx pour la société.

Ainsi, on trouve de vrais héros de vertu parmi les vagabonds congénitaux. Souffrant de la faim et de la soif, du froid et de la saleté, du dédain et de l'égoïsme des hommes, ils restent honnêtes toute leur vie.

Ils cherchent, quand leur intelligence le leur permet, de certains métiers bohèmes, et ils préfèrent mourir de faim plutôt que de commettre des actes criminels. On trouve parmi eux des penseurs et même des liseurs, qui deviendraient des savants spéculatifs, s'il ne fallait pas pour notre métier un travail assidu et prolongé. De tels paresseux se retiraient autrefois dans les monastères où ils pouvaient, par leur résignation et par le travail monotone et forcé des prières, parvenir même au rang des demi-saints. Mais d'autres, malgré toutes leurs dispositions pour l'honnêteté, se laissent entraîner aux crimes de tendance spéciale ; ils veulent arriver à être internés pour quelque temps, et c'est principale-

ment dans la saison froide qu'ils y parviennent.

On reconnaît le mobile de ces crimes parce que ils sont commis avec soin sous les yeux du public et de la police.

Une autre fois, c'est le besoin, le désespoir, la haine contre la société qui leur refuse le peu qu'ils demandent, qui entraînent des vagabonds à commettre un crime et les poussent jusqu'au meurtre.

Revenus à l'équilibre des sentiments, ils sont remplis de remords, de dégoût pour la liberté et même pour la vie, et souvent ils se déclarent spontanément plus coupables qu'ils ne le sont réellement.

Ces crimes par émotion spéciale ont un intérêt à différents points de vue. Ces deux formes de crimes, les crimes par tendance spéciale et par émotion spéciale, peuvent en grande partie être évitées, si le principe de traitement des vagabonds qualifiés est introduit dans la pratique.

En tout cas, de tels individus, après avoir expié leur peine, doivent être traités comme vagabonds qualifiés dangereux.

Outre ces groupes des vagabonds criminels occasionnels, il y en a d'autres qui sont des vagabonds et en même temps des criminels, et les éléments constituants du vagabondage entrent généralement aussi dans la psychologie des criminels professionnels et congénitaux.

Il y a encore une catégorie de vagabonds criminels, ce sont les criminels devenus vagabonds par les suites sociales des peines expiées.

Les deux derniers groupes de vagabonds doivent être traités après l'expiration de leurs peines, comme des vagabonds qualifiés dangereux.

Par cela on empêchera peut-être, en grande majorité, des crimes commis par des récidivistes mal gardés.

On voit bien qu'une action intelligente de la société contre les vagabonds peut avoir un énorme effet de prévention et de prohibition, si cette action est vraiment scientifique ; c'est-à-dire si elle repose sur la connaissance des faits et découle des théories morales.

Une colonisation plus ou moins libre des vagabonds qualifiés pourra-t-elle produire de bons résultats ? Il faut répondre négativement. Il y a beaucoup de criminels qui peuvent devenir des colons utiles et honnêtes, mais la paresse des vagabonds et leur dégoût d'un domicile fixe les rend incapables d'une colonisation pratique.

Peut-être comprendra-t-on mieux cette nouvelle espèce de criminels en les rapprochant de certains imbéciles décrits par M. le Dr Sollier.

« D'autres imbéciles, écrit M. Sollier (*Psychologie de l'Idiot et l'Imbécile*), n'entreprennent aucun travail, malgré toutes les excitations possibles.

« Ils restent des journées à ne rien faire, à regarder les autres travailler, à leur donner souvent des conseils sur la manière de s'y prendre, et finissent par croire qu'ils sont des gens très occupés, parce qu'ils vont et viennent, et gênent les autres dans leur travail. Si les premiers tra-

vaillent mal, ceux-là ne travaillent pas du tout.

« Le besoin de vagabondage est très développé chez les imbéciles. Ils partent sans savoir où ils vont, marchent droit devant eux profitant d'une porte ouverte pour quitter leur famille, sans se soucier de leurs moyens d'existence. Dans les asiles on les voit souvent s'évader ainsi à deux ou trois, marchant le jour et la nuit, surtout la nuit pour se cacher dans le jour; allant demander du travail dans les fermes pour avoir le droit de coucher dans la grange, ou obtenir un morceau de pain ; et cela jusqu'à ce que, poussés par le besoin, ils arrivent dans une grande ville, où on les arrête. »

Mais si la soif de liberté explique jusqu'à un certain point ces idées de vagabondage pour les imbéciles internés dans des asiles, on ne les comprend pas chez ceux qui trouvent dans leur famille tout le bien-être possible. C'est pourtant ce qui arrive.

M. X..., fils d'un riche industriel, est devenu complètement imbécile à la suite d'une fièvre typhoïde; il est chez lui l'objet de toutes les attentions et de tous les soins et jouit de sa liberté. Néanmoins, il lui arrive fréquemment de quitter la maison pour errer à l'aventure dans la ville. Accompagné quand il sort, il quitte pour un motif quelconque la personne chargée de le surveiller, et, au lieu d'aller la retrouver, il s'en va d'un autre côté, sans savoir où, le plus souvent. Ces fugues assez fréquentes chez les imbéciles tiennent vraisemblablement à leur instabilité naturelle.

L'indiscipline est chez eux un véritable caractère

de leur état, qui s'allie du reste fort bien avec leur besoin de vagabondage. Aussi sont-ce toujours les mêmes, les plus mauvais sujets qui ne veulent rien faire ni à l'école, ni à l'atelier, qui, dans les asiles, organisent les escapades, fomentent les petites insurrections contre les gardiens et entraînent les plus faibles à leur suite. Il semble qu'ils ne sont capables d'attention que pour faire le mal.

Type féminin. — Brouardel nous a décrit au Congrès d'anthropologie criminelle de Paris (*Actes du Congrès*, 1891), un type que j'avais oublié (et c'était une grande lacune); c'est celui du criminel demi-féminin.

« L'intelligence, écrit-il, du gamin de Paris est vive, son esprit précoce. En général petit, il est alerte, prompt à la réplique, intelligent, très adroit et « débrouillard ». Si le père, ivrogne, ne remplit pas ses devoirs de chef de famille, c'est souvent le fils ou une fillette de onze à douze ans qui est le vrai chef de famille ; cinq ou six ans plus tard, ce gavroche est resté petit, comme éteint ; il a l'esprit lent et sans volonté. Il a subi un temps d'arrêt au moment de la puberté, sa conformation corporelle est restée comme stationnaire.

« La verge est grêle, les testicules petits, les poils rares, la peau est glabre et la barbe clairsemée.

« Le squelette ne devient pas celui d'un mâle ; le bassin s'élargit, les formes deviennent potelées par suite de la graisse qui envahit le tissu sous-cutané et fait gonfler les seins. »

Cet état anatomique persiste, et il a observé

des individus de vingt-cinq à trente ans, présentant le même aspect.

Ainsi, sur un homme de trente-deux ans, il a trouvé à l'autopsie une atrophie des organes génitaux : la vessie, la prostate, les muscles ischio-caverneux étaient ceux d'un enfant.

C'est vers seize ou dix-huit ans que ces infantiles prennent de l'embonpoint. Leurs formes s'arrondissent ; ils ont des allures féminines.

Les deux caractères prédominants de la dégénérescence de cet enfant des grandes villes, en dehors de toute influence scolaire, sont l'étiolement intellectuel et l'inaptitude génésique.

Les facteurs qui concourent à cet étiolement sont complexes, tels le travail à l'atelier, le séjour dans des logements peu salubres, la débauche précoce, l'alcoolisme prématuré.

« Au point de vue physique, écrit encore Brouardel, on trouve un esprit sceptique, gouailleur, indifférent à tout et, surtout au point de vue moral, une absence complète de la notion du bien et du mal. Ces jeunes gens peuvent paraître brillants lorsqu'il s'agit de raconter un fait dont ils ont été les témoins, mais si vous voulez savoir ce qu'il pensent, vous vous apercevez qu'ils ne pensent absolument rien, car ils n'ont aucun jugement, et jamais l'idée du remords n'a germé dans leur conscience. »

Les infantiles n'ont pas les aptitudes génésiques dévolues au sexe masculin dans la race humaine. Comme ils sont, en quelque sorte, un développement féminin au point de vue somatique, ils sont vite enrégimentés par les agents de pédérastie.

« Voyons (continue Brouardel déjà cité), maintenant ce que devient le même type dans le milieu bourgeois. Demandez aux parents ce qu'ils pensent de leur enfant quand il a dix ou douze ans. C'est toujours un petit prodige, et, de fait, il est si dégourdi, il a des mots et des éclats si spirituels, qu'il est, à cet âge, tout à fait intéressant. Puis voyez-le au moment de la puberté ; sa croissance est difficile, elle est surtout irrégulière ; j'en ai observé un qui en trois ans avait gagné 2 centimètres de taille, et qui ensuite, en trois mois, a grandi de 12 centimètres de taille. Parfois même certaines parties du corps ont un accroissement disproportionné avec les autres et lorsque, par exemple, le pied et la mortaise péronéotibiale ne se développent pas simultanément, il peut en résulter certaines formes de torsalgie. Tout cela ne va pas sans des troubles généraux : dyspepsie, anorexie, neurasthénie, etc. En même temps survient, chez quelques-uns, l'obésité dont il a été parlé plus haut.

Au point de vue génésique, on trouve le même arrêt compliqué parfois de divers accidents ; bien souvent Brouardel a eu l'occasion d'ouvrir chez des enfants de douze à quinze ans des abcès mammaires. Le même fait a été signalé à Lyon, à Lille, à Roanne, qui sont toutes des villes ouvrières et manufacturières.

Brouardel a suivi quelques-uns de ces jeunes gens à la sortie du collège. Très souvent ce sont des demi-impuissants, et, quand ils se marient, ce sont toujours de pauvres maris qui n'ont jamais eu d'enfants.

Qu'est devenue leur intelligence? En général, ils restent assez intelligents pour arriver à passer leurs examens de baccalauréat.

Mais il leur est impossible de fixer longtemps leur attention sur le même sujet et de le creuser; ils sont superficiels. S'ils sont peintres, la qualité dominante chez eux sera la couleur, ce seront des décoratifs ; s'ils sont poètes, ils auront la rime très riche, la forme brillante, mais d'idées point ; quelquefois ce seront des décadents. — Dans le milieu ouvrier, s'ils ne sont pas morts avant l'âge d'homme, ils feront l'article de Paris.

Dmitri Drill dans son livre classique : *Les criminels mineurs*, dont nous parlerons une autre fois, nous a laissé une description très belle d'un criminel-né doué d'une haute intelligence. Ce serait l'espion-né.

« C'est, écrit-il, un certain détenu du nom de Kataeff — un véritable fléau pour ses camarades autant que pour le personnel administratif de la prison. — C'est un individu rusé, extrêmement vif et fin, mais en même temps désordonné au plus haut degré, doué d'un caractère tellement inquiet et actif qu'il ne pouvait passer une seule journée sans avoir inventé ou tramé une nouvelle entreprise. Kataeff, tantôt donnait des conseils, tantôt recherchait quelque crime de ses camarades, tantôt contrefaisait des sceaux, tantôt dénonçait ses camarades à l'administration.

« Il savait obtenir des confidences de ses codétenus, tout en leur prodiguant ses conseils. Il se faisait dire par les déserteurs leur origine et leurs différents méfaits et puis, hypocritement, il leur apprenait à faire leur déposition d'une manière qui leur servirait à tromper la justice. Plusieurs détenus ayant suivi les conseils de Kataeff

avaient su se faire immédiatement libérer de la prison, ou bien faire changer la détention en déportation ; d'autres avaient échappé aux compagnies correctionnelles, s'étaient fait enrôler dans l'armée sous des noms empruntés. Mais c'est alors que Kataeff, connaissant les secrets de chacun, les divulguait traîtreusement, fournissait des preuves contre ses anciens camarades et de cette manière amenait leur perte.

« En dénonçant ses camarades, cet espion agissait sans aucun avantage ou profit personnel, moins le plaisir lâche qu'il éprouvait de faire souffrir les autres. Au bout du compte, les dénonciations devinrent comme son élément, et sous ce rapport les détenus et les gardiens ne lui suffisaient plus ; il composait des mémoires destinés à tomber sous l'œil des chefs, et il écrivait aux employés supérieurs des lettres anonymes en y dénonçant nombre de personnages comme ayant commis, dans les différentes villes et provinces de la Russie, toutes sortes de crimes. Il faisait pleuvoir des punitions sur les gardiens, il dénonçait aux officiers ses camarades de prison ; il dénonçait ces officiers mêmes aux supérieurs et constamment il demandait à parler au chef de la gendarmerie afin de lui communiquer un secret d'État des plus importants.

« Après avoir obtenu quelque faveur de la part des gardiens ou serviteurs de la prison, il les dénonçait immédiatement après pour cette faveur même. »

Havelock-Ellis, dans le *Criminal Man*, nous a donné dernièrement le portrait d'un criminel-né qui était un écrivain de génie, ce qui pourrait être

bien une nouvelle preuve du rapport du génie avec la folie morale.

Thomas Waimoright bien connu dans son temps comme autour des *Essais et critiques*, eut un grand-père écrivain lui-même et soupçonné de crime. Son père et sa mère sont morts jeunes.

Il fut élevé dans un milieu littéraire et artistique, mais il était vaniteux et instable, toujours prêt à être attiré par des frivolités.

Jeune encore, il entra dans l'armée, où il resta pendant quelque temps. Il la quitta bientôt après, et, se trouvant à Londres, il dit en parlant de lui-même :

« Mon art béni a touché la rosée par sa pure et haute influence, les brouillards malsains sont purgés et il pleure des larmes de félicité et de gratitude sur les poèmes de Wordswourth.

« Mais ces sereines contemplations furent rompues (il écrivit plusieurs années avant de commencer sa carrière criminelle) par une maladie aiguë des muscles et des nerfs et par l'hypocondrie !

« Toujours j'étais près de l'abîme de la folie ; un habile docteur, et une très affectionnée et infatigable nourrice m'ont finalement tiré hors de ces causes noires et mortes, à peu près épuisé, après une lutte très douloureuse.

« Les occupations régulières m'étaient défendues. »

Alors il a commencé à écrire, sous le nom de James Wentercock, ses *Essais et critiques*, en se

rapportant spécialement aux artistes italiens et français modernes. Il était un homme doué de beaucoup de sentimentalités et cependant il recherchait les vulgarités et montrait des instincts sordides.

Ses goûts étaient sensuels sous tous les rapports. Tous ses moyens n'étaient pas suffisants pour satisfaire ses désirs de luxe, de parfum et de bijoux.

Il ne pouvait vivre sans objets de luxe, exactement comme Marie Schneider ne pouvait vivre sans confitures, ni douceurs.

A l'époque où ses travaux littéraires cessèrent, il falsifia un pouvoir au nom d'un de ses camarades, transférant une somme de 5 000 livres sterling, à son nom, tandis qu'il avait seulement droit aux intérêts annuels.

En ce temps, ce crime était puni de mort.

Pendant douze ans, il ne fut pas découvert. On le décrit comme un petit-maître, brillant, spirituel, animé, habile, ingénieux et sans cœur.

Il se maria avec une jeune fille pauvre, mais de tempérament gai et brillant; la mère veuve vivait avec deux sœurs. Ils vivaient misérablement, mais un oncle, M. Griffiths, qui était riche leur offrit de quoi vivre dans sa maison.

Cette offre bien venue fut de suite acceptée. Un an après, M. Griffiths, à la suite d'une courte maladie, vint à mourir, leur laissant sa fortune.

Mais cet argent dura peu de temps.

Sa belle-mère et les deux filles de cette dernière firent des essais infructueux pour gagner

leur vie, et finalement elles furent obligées de chercher refuge chez M. Waimoright.

Plus tard, la belle-mère mourut, ensuite une de ses filles.

Les deux décédées furent assistées pendant leur maladie avec empressement par M. et Mme Waimoright qui leur administrèrent une poudre blanche. Toutes les deux moururent avec les mêmes symptômes que l'oncle, M. Griffiths. Après la mort de cette jeune fille, il fut constaté que sa vie était assurée sur plusieurs sociétés d'assurances pour 18 000 livres sterling (450 000 francs). Elle était très jolie et d'une très bonne santé. Les compagnies d'assurances refusèrent le paiement de la prime, et gagnèrent leur procès.

Waimoright qui, après la mort de cette jeune fille, s'était séparé de sa femme, quitta alors l'Angleterre, et s'en alla vivre à Boulogne-sur-Mer avec un individu qui avait une fortune restreinte et qui demeurait avec sa fille.

Waimoright persuada à cet individu d'assurer sa vie et lui procura une avance d'argent sur l'assurance.

Quelques semaines après, ce dernier mourut soudainement, aussi.

Waimoright voyagea alors en France, mais sous un faux nom ; il avait sans doute de bonnes raisons pour cela. Il tomba dans les mains de la police et, son histoire étant peu satisfaisante, il fut emprisonné pendant six mois.

La police française découvrit de la strychnine dans sa poche. On regarda cela comme une excen-

tricité anglaise. A cette époque un mandat d'arrêt pour fausse signature fut lancé contre lui en Angleterre ; avec l'aide d'une femme, il y fut attiré de nouveau, puis arrêté et condamné à la déportation à vie.

Les soupçons du médecin qui avait soigné la jeune fille morte furent excités, et Waimoright lui-même, après sa condamnation, avoua ses empoisonnements.

« Comment avez-vous pu tuer une créature aussi innocente et aussi confiante que Hélène Abercrombie, lui demandait-on un jour? »

Après quelques minutes de réflexion il répondit : « Sur mon âme, je ne le sais pas, à moins que cela ne soit parce qu'elle avait de très grosses jambes. »

Il était vaniteux.

La chose qui blessait Marie Schneider était d'être forcée de manger du pain sec ; ce qui humiliait Waimoright était d'être placé, les fers aux pieds, dans la cale du vaisseau : *Ils pensent que je suis un* DESPERADO ! *Moi ! le compagnon des poètes, des philosophes, des artistes et des musiciens, un Desperado !*

A Hobert-Poron, il essaya d'empoisonner deux personnes qui avaient excité son animosité. On le décrit avec une tête massive, les yeux profondément enfoncés, la mâchoire carrée, solide, les cheveux foncés et longs ; il boitait, et avait une expression en même temps répulsive et fascinante. Rarement il regardait en face. Sa conversation et ses manières étaient extrêmement

agréables ; il n'était jamais exagéré, néanmoins il avait des habitudes grossièrement sensuelles ; il était mangeur d'opium, il éprouvait un plaisir pervers à diffamer les personnes qui lui témoignaient de l'amitié.

Il était évité et détesté par tout le monde à Hobert-Poron, un chat excepté, sa seule compagnie, pour lequel il avait une affection extraordinaire. (J'ai démontré l'attraction du criminel-né pour les bêtes.)

Il mourut d'apoplexie en 1852, à l'âge de cinquante-deux ans ; il fut une autre preuve des liens du génie avec le crime et la vie morale.

Dans le *Journal of mental Science*, numéro d'octobre 1885, Percy Smith, assistant à Bethleem-Hospital, rapporte ce cas typique qui démontre le parallélisme du fou moral et du criminel-né :

B..., dès son premier âge, aimait à torturer les animaux domestiques ; il traitait avec cruauté les membres plus jeunes de la famille. Il était taciturne, paresseux, traître et méchant.

« Une fois, il entraîna avec lui un jeune garçon ; arrivé dans un endroit écarté, il dépouilla l'enfant de ses vêtements et se mit à le fouetter avec une longue gaule de saule ; non content de cela, il le mordit cruellement et l'égratigna sur différentes parties du corps, le menaçant, s'il poussait un cri, de le tuer avec un couteau de table.

« Peu après, B... fut arrêté pour avoir coupé la gorge d'un cheval appartenant à un voisin. Les gens qui habitaient dans le voisinage s'étaient vivement émus, craignant pour leur bétail. Sou-

vent, en effet, on en avait trouvé le matin avec la gorge blessée. A la même époque, les gens du voisinage remarquèrent que le nombre de leurs volailles diminuait d'une façon inaccoutumée.

« Lorsque B... fut arrêté, il avoua qu'il était non seulement l'auteur de ces actions, mais encore qu'il avait mutilé d'autres animaux et qu'il avait tué les volailles en leur tordant le cou, les cachant ensuite. Pour ces délits il fut condamné à un an de prison. Sa peine purgée, il revint à la maison, et il essaya d'étrangler son jeune frère qui occupait le même lit que lui.

« Un jour, la belle-mère de B... laissa à la maison un petit enfant endormi. En rentrant, elle s'aperçut que le baby avait disparu. B... avait porté l'enfant dans sa propre chambre et l'avait couvert d'une pile d'habits pour l'étouffer. Quand la mère arriva, l'enfant était presque étouffé.

« B... vola une somme d'argent considérable dans le secrétaire de son père et essaya de s'enfuir. Il fut arrêté et condamné à sept ans dans un pénitencier.

« Redevenu libre, il s'engagea dans un régiment de cavalerie. Un jour, il conduisit son cheval dans un marais profond, le frappa jusqu'à ce qu'il fût complètement dans la vase et l'abandonna. Le lendemain, le cheval fut trouvé mort.

« B..., déserteur, revint dans sa famille. Son père, un soir, en pelant une pomme, se coupa la main, et le sang se mit à couler. B... est devenu, inquiet, nerveux, pâle. Il s'échappe de la maison et s'introduit dans la cour d'une ferme voisine, où il coupe la gorge d'un cheval et le tue. Il se sauva dans les bois. Là, observant une jeune fille qui ramassait des feuilles, il se rua sur elle et la

viola. Pour ce dernier crime, il fut condamné à être pendu. Mais la peine fut commuée en un emprisonnement perpétuel. Au bout de dix ans, il fut gracié.

« Retournant à son domicile, il entra dans un haras, prit un cheval, l'attacha à un poteau télégraphique et le mutila d'une façon abominable, lui faisant une incision au cou, une autre au ventre et lui coupant le bout de la langue. Envoyé à l'asile de Kingston, cinq ans plus tard il s'échappa, attrapa une jeune fille et essaya de la violer.

« Retourné à l'asile, il essaya de châtrer un pauvre imbécile. Il piqua avec une fourchette le ventre d'un autre imbécile. Il tua tous les animaux qu'il put trouver.

« Il poussa beaucoup de malades à se masturber, et introduisit les plus mauvaises habitudes dans la maison.

« C'était un grand poltron ; il s'est toujours attaqué aux personnes faibles, aux jeunes filles, aux enfants, aux aliénés, aux animaux, aux oiseaux. »

CHAPITRE V

TATOUAGE

Bergh (*Archiv. de psich.*, 1891, II) a étudié le tatouage chez les *prostituées danoises*.

Chez les filles publiques de Copenhague le tatouage est devenu à la mode, depuis qu'un jeune homme auparavant marin, ayant du talent pour le dessin et pour cet art spécial, s'est mis à exploiter la légèreté de ces femmes. Chez 804 filles publiques, dans les cinq dernières années, Bergh a observé 80 tatouées, dont 49 par cet individu. Les autres ont été tatouées par leurs « amies » (féminines) dans les maisons de peine ou dans les stations de police, quelques-unes par leurs souteneurs. Chez 34, le tatouage est en lettres, chez 10 autres en noms. Chez 22 on a vu des lettres et des figures, chez 11 des noms et des figures; chez 8 filles on a observé des figures seules. La plupart de tous ces tatouages étaient en rouge et en noir.

Chez 73 sur 80, on proclamait éternel l'amour par un *E* annexé au nom des amants; 23 de ces femmes y avaient appliqué en outre leur propre

nom, soit en partie ou en entier; plus rarement, chez 5, on trouve ensemble la date et l'année. Chez 26, on voit les noms de 2, chez 3 de 3, chez 4 de 4, chez 2 de 5 ou 6 amants; le nombre des amants des filles parisiennes ne fut jamais égalé. Chez 5 individus on avait sacrifié le souvenir d'une inclination antérieure en tatouant au-dessus de l'ancien tatouage un nom nouveau, ou en y mettant la croix funéraire (1).

Deux portaient seulement le nom de leur amante féminine, à côté de celui de l'amant mâle. Chez 4, on trouva seulement leur nom propre, chez un le nom d'un frère, chez une autre celui d'un enfant. Chez 35, on trouva plusieurs figures.

Il n'y a pas grande variation pourtant; les mêmes échantillons se répètent trop souvent. Naturellement on voit très souvent des échantillons des figures symboliques qui sont également en usage en France et en Italie. On observa, chez 15 filles, une espèce de nœud formé de deux feuilles allant en différentes directions; chez 7 autres filles, une rose avec des feuilles; chez 6, un cœur avec deux mains se serrant à travers, ou avec deux lettres ou une flèche au centre. Chez 5 filles, on a observé le portrait à demi-figure d'un jeune homme; chez 4 filles, une paire de mains se serrant; chez 6 et chez 3, l'emblème banal de l'amour. Chez 3 filles, il y avait une espèce de ruban à travers; chez 2, une branche avec des feuilles et chez 2, une seule feuille; chez 8 autres,

(1) Comparer : Lacassagne, *Les tatouages*, fig. 15, 35, 36.

un bracelet, une croix funéraire, une rosière, un anneau, une étoile (1), un navire avec plusieurs voiles et une décoration de pavillon avec des canons. Deux femmes avaient 9, une 11 et une 15 tatouages sur leur corps.

Tous ces tatouages avaient généralement leur siège sur les extrémités supérieures, rarement aux jambes et à la poitrine; 8 fois à l'articulation de la main.

Chez 3 individus, on trouva les dessins d'un anneau au pouce gauche, au second et troisième doigt gauche. Chez 3 individus, on trouva des figures au-dessus du genou gauche, 1 au-dessus du genou droit et chez 3 au-dessus des deux genoux. Chez une fille seulement, on trouva un dessin au manubrium sternal : c'était le nom d'un amant; chez une autre on trouva plus bas, entre les mamelles, un dessin.

Les tatouages des filles de Copenhague ressemblent à ceux qu'on a observés chez les femmes parisiennes de cette classe. Ici comme à Paris, ce sont essentiellement les jeunes filles appartenant aux classes les plus basses qui se font marquer de cette manière; ici comme là, on n'a jamais trouvé de dessins obscènes. Ici, comme là, les tatouages ont généralement rapport aux relations d'amour, principalement avec des hommes.

Les tatouages sont en général aux mêmes endroits et de mêmes couleurs; et, l'on cherche quelquefois à supprimer les souvenirs des anciennes

(1) Comparer : Lombroso, *Atlas, l. c.*, pl. XVI, fig. 2; pl. XVIII, fig. 1, 2 p. p.

relations avec une nouvelle empreinte. La différence serait qu'à Paris, plusieurs de ces femmes donnent les noms de leurs amantes féminines (1).

Pendant que les tatouages chez les filles publiques se montrent assez souvent, on les trouve rarement chez les autres femmes et presque jamais chez celles qui appartiennent à la prostitution clandestine. Des 1 502 femmes, presque toujours jeunes, qui de 1886-1890 ont été traitées dans la seconde division (réservée aux prostituées secrètes) du Vestre-Hôpital à Copenhague, 31 seulement avaient des tatouages.

Les autres généralement étaient tatouées par des amies féminines ou en prison, quelques-unes par leurs amants.

Les tatouages étaient les mêmes que ceux trouvés chez les filles publiques.

Gurrieri, chez 150 jeunes criminels de Bologne, trouva 56 tatouages parmi lesquels il y en avait de très criminels, par exemple : *Mort au Frère.*

Le même, dans mon laboratoire et dans celui du Dr Filippi, a noté l'étrange obscénité de certains tatouages de criminels contre les mœurs ; il y en avait, par exemple, un avec le portrait d'une femme nue qui boit pendant que l'amant la sodomise, et l'inscription : W. le fou de Caroline (2).

(1) Suivant Parent-Duchâtelet (*l. c.*, 1857, p. 159-169) à peu près un quart des filles publiques de Paris étaient des « tribades », ce qui ne parait pas exagéré ni pour Copenhague ni pour Paris. (Voir R. Bergh, *Vestre-Hôpital* en 1888-89, p. 13.)

(2) *Archives de Psychiat.*, XIII, 1891.

CHAPITRE VI

ANOMALIES FONCTIONNELLES

Tact. — En étudiant la sensibilité tactile de 100 femmes, nous avons trouvé la moyenne de 2,6 sur 90 femmes du peuple, de 2,0 dans les dames.

§ I

	TACT DE		
	1 à 1,5	1,5 à 3	3 à 6
	P. 100.	P. 100.	P. 100.
Sur 54 femmes sans anomalies dégénératives (tact moyen 2,4) il y avait.	22	60	16
Sur 38 avec 2 à 3 anomalies (tact moyen 2,8)	10	57	28
Sur 8 avec 4 à 5 anomalies (tact moyen 2,9 à droite, 3,2 à gauche).	8	8	75

Ce qui nous montre que la sensibilité tactile est moindre dans les femmes normales qui ont beaucoup d'anomalies dégénératives.

§ II. — FEMMES ET HOMMES, HONNÊTES : SENSIBILITÉ GÉNÉRALE ET DOULOUREUSE

	Nombre.	Sensibilité[1] générale.	Sensibilité dolorifique.
Femmes du peuple.	49	90,20	53,16
Hommes	17	94	69,23

(1) Mesurée en millimètres avec l'appareil de Rhumkorff.
(2) Voir ma méthode, *L'Algométria Electrica*, Milan, 1867.

	Nombre.	Sensibilité générale.	Sensibilité dolorifique.
Jeunes hommes	4	95,76	78,76
Hommes au-dessus de 21 ans .	14	93,46	66,30
Jeunes filles.	13	91,07	70,15
Femmes au-dessus de 21 ans .	36	89,86	48,41

§ III. — FOLLES (TACT)

	Nombre.	D.	G.	Langue.
Manie	10	4	4	2,75
Mélancolie	10	3,54	3,54	2,14
Monomanie.	5	3,5	3,56	2,8
Épilepsie	5	3,6	3,8	1,8
Hystérisme.	4	2,7	3,1	2,0
Pellagre	4	2,87	3,0	1,66
Paralysie progressive . .	1	2,1	2,0	1,0
Chiffres moyens.	39	2,87	3,12	2,07

§ IV. — FEMMES CRIMINELLES

Voleuses (1), tact. . . .	36	3,35	3,73	1,97
Sensibilité générale . .		57,6	58,6 21,4	20,5
Prostituées, tact	10	3,30	3,18	1,11
Sensibilité générale . .		59,0	56,5 21,0	19,0
Infanticides, tact	5	3,76	3,46	2,77
Variées (blessures, etc.) .	5	2,54	2,54	1,70
Chiffres moyens, tact . .	57	3,51	3,81	2,76
Sensibilité générale . .		57,	57,5 21,6	21,4

On voit que les femmes ont le tact général et la sensibilité dolorifique plus obtus que les hommes, les vieilles plus que les jeunes, les filles et les criminelles (surtout les filles de joie) plus obtus que les femmes honnêtes.

(1) Dans un individu normal, avec le même instrument, les chiffres de la sensibilité générale et de la douloureuse sont respectivement 80,0 et 35,0.

Selon Brouardel, lorsqu'un individu est arrêté et qu'on l'examine dès les premiers jours de sa détention, il n'a pas ordinairement d'insensibilité ; puis, peu de temps après avoir été interné à Mazas ou ailleurs, il devient analgésique, et enfin, lorsqu'il comparaît en cour d'assises, si on l'examine de nouveau, on trouve la sensibilité revenue. Cette observation serait bien importante, mais il aurait fallu la préciser avec les examens directs, chiffrés qu'exige la clinique moderne.

Pour ma part, je ferai remarquer que dans la *Centuria dei criminali*, 1881, Rossi a publié l'examen de 100 criminels libres, étudiés dans mon ambulance de clinique psychiatrique; or, dans ces cas, nous n'avons pas observé la sensibilité normale; au contraire, 50 p. 100 avaient l'obtusité du tact à la langue, 30, 3 p. 100 aux doigts de la main droite, et 18, 7 p. 100 aux doigts de la main gauche. Enfin 15 p. 100 ont montré une complète analgésie avec mon algomètre électrique. On a trouvé l'obtusité dans la sensibilité topographique chez 50 p. 100. Ces données ont une grande importance parce qu'elles sont individuelles, et qu'elles ont été recueillies sur des sujets libres.

Dans deux cas, du reste, tout en restant en prison cellulaire, j'ai vu la sensibilité tactile se montrer plus fine en prison, d'un jour à l'autre. C'était chez deux femmes : une voleuse, sujette à des accès de folie aiguë, dans les premiers jours de l'accès, et une criminelle par passion (meurtrière), le troisième jour après le crime.

Gaucherie. — Les observations faites par M. Galton à l'Exposition internationale de Londres en 1884, sur 400 jeunes artisans, lui ont démontré que, dans 253 cas, la main droite était plus forte; 147 étaient gauchers, 28 étaient ambidextres.

Sur 18 pharmaciens, 12 avaient la main droite plus forte, 5 la gauche, et 1 avait les deux mains égales.

Sur 9 menuisiers, 3 étaient gauchers et 2 ambidextres.

Sur 87 commis, il y en avait 29 gauchers, et 6 égaux; sur 9 médecins, 4 étaient gauchers; sur 7 prêtres, 3 l'étaient également.

Selon Claptorn et Clarck, 6 p. 100 de 500 criminelles étaient gauchères (1).

De Mortillet (2) étudiant 354 grattoirs néolithiques, a trouvé que :

105 étaient pour les droitiers.
195 — les gauchers.
52 pouvaient être employés avec les deux mains.

Les gauchers étaient deux fois plus nombreux en France que les droitiers; ce qui donne à la fréquence des gauchers criminels une grande importance, en en confirmant l'atavisme.

Champ visuel. — Ottolenghi vient de faire, dans ma clinique psychiatrique, sur le champ visuel des épileptiques et des fous moraux, une belle

(1) *Report de l'Asile de West-Riding*, vol. VI.

(2) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, p. 579, 1890.

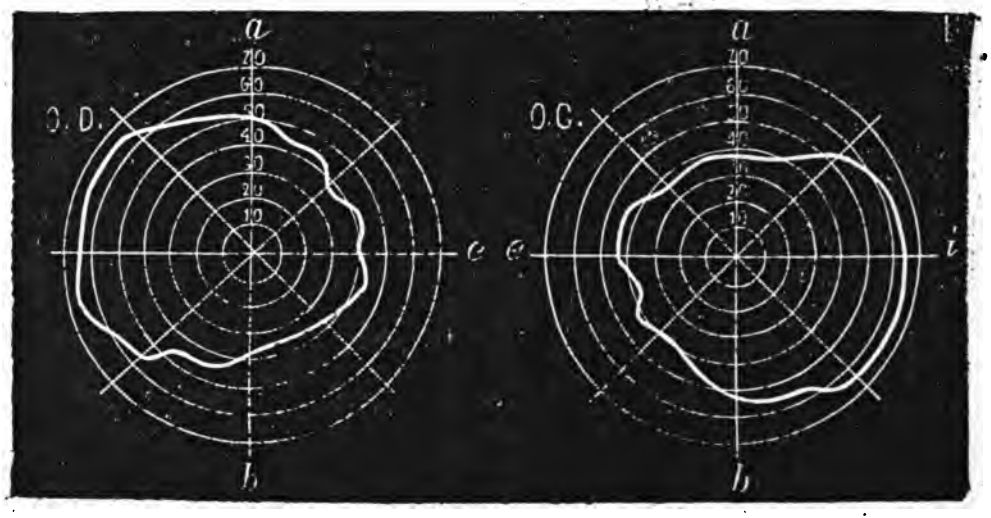

Fig. 8. — Champ visuel moyen des épileptiques.

découverte dont les applications jaillissent de tout côté.

Il a étudié le champ visuel (C. V.) chez 26 délinquants-nés (véritables fous moraux) et chez 15 épileptiques typiques, en dehors des paroxysmes par la méthode de Landolt et celle de Byrrum. Le C. V. a été déterminé d'une manière précise par la méthode de Landolt longue de 24 secteurs et par celle de Byrrum longue de 20 secteurs.

En prenant la moyenne des résultats obtenus dans les secteurs correspondants de chaque œil, M. Ottolenghi a pu construire un type moyen du C. V. qui est représenté par la figure 8 pour les épileptiques, et par la figure 9 pour les délinquants-nés et par les deux formules suivantes :

Champ visuel moyen des délinquants-nés.

O. D. *E.*	H. 37, 36, 36, 43, 46, 46 B. 39, 42, 39, 37, 34, 38	*I.*	H. 50, 55, 61, 67, 68, 69 B. 31, 34, 41, 45, 63, 63
O. S. *E.*	H. 38, 37, 39, 39, 37, 32 B. 38, 39, 37, 36, 38, 39	*I.*	H. 35, 43, 45, 58, 67, 70 B. 45, 45, 48, 49, 55, 61

Champ visuel moyen des épileptiques.

O. D. *E.*	H. 41, 40, 38, 41, 47, 51 B. 40, 41, 40, 39, 35, 37	*I.*	H. 54, 58, 63, 63, 63, 63 B. 39, 41, 44, 54, 60, 64
O. S. *E.*	H. 43, 40, 37, 38, 39, 37 B. 43, 39, 43, 39, 41, 46	*I.*	H. 38, 46, 53, 62, 63, 66 B. 51, 54, 59, 65, 66, 67

De ces études (1) on peut conclure :

1° Le C. V. est remarquablement limité soit

(1) Voir Ottolenghi, *Anomalia del campo visin nei criminale e nel paggi lei* 1891. — Voir *Archivio di Psichiatria scienze ocuali cel antropologia criminale*, 1891, et le *Giornale della R. Accademia medica de Torino.*

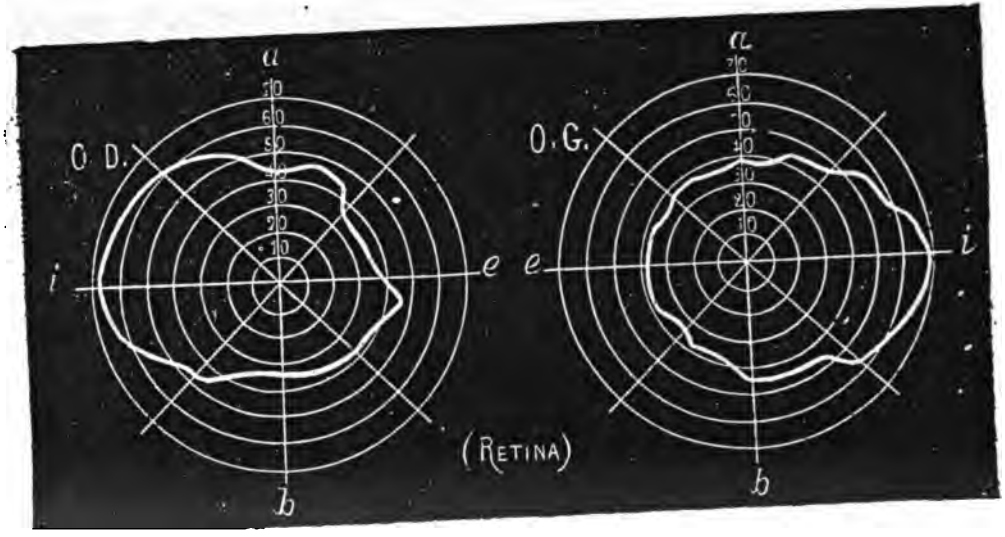
a
O. D.
i
e
b
a
O. G.
e
i
b
(RETINA)

chez les épileptiques hors des paroxysmes, soit chez les délinquants-nés, mais plus encore chez ces derniers.

2° Dans cette limitation du C. V., on observe une distribution spéciale grâce à une hémiopie partielle inférieure à droite et une hémiopie partielle supérieure à gauche, spécialement en correspondance des deux cadrans intérieurs. Il y a donc une hémiopie partielle, verticale, hétéronyme, forme celle-ci très rare, qui a été mise en doute par plusieurs oculistes (Voy. Anel, *Trait. de Ophtalm.*, par Wecker et Landolt, vol. III, p. 593) et seulement observée dans des rares cas isolés (et ils étaient tous homonymes), de Mauthner et Schweigger.

3° On observe la périphérie du C. V. stuneuse et irrégulière.

Ottolenghi a rencontré cette conformation du champ visuel aussi souvent chez les épileptiques que chez les délinquants-nés (voir fig. 8 et 9).

En étudiant maintenant les résultats obtenus individuellement (pour chaque personne), il a trouvé des résultats encore plus curieux, comme on voit très bien par les figures 10 et 11 qui donnent le C. V. d'un épileptique et d'un délinquant-né :

1° Soit chez les épileptiques (15 à 12°), soit chez les délinquants-nés (21 à 26°), le C. V. est remarquablement limité ;

2° Chez 10 épileptiques et chez 22 ou 26 délinquants-nés, on a remarqué une irrégularité constante dans la périphérie du champ, et la ligne de délimitation est sinueuse, irrégulière, avec des

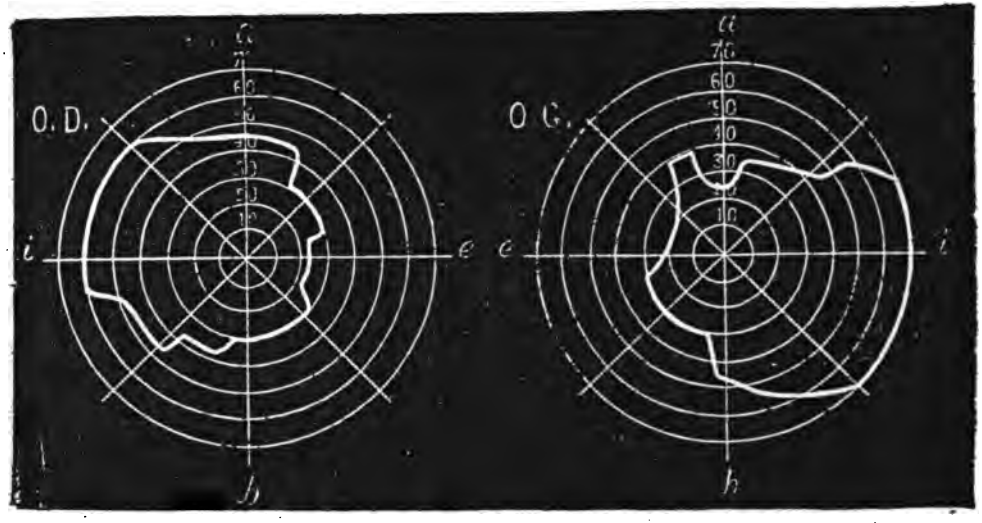

Fig. 10. — Champ visuel d'un épileptique hors des personnes.

rentrées plus ou moins prononcées, suivant les divers secteurs ; il en résulte, quelquefois, de véritables *scotomes périphériques* d'une position tout à fait inconstante (voir fig. 10 et 11). Et c'est exactement en conséquence de l'inconstante position de telles rentrées que ce caractère, qu'on aperçoit constamment dans les champs individuels, n'apparaît pas beaucoup dans le type moyen, où les différentes rentrées qui ne sont pas symétriques se compensent entre elles-mêmes, en donnant place à une ligne plus ou moins régulière légèrement sinueuse ;

3° Chez plusieurs épileptiques (4 sur 15) et souvent aussi chez les délinquants-nés (11 sur 16) le C. V. se présente plus limité à droite dans l'hémisphère inférieur et à gauche dans l'hémisphère supérieur en correspondance surtout des cadrans intérieurs respectifs ; il en résulte ainsi une hémiopie partielle inférieure à droite et supérieure à gauche ; c'est ce qu'on appelle l'hémiopie verticale hétéronyme partielle. Chez 5 épileptiques et chez 6 criminels il y avait une partielle hémiopie verticale homonyme. Cette hémiopie chez quelques-uns est exagérée ; chez les autres, elle est à peine indiquée ;

4° Chez 1 sur 15 épileptiques et chez 3 sur 26 des délinquants-nés étudiés, Ottolenghi a noté une limitation extrême dépendant d'une névro-rétinite ;

5° Le C. V. des couleurs se présente limité dans tous, mais, en proportion de l'ordinaire extension, moins limité que celui du blanc ;

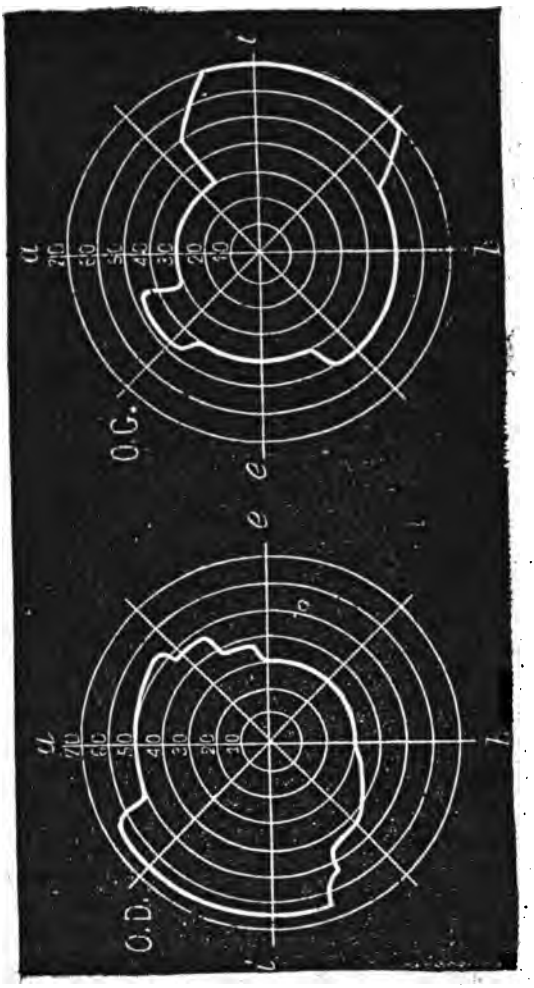

Fig. 11. — Champ visuel d'un délinquant-né.

6° La forme du champ visuel des couleurs suit constamment celle du blanc, soit pour irrégularité des limites périphériques, soit par l'hémiopie verticale partielle ;

7° Le C. V. du bleu et celui du rouge (ce dernier est un peu plus restreint) se croisent en différents points périphériques ;

8° La portion centrale du C. V. est normale chez les épileptiques et chez les délinquants-nés, soit pour le blanc, soit pour les couleurs ;

9° L'examen ophtalmoscopique dans la plupart de nos cas (9 épileptiques, 20 délinquants) était négatif ;

10° L'acuité visuelle a été trouvée tout à fait indépendante de la vision périphérique ; elle était plutôt normale chez nos épileptiques et nos délinquants-nés, même elle était plus grande que chez les normaux dans 8 épileptiques et 18 délinquants-nés ;

11° Les autres genres de sensibilité, générale, tactile, douloureuse, acoustique, gustative, olfactive, suivent en général les limitations de la vision périphérique plus constamment chez les épileptiques (65 p. 100) que chez les délinquants-nés (53 p. 100). Chez deux délinquants, quelques sensibilités (tact, douleur, odeur, saveur) manquaient tout à fait.

Des expériences analogues faites sur le champ visuel des individus normaux, des délinquants d'occasion, (4) des hystériques, (9) des névrasténiques, (4) des pellagreux, ont présenté constamment les caractères déjà connus ; seulement et

exceptionnellement Ottolenghi y a trouvé les caractères rencontrés chez les épileptiques et chez les délinquants-nés. Il vient d'obtenir le même résultat dans des observations faites sur des enfants criminels-nés, des épileptiques.

2 sur 4 criminels d'occasion ont présenté le champ visuel borné légèrement sans différences périphériques. Dans 4 neurosthéniques typiques, il a trouvé le champ limité, mais la ligne périmétrique régulière, la limitation concentrique pour les couleurs.

Dans les 5 sujets hypnotisés, le champ visuel était normal.

En état de monoïdisme et d'exaltation psychique, les limites du champ visuel s'étendent beaucoup, sans passer pourtant les bornes physiologiques.

Si le sujet est sous l'influence d'une suggestion, le champ visuel se modifie.

Chez 4 femmes criminelles d'occasion, une seule a présenté le champ visuel borné.

Au contraire, sur 10 femmes criminelles typiques étudiées, 2 seulement présentaient le champ visuel à limitations normales ; chez 8, il était plus ou moins borné ; chez 6, il y avait des rentrées périphériques plus ou moins prononcées qui formaient une ligne plus ou moins cassée ; dans 4, il y avait de véritables différences périphériques plus ou moins profondes.

Dans 11 prostituées-nées typiques, il trouva 8 fois le champ visuel borné ; 8 fois la ligne périmétrique irrégulière cassée ; dans 4, elle formait des sinuosités.

Dans 4 femmes hystéro-épileptiques, il rencontra le champ visuel borné, mais non pas constamment ; la ligne périmétrique était irrégulière, une fois seulement il y avait une hémiopie latérale.

Dans cette étude, M. Ottolenghi a eu aussi occasion de constater que l'extension et la régularité du champ visuel suivent très bien les variations de l'état psychique de l'individu.

Il en cite cet exemple : une criminelle-née, non hystérique, avait présenté, dans des conditions tout à fait tranquilles, un champ visuel très étendu, mais avec une périphérie un peu irrégulière et avec deux scotomes périphériques symétriques le long du diamètre vertical des yeux. Celle-ci soudainement, après plusieurs jours, tombe dans un état d'exaltation psychique, extravague, rit, fait beaucoup de tapage, gesticule et se comporte indécemment. Lorsqu'on a réussi à l'apaiser, merveilleuse étaient la célérité et l'exactitude avec lesquelles elle saisit les sensations, sans jamais se contredire, aux examens périmétriques, démontrant un champ visuel notablement étendu avec bornes inusitées dans les cas plus physiologiques et en même temps beaucoup plus réguliers : les deux sinuosités qui devaient dépendre des altérations périphériques optiques persistaient. En même temps la sensibilité du tact, la sensibilité douloureuse et la sensibilité olfactive se montrèrent plus fines.

Au point de vue étiologique, on peut rapporter les anomalies des champs visuels des épileptiques et des criminels à des lésions spéciales

ayant leur siège dans l'écorce cérébrale en correspondance avec les centres optiques.

Ces études nous donnent un caractère diagnostique nouveau, suffisamment constant, de l'épilepsie, hors des paroxysmes, différenciant celle-ci des autres névroses, spécialement de l'hystérisme; et un nouvel anneau de corrélation entre l'épilepsie et la criminalité, anneau qui, en même temps, nous démontre que ce n'est pas à l'hystérisme qu'on peut recourir (comme le voudrait M. le professeur Charcot que je vénère comme mon maître) pour expliquer les anomalies de la sensibilité chez les criminels et les vagabonds.

Il résulte en somme que le champ visuel, avec des limites irrégulières, avec des rentrées (scotomes périphériques), avec une partielle hémiopie verticale hétéronyme, constitue un caractère de l'épileptique (en dehors des accès) et du criminel-né.

Palimpsestes. — Le délit. — J'ai étudié (1) 1 229 inscriptions de criminels, sur les murs des prisons et 809 dans les livres qu'on donne à lire aux prisonniers dans leur cellule. Ces dernières traitent principalement du délit, 215,41 p. 1 000. Sur le nombre effectif (436) de ces palimpsestes, un quart et plus déclinent la responsabilité du crime, 72 sont des protestations d'innocence, 21 des justifications, 50 imputent aux autres le propre délit (10 en attribuent la cause à la femme, 7 à la nature, 5 à la destinée, 4 aux mauvaises

(1) *Palimpsesti del Carcere*, de C. Lombroso Torino, 1890.

compagnies, 4 au vin, 4 au jeu, 4 au manque de travail, 3 à la privation de parents, 2 à l'amour, 1 à la rigueur de la discipline militaire, 1 à la misère), 54 portent l'empreinte de la vanité du délit, 52 sont des propos de vengeance, 24 parlent de nouveaux délits à commettre en liberté, 8 se proposent pour l'avenir une plus grande prudence dans l'exécution, pour éviter la main de la justice.

Dans 15, la vanité du délit monte jusqu'au plus rebutant cynisme, 9 confessent avec impudence leurs délits, 3 suggèrent les manières de tromper la justice.

Il est bien vrai que 34 palimpsestes parlent de remords et même d'amendement; mais ceux-ci même ont souvent une certaine ironie, qui prête au doute, et dans d'autres la déclaration de repentir accompagne la déclaration de l'impossibilité de s'amender.

Les compagnons donnent 182,80 p. 1 000 des palimpsestes, 45 exhortent les complices ou les autres prisonniers à supporter la peine avec gaieté, et pensent des présages d'absolution ou de grâce, des projets d'émigration, des rendez-vous pour le moment où ils seront en liberté. Sur 27, il y a l'excitation des compagnons à commettre de nouveaux délits, ou à se venger; dans 24, il y a des imprécations contre les complices délateurs qu'on signale au mépris des autres; dans 14, il y a des soulagements et des espoirs d'absolution; dans 12, il se manifeste une certaine commisération pour les autres compagnons

de malheur, mais souvent avec des mots ironiques et peu convenables, comme par exemple, l'épithète de *compagnons de collège;* dans 7, on voit une vive satisfaction des condamnations dont sont frappés les compagnons de prison, 7 seulement ont des exhortations à l'amendement, 4 blâment les mauvaises compagnies.

La peine et la prison. — Une 3e série (307, c'est-à-dire 151,67 p. 1 000), est consacrée à la peine et à la prison.

La lascivité et l'amour. — Il est question d'amour sur 135 palimpsestes (68 p. 1 000 sujets). Étrange est le contraste entre ceux-ci et ceux (16 p. 1 000) qui parlent d'un amour sincère.

La religion. — Les palimpsestes inspirés par des sentiments religieux sont au nombre de 112 (55,33 p. 1 000 sujets); cependant seulement chez 26 se manifeste une véritable religion, tandis qu'elle est généralement invoquée comme complice du mal; dans 16, on voit une irreligiosité complète; dans 25, il y a des invectives contre les prêtres, et dans 11 contre l'Église.

Les lois et la justice. — Sous ce titre, nous avons réuni 87 inscriptions dans lesquelles on bafoue les lois et surtout ceux qui les administrent. On y voit surtout prédominer en nombre (37) les invectives contre les juges (parmi lesquelles 2 seulement contre le procureur du roi et 1 contre les jurés); ensuite il y en a 20 contre l'administration de la justice en général; 9 contre les

avocats ; 23 fois cependant nous avons vu des insultes contre ceux qui dénoncent à la justice les crimes des autres, contre les espions.

Les parents, l'amour, la saleté. — Une part minime est donnée à ces 3 sujets (respectivement 36, 34 et 24 palimpsestes), 9 démontrent un vrai amour pour la mère, 2 pour l'épouse ; du père, on n'en parle que dans une, et encore pour ne rien en dire ; les autres, sont adressées aux parents pour leur demander quelque chose ; elle sont des invectives contre les parents qui, pendant l'emprisonnement, abandonnent les délinquants.

Havelock-Elis nous donne des aperçus curieux de Davitt sur le ton sentimental des criminels.

C'est une chose singulière, observe M. Davitt, que j'aie rencontré très peu d'individus en prison témoignant, en apparence ou dans la conversation, qu'ils sont vraiment malheureux, et qui prennent en considération la longueur de leur peine ou sa sévérité extraordinaire, ou le contraste de leur vie antérieure et de leur vie de condamné. Davitt incline à attribuer ce sinistre contentement à une sorte de courage héroïque qui est providentiellement gravé dans la poitrine du criminel. Il se rappelle cependant un homme qui n'a jamais souri une seule fois pendant tout le temps qu'il est resté à Dartmour. Son existence paraissait être un chagrin perpétuel. Cet homme était un maçon de Swansea qui, retournant chez

lui le samedi soir, un peu excité, mais pas ivre, trouva sa femme pleurant, et apprenant qu'un homme demeurant vis-à-vis, dans la même rue, l'avait insultée, il se précipita hors de la maison, un ciseau à la main, chez son voisin, et le laissa mortellement blessé. Il est évident que cet homme qui a été condamné à sept ans de travaux forcés, n'était pas un criminel instinctif non plus qu'un criminel habituel; ce fut la force de ses instincts sociaux et non anti-sociaux qui le conduisit au crime.

Il était seulement criminel par passion, et son cas, en conséquence, ne présente aucune exception à la règle générale.

Selon Drago (ouv. cité) la vanité est un des défauts dominants des criminels; c'est elle qui les pousse souvent à se dénoncer eux-mêmes. Ainsi, à Buenos-Ayres, Federico Torrès, actuellement au pénitencier et coupable de plusieurs assassinats, fut découvert parce que, arrêté pour une infraction de caractère correctionnel, il révéla aux autorités, afin qu'elles sachent bien qu'elles étaient en présence d'un homme terrible, ses anciens forfaits, ignorés jusqu'alors, parmi lesquels figurait le meurtre d'un enfant qu'il avait jeté plusieurs fois en l'air, le recevant ensuite sur la pointe de son couteau.

CHAPITRE VII

ÉTIOLOGIE — HÉRÉDITÉ MORBIDE
UNE VILLE DE CRIMINELS
LES CAUSES DES RÉVOLUTIONS

Avec autant d'anomalies, il devait être naturel de trouver une grande, et étrange intensité dans l'hérédité morbide qui est la cause première des anomalies dégénératives et de presque toutes les névroses.

Penta nous a donné une statistique de l'hérédité morbide chez 500 grands criminels :

		P. 100.
1. Individus sans taches morbides héréditaires.	6. . .	1.20
2. — dans lesquels on ne peut connaître les notes héréditaires.	47. . .	9.40
3. Individus avec une seule note grave	232. . .	46.40
4. — avec plusieurs notes graves.	215. . .	43
Total.	500. . .	100 »

Sur 232 cas on a noté :

1. Criminalité.	30 fois
2. Hystérie	17 —
3. Epilepsie.	15 —
A reporter	62 fois

Report	62	fois
4. Autres neuropathes	20	—
5. Alcoolisme	40	—
6. Mattoïdisme	35	—
7. Phtisie	25	—
8. Age avancé des ascendants	23	—
9. Apoplexie cérébrale dans le jeune âge	10	—
10. Diathèses graves	12	—
11. Malaria chronique	5	—
Total	232	fois.

Sur 215 cas :

1. Phtisie	80	fois.
2. Folie	50	—
3. Age avancé des parents	55	—
4. Alcoolique	95	—
5. Hystérie	38	—
6. Epilepsie	22	—
7. Autres névropathes	65	—
8. Apoplexie cérébrale	20	—
9. Malaria grave	20	—
10. Diathèses graves	20	—
11. Criminalité	58	—
Total	523	fois.
Total de tous les cas où l'on a noté l'hérédité morbide dans 508 individus	755.	

Tandis que la fécondité chez les parents des délinquants était en général exagérée, chez les délinquants mêmes elle était défectueuse.

En voilà les preuves :

Vitalité dans les frères des délinquants, sur 104 observations :

Nés peu vitaux	70
Nés suffisamment vitaux	» 34
Total	» 104

Chez les 70 premiers, 54 fois, il y avait des maladies nerveuses, phtisie, aliénation mentale, criminalité ou autres dégénérations graves.

Sur 46 fils des délinquants étaient :

Nés peu vitaux		31
Nés suffisamment vitaux	»	11
Nés en condition douteuse	»	4
Total	»	46

Chez les 31 peu vitaux, nous avons eu 7 fois cependant les maladies nerveuses, et la phtisie, etc., comme auparavant.

Et il faut encore noter comment dans les générations successives, la vitalité diminue, car tandis que cette dernière, chez les frères, arrivait jusqu'à 32, 6 p. 100, dans les fils elle arrive à peine à 23, 8 p. 100.

D'un autre côté, on avait la fécondité (dans les parents des délinquants) sur 100 cas :

Exagérée		53
Petite.	»	23
Moyenne	»	24
Total	»	100

Dans les délinquants mêmes, sur 46 cas, la fécondité était :

Exagérée		10
Petite	»	31
Moyenne	»	5
Total	»	46

Ici, dans la fécondité arrive précisément la

proportion inverse, car tandis que dans les pères et mères on a 53 p. 100 de fécondité exagérée, dans les délinquants au contraire on a à peine 21, 7 p. 100; tandis que dans les uns la fécondité réduite marquait à peine 23 p. 100, dans les délinquants, elle arrive à 64, 4. La fécondité qui était déjà anormale chez les ascendants, parce qu'elle s'expliquait entre les deux extrémités, maximum et minimum, avec la prédominance du premier, dans les délinquants même commence à s'éteindre.

Selon la loi de Spencer, la génération chez les animaux est plus abondante; quoique asservis à de nombreux et graves agents destructeurs, quoique, donc, nés faibles, ceux-ci meurent précocement et en grand nombre. Ainsi la fécondité exagérée chez les ascendants des délinquants ne prouve pas une vigueur plus grande, mais plutôt une dégénérescence. Nous avons vu en effet que sur 104 cas, 54 fois au moins, les frères des délinquants étaient entachés de maladies nerveuses, de phtisie, d'aliénation mentale et d'autres défauts organiques qui provoquaient la réforme.

D'autre part, l'extinction de la fécondité dans les délinquants-fils, indique précisément que la dégénérescence qui était en germe dans leurs pères est devenue complète chez eux-mêmes.

Sichart. — Sichart (*Sur les facteurs individuels des délinquants — Arch. de Listz*, 1890, Marbourg) a étudié individuellement 3 881 hommes criminels de la prison dont il était le directeur; ces criminels toutefois avaient seulement commis des attentats

contre la propriété (vol, escroquerie), et il en a comparé les détails avec ceux des statistiques officielles de Wurtemberg; mais comme sa méthode est la même que celle de Marro, il sera utile de comparer les résultats. Cependant, Sichart n'ayant pas examiné de condamnés pour crimes de sang, la comparaison ne sera possible que pour les coupables contre la propriété et contre les mœurs.

Les fils illégitimes dans les prisons de Wurtemberg étaient : en 1884-85, dans la proportion de 14, 3 p. 100; en 1885-86, de 15, 7 p. 100; en 1886-87 de 15, 3 p. 100; tandis que parmi les honnêtes la proportion des fils illégitimes était de 8, 76 p. 100. Sichart, sur les 3 181 criminels (vol, escroc et viol), trouva que la proportion s'élevait à 27 p. 100, c'est-à-dire au double, ainsi divisés :

Sur 100 voleurs	32,4	p. 100
— escrocs	23,1	—
— coupables de lascivité, violateurs	21,	—
— parjures	13,	—
— incendiaires	12,9	—

Marro sur ses 507 criminels en a trouvé 2 seulement auxquels avait manqué absolument l'éducation par les parents, ils avaient des parents vicieux.

	Parents vicieux.			
Voleurs (Sichart)	20,9	p. 100	(Marro)	45,0
Incendiaires	11,	—	—	14,2
Escrocs	10,8	—	—	32,4
Coupables contre les bonnes mœurs	9,4	—	—	28,2
Parjures	6	—	—	—
Faux serment	12	—	—	—

Total des parents vicieux 43 p. 100.

Sichart trouve de la répugnance au travail dans 42 p. 100; le vagabondage et la mendicité dans 27 p. 100; voici le détail :

	Mendiants. P. 100.	Vagabonds. P. 100.	Alcoolisés. P. 100.	Alcoolisés. P. 100.		Alcoolisés. P. 100.
Voleurs. . .	52	35	44,2	28	(Marro)	78
Escrocs. . .	45	20	11,1	25,3	—	67,5
Incendiaires.	31	15,5	15,1	34,2	—	57,1
Libidineux. .	26,7	17,3	14	36,3	—	61,5
Faussaires. .	8,2	4,7	4,2	24	—	—

	Répugnance au travail. p. 100.	Mendiants. p. 100.	Vagabonds. p. 100.
Sur 1 248 voleurs fils légitimes. .	52	32	42
— 600 — fils illégitimes.	52,3	39	49

Hérédité. — Sichart a trouvé :

Fils de buveurs.			(Marro.)
Voleurs.	14,3	p. 100	46,6
Escrocs.	13,3	—	32,4
Incendiaires.	13,5	—	42,8
Faux serment.	11,1	—	—
Libidineux	14,2	—	43,5

Total : 16,2 p. 100.

Folie des parents.			(Marro.)
Incendiaires.	11	p. 100	28,5
Libidineux	8,5	—	10,2
Voleurs.	6,4	—	14,5
Escrocs.	5,5	—	10,3
Parjures	3,1	—	—

Total : 6,7 p. 100.

Épilepsie.			(Marro.)
Voleurs	2,1	p. 100	3,3
Escrocs	2	—	1,3
Incendiaires	1,8	—	—
Viols	1,2	—	—
Parjures	—	—	—

Total : 6,7 p. 100.

Suicide.			(Marro.)
Voleurs	5	p. 100	—
Incendiaires	8,2	—	—
Viols	3,9	—	5,1
Parjures	2,1	—	—
Escrocs	1,5	—	—

Total : 4,3 p. 100.

L'ensemble d'hérédité dans les crimes, selon lui, se vérifie :

Chez les incendiaires sur 36, 8 p. 100 ;
Chez les voleurs sur 32, 2 p. 100 ;
Chez les libidineux sur 28, 7 p. 100 ;
Chez les escrocs sur 23, 6 p. 100 ;
Chez les faussaires sur 20, 5 p. 100.

Baer a noté sur 25 548 prisonniers 23 p. 100 dont les parents étaient buveurs. Le chiffre du Wurtemberg donnerait 19 p. 100.

Chez les criminels de Marro il y a dans 41 p. 100 l'alcoolisme venant du père ; dans 5 p. 100, de la mère ; cherchant dans l'hérédité morbide la descendance des parents aliénés (fous), apoplectiques, alcooliques, épileptiques, hystériques et délinquants, il la trouva de 77 p. 100, même de 90 p. 100, s'il y comprenait encore les anomalies de caractère et l'âge des parents.

En tenant compte seulement de l'alcoolisme, de la folie, de l'épilepsie et du suicide chez les ascendants directs, l'hérédité morbide résulte de 71 p. 100 chez les incendiaires ; de 55 p. 100 chez les voleurs ; de 43 p. 100 chez les libidineux et de 37 p. 100 chez les trompeurs.

Selon Sichart, il y avait :

	Coupables d'habitude.	Coupables d'occasion.
Illégitimes	30,6 p. 100	17,4 p. 100
Vagabonds	40,4 —	3,8 —
Répugnants au travail. .	51,7 —	19,2 —
Mendiants	34,7 —	6,5 —
Buveurs	30,2 —	27,3 —
Immoraux	17,5 —	15,3 —
Dérivés par les alcooliques.	18,4 —	11 —

Bono à Sommariva-Bosco (1) a pu rassembler ces données sur la famille Alassia, qui prouvent les rapports de la criminalité avec la folie et leur directe hérédité.

1840. — Antoine Alassia empoisonne sa femme : il est supplicié. — Femme épileptique.

Jean meurtrier enfui en Amérique	Dominique suicidé	Auguste tué dans une rixe	Pierre maniaque religieux	Antoine 15 ans voleur	4 filles prostituées

Moeli (2) a également reconnu la fréquence d'antécédents héréditaires névropathiques ou psy-

(1) *Archivio de Psichiatria*, XII, 4.

(2) *Ueber ihre Verbrecher*, Berlin, 1888, p. 188.

chopathiques parmi les criminels. Sur 79 sujets plusieurs fois condamnés pour vol, il a constaté 41 fois l'existence de la folie ou de l'épilepsie chez l'un ou l'autre membre de la famille.

Chez 12 de ces 79 sujets il ne fut pas possible d'obtenir de renseignements.

Parmi les 67 restants :

a. 16 (23 p. 100) nièrent tout antécédent;

b. 10 (15 p. 100) présentèrent chez leurs ascendants, ou chez leurs collatéraux, des particularités du système nerveux, du suicide, de la criminalité ou de l'ivrognerie ;

c. Chez 14 (21 p. 100), il y avait (indépendamment d'autres antécédents pour quelques-uns) de l'aliénation mentale évidente ou une maladie nerveuse chez un autre membre de la famille, notamment chez un frère ou une sœur;

d. Chez 23 (40 p. 100) on trouva (indépendamment d'autres antécédents chez quelques-uns) spécialement dans l'ascendance directe de la folie évidente ou de l'épilepsie.

Dans un chapitre de son livre[1], Laurent nous donne l'histoire de toute une famille de fous moraux ou criminels-nés qui confirme merveilleusement, les données de Moeli et de Sichart.

« Le grand-père paternel est mort d'une affection cardiaque à soixante-sept ans, il était faible de caractère, subissant l'autorité de sa femme.

[1] *Les habitués des prisons*, 1890.

« La grand'mère paternelle, nerveuse et méchante, battait son mari à tous propos. Très colère, elle éprouvait du plaisir à fouetter sa sœur lorsqu'elle était malade.

« Le père était très nerveux, violent, mais poltron. Cependant il voyait la vie désordonnée de sa femme sans avoir le courage d'intervenir. Il vient de mourir d'une insuffisance aortique.

« Un oncle paternel est très vicieux et très violent. Il battait ses parents pour avoir de l'argent. Il profita de leur absence pour vendre une partie des meubles. Il a voulu tuer son frère par jalousie.

« Un cousin germain des deux précédents, dès l'âge de seize ans, se livrait à la pédérastie.

« Le grand-père maternel était intelligent, mais ivrogne. Il a subi deux ans de prison pour vol. Capitaine sous la Commune, il a encore été puni pour mauvaise conduite. Il était très mal équilibré, brutal et grossier. Marié une première fois, il eut quatre filles dont nous décrirons plus loin l'état mental. Veuf une seconde fois, il se mit alors en ménage avec une femme mariée, débauchée, alcoolique ; ils se grisaient ensemble, lui, elle et ses enfants.

« La grand'mère maternelle laissait ses enfants, et mangeait en compagnie de son mari l'argent de la semaine. Elle est morte d'un cancer utérin.

« La mère, très vicieuse, paresseuse et emportée, se marie à vingt ans et a deux enfants; à vingt-trois ans elle quitte son mari, se lie avec un jeune homme et met au monde une fille. Elle rentre ensuite dans son ménage et a un quatrième enfant; pendant ce temps, elle était la maîtresse d'un marchand de vins. A cet amant en succédèrent d'autres. A trente-cinq ans, elle accouche

d'un cinquième enfant. Laissant son ménage et ses enfants sans soins, elle passait sa vie dans des bouges, jouant aux cartes, se disputant avec les ivrognes. Elle a voulu à plusieurs fois, étant en état d'ivresse, tuer son mari.

« A trente-sept ans, elle a d'un de ses amants un sixième enfant qui meurt de méningite. Elle devient enceinte une huitième fois et quitte alors tout à fait le domicile de son mari, et elle attire chez elle ses filles, les laissant à la merci du premier venu pendant qu'elle se grise. — A trente-neuf ans, neuvième grossesse du fait d'un individu dont elle consent à subir les mauvais traitements.

« Cette femme avait trois sœurs.

« Sa première sœur était vicieuse dès le plus bas âge. Débauchée à seize ans, elle se livrait à la prostitution. Irascible elle a, dans un moment de jalousie, arraché l'oreille d'une femme. Sa deuxième sœur, âgée de trente-huit ans, est mariée et alcoolique, sale et inintelligente ; elle a trois enfants dont l'un, à neuf ans, pour un motif futile, se précipite par la fenêtre ; une autre fois, sans raison apparente, il s'est jeté sous une voiture. Il vient d'être atteint d'une méningite dont il a été guéri.

« Sa troisième sœur, inintelligente et sale, se grise en compagnie de son mari.

Passons maintenant à l'examen de la troisième génération qui comprend huit enfants :

« 1° Une fille âgée de dix-neuf ans. Peu intelligente, très blonde de cheveux, a la voûte palatine ogivale avec développement exagéré des bosses frontales. Le système pileux est très développé

sur le corps et d'une coloration noire foncée. Méchante, jalouse, elle mettait des épingles dans la soupe de son frère. A dix ans, on la trouvait dans les caves avec des petits garçons, se livrant à une débauche précoce. Elle a toujours refusé dese laisser embrasser par les membres de sa famille. « Je ne sais pourquoi, dit-elle, je voudrais bien, mais je ne puis pas; c'est plus fort que moi, ça me dégoûte. »

« A quinze ans, elle se livre à la prostitution publique et est incarcérée à Saint-Lazare et ensuite au couvent des dames de Saint-Michel, d'où, quinze jours après sa sortie, elle recommence sa vie désordonnée, se prostituant et vivant en compagnie de souteneurs.

« En ce moment, elle est avec une autre fille, détenue sous l'inculpation de vol.

« 2° Un garçon de dix-huit ans, travailleur, économe, honnête, mais nerveux et très entêté; il est faible de caractère comme son père.

« 3° Une fille adultérine de quinze ans, vicieuse, buveuse et gourmande. Elle fréquente les débits de vins et se grise souvent. Elle vole aux étalages des épiciers.

« 4° Une fille de quatorze ans, paresseuse, menteuse, voleuse, irascible, elle a la face constamment animée de tics et sa physionomie n'est qu'une grimace continuelle; sans aucun respect pour sa famille, elle profite, la nuit, du sommeil de sa grand'mère pour lui pincer les jambes et se venger ainsi de ses réprimandes. Egoïste, coquette et sale.

« 5° Un garçon de huit ans, rachitique, scrofuleux, très nerveux, irascible. Impérieux, il a des emportements avec impulsion à frapper avec toute

espèce d'objets. C'est un dolichocéphale d'une intelligence très ordinaire.

« 6° Une fille adultérine, morte à seize ans d'une méningite.

« 7° et 8° Deux garçons en bas âge.

« Tous ces malheureux sont des détraqués qui sont nés avec le vice dans le sang.

Après ces chiffres on ne trouvera pas étrange que Sighele, un jeune juriste de génie, ait découvert *Une ville de criminels-nés* (1).

Tous ceux qui ont étudié les statistiques criminelles savent que le crime se concentre de préférence dans un petit nombre d'endroits. Souvent, en examinant les chiffres d'un district, on se dirait : Voilà un département qui dans son ensemble serait satisfaisant s'il n'y avait pas une ville ou un village qui gâte tout. Peut-être en est-il du crime comme du poison qui, — tout en exerçant son influence pernicieuse dans toutes les parties de l'organisme, — affecte singulièrement certains organes.

En Italie, un de ces points malades, ou, comme dirait M. Joly, un de ces foyers de criminalité spontanée, est le village d'*Artena*, dans la province de Rome.

Situé au sommet d'une colline, au milieu d'une campagne verte et riante, avec un climat très doux, ce pays, où il n'y a pas de misère, devrait être un des plus honnêtes et des plus heureux. Au contraire, il jouit d'une célébrité infâme, et ses

(1) *Arch. di Psichiatria, Anthropologie criminelle*, 1890, XI.

habitants sont considérés, dans la contrée environnante, comme des voleurs, des brigands et des assassins. Cette renommée ne date pas d'hier : dans les chroniques italiennes du moyen âge on rencontre souvent le nom d'Artena, et son histoire peut se résumer en une longue série de crimes. Aujourd'hui, on dirait que le *banditisme*, qui agonise partout, s'est réfugié dans ce petit village, et y a gagné tout ce qu'il a perdu en extension.

On peut juger de la gravité du mal par la table statistique suivante :

CRIMES	NOMBRE ANNUEL DES CRIMES (pour 100 000 habitants.)	
	ITALIE Années 1875-1888.	ARTENA Années 1852-1888.
Meurtres, assassinats et vols avec homicide.	9,38	57,00
Coups et blessures.	34,17	205,00
Vols sur les chemins publics.	3,67	113,75
Vols simples et qualifiés.	47,36	177,00

Comme on le voit, *Artena* se distingue par un nombre de *coups et blessures*, de *meurtres* et d'*assassinats* SIX FOIS plus grand que la moyenne de l'Italie (et l'Italie est à la tête de la criminalité de toutes les nations civilisées pour les *crimes*-

personnes) et par un nombre de *vols sur les chemins publics* TRENTE FOIS plus grand que dans la moyenne de l'Italie. Et encore ces chiffres ne sauraient donner une idée exacte de la férocité et de l'audace des criminels d'*Artena*. Pour s'en rendre compte, il faudrait décrire longuement tous les crimes ; il faudrait voir comme on assassine en plein jour sur la place publique, comme on étrangle les témoins qui osent dire la vérité devant le juge d'instruction !...

Sighele a étudié aussi quelles sont les causes de ce phénomène étrange. Il en a trouvé plusieurs. Les premières et les plus générales sont : le caractère des habitants et l'influence exercée par les anciens gouvernements ; ce sont elles qui produisent la *camorra* et le *brigandage* (qui est la forme *rurale* de la *camorra*) dans tout le midi de l'Italie. Beaucoup d'écrivains se sont occupés de ce facteur ethnique social du crime : il est inutile d'y insister.

Une autre cause, — caractérisque de l'endroit en question — est l'impuissance de l'autorité à frapper les coupables. Dans les dernières années, presque tous les procès aboutissaient à une ordonnance de non-lieu. Le silence des témoins, qui étaient achetés ou intimidés, empêchait d'obtenir les preuves nécessaires ; aussi, les malfaiteurs, qui voyaient qu'on pouvait tenir la justice en échec, se croyaient autorisés à tout oser. Heureusement le procès du mois de juin 1890, qui se termina par 32 condamnations (dont plusieurs à la réclusion perpétuelle) a mis fin à cette impunité dangereuse.

Mais la cause principale est, sans aucun doute, l'hérédité. Sighele a fouillé tous les procès intentés contre les criminels d'*Artena* depuis 1852, et il y a toujours trouvé les mêmes noms. Le père, le fils, le petit-fils se suivaient à distance, comme poussés par une loi fatale. Dans le dernier procès il y avait deux familles, déjà célèbres dans les annales judiciaires : l'une de sept personnes, l'autre de six, le père, la mère, et les fils : pas un ne manquait. — On peut bien répéter ici les paroles de Vidocq : « Il existe des familles dans lesquelles le crime se transmet de génération en génération, et qui ne paraissent exister que pour prouver la vérité du vieux proverbe : *Bon chien chasse de race.* »

Jamais — je crois — on n'a rencontré meilleures preuves de la loi de l'hérédité.

En France, dans une série de bourgs disposés sur la lisière des forêts de la Thiérache, prolongement de celles des Ardennes, M. Fauvelle (1) signale une race criminelle. Partout où cette race prédomine, ce ne sont que rixes et violences de toutes sortes sur lesquelles l'autorité judiciaire se voit forcée le plus souvent de fermer les yeux pour ne pas encombrer les prisons. Tout étranger qui se risque au milieu de ces populations s'expose pour le moins à être insulté aussi bien par les femmes et les enfants que par les hommes. Même dans la classe aisée, cette brutalité reparaît sou-

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1891.

vent à travers un certain vernis de civilisation. L'alcoolisme fréquent, là comme ailleurs, exagère encore cette espèce de sauvagerie.

Le groupe ethnique en question a de la répugnance pour les travaux de culture; il exploite les forêts ou travaille à l'industrie du fer, mais se livre surtout avec passion à la contrebande. Sa taille est un peu au-dessus de la moyenne; il est fortement musclé; ses mâchoires sont larges et puissantes; le nez est droit et les arcades sourcilières accentuées. Le système pileux abondant est fortement pigmenté, ce qui le distingue à distance d'une autre race à cheveux blond jaunâtre, qui occupe un certain nombre de villages de la même contrée et à laquelle il ne s'allie que très rarement.

Le sexe des empoisonneurs. — Rossi (1) nous montre l'énorme proportion de femmes dans les empoisonnements. En Italie, de 1880 à 1888, on jugea aux cours d'assises :

Pour empoisonnements essayés ou non réussis	femmes	31
	mâles	38
— — réussis	femmes	29
	mâles	30

Donc, sur 100 empoisonneurs, 53,12 étaient mâles et 46,88 femmes. Les proportions annuelles des empoisonneurs, distingués par sexe pour 1 000, est :

Années	1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888
Mâles. . .	1,3	1,6	1,4	0,8	1,2	0,6	1,1	2,0	0,6
Femmes. .	16,6	12,9	36,1	17,0	3,2	3,2	37,6	33,9	13,1

(1) *Archivio di psichiatria*, 12, IV. Torino, Bocca.

Pourtant, dans neuf ans, ayant été jugés aux assises, 53 619 hommes et 3 172 femmes, on compte sur 1 000 condamnés mâles 1,26 empoisonneurs et sur 1 000 condamnées femmes 18,91 empoisonneuses.

Suivant les statistiques judiciaires de l'Ecosse pour l'année 1888 (voir Morrison, *Crimes and its Causes*, p. 154), 37 p. 100 des accusations étaient contre les femmes. Il est vrai que 11 p. 100 seulement de ces accusations étaient d'une nature grave, mais il ne reste pas moins vrai que les femmes en Ecosse commettent plus de crimes en proportion que les hommes. La proportion des criminelles anglaises n'arrive pas, en 1888, à 17 p. 100 ; elle a une tendance à diminuer, ayant été de 20 p. 100 dans les vingt dernières années. La proportion des délinquants féminins en Ecosse variant dans le sens opposé est une exception.

On ne peut pas douter que le grand nombre des crimes féminins en Ecosse doit être attribué à la condition sociale des femmes de ce pays. Dans aucun autre pays de l'Europe les femmes n'exécutent un travail manuel aussi lourd : elles travaillent aux champs et dans les fabriques à côté des hommes ; elles ne dépendent presque point des hommes pour leur existence, et mènent, au point de vue économique, une vie plus émancipée qu'ailleurs ; en un mot, elles ressemblent aux hommes dans leur activité sociale. Les statistiques écossaises sont une confirmation frappante de nos théories : plus les femmes seront forcées d'entrer dans le combat économique pour

la vie, plus elles deviendront criminelles. Ce n'est pas consolant, par la simple raison qu'un fort mouvement d'opinion se produit à présent dans le but de leur ouvrir la vie industrielle et publique au plus haut degré possible. En ce qui concerne l'opinion publique qui favorise l'augmentation des ligues féminines politiques, et d'autres organisations féminines d'un caractère agressif, c'est une erreur dont le résultat sera d'abaisser la nature des femmes. L'attitude agressive tenue par les membres de ses organisations est fâcheuse, car elle gâte les instincts élevés des femmes et leur caractère moral. L'influence exercée par les mères sur l'esprit des enfants est grand; mais cette influence deviendra certainement mauvaise, si l'esprit de la mère est contaminé par les nombreuses ruses de la vie électorale.

Dans la maison et à l'école primaire il y a assez d'occupations d'un caractère élevé pour retenir les femmes ; là leur travail est de beaucoup meilleur que celui des hommes ; et c'est parce que le travail de la maison et de l'école est à présent improprement exécuté, que notre civilisation est tombée dans la dégénération physique, dans le paupérisme et dans le crime.

Les marées électriques et les crimes.—Gonzer (1) prétend, d'après les travaux de M. Leblond, qu'il y a de véritables marées électriques produites

(1) Action des courants telluriques, du magnétisme terrestre sur l'activité cérébrale, par J. Gonzer. (*Arch. d'Anthr. criminelle*, 1891.)

par l'action du soleil et de la lune et se modifiant suivant les variations dans la situation astronomique de la terre (???). Ainsi les deux ondes électriques produites par le soleil et la lune s'ajouteraient l'une à l'autre en hauteur et en intensité au moment de la conjonction des deux astres ; puis, revenant à leurs valeurs respectives, se dissocient de plus en plus en passant par le premier quartier jusqu'à la pleine lune. Cette époque est marquée par une nouvelle accentuation légère des deux ondes. Enfin l'onde lunaire tend à se rapprocher de l'onde solaire jusqu'à ce que, après le deuxième quartier, la fusion se passe encore au moment de la nouvelle lune suivante. Il en résulte, conclut M. Gonzer, que si les courants telluriques exercent une influence sur les organismes, ils devront accentuer leurs effets d'abord et principalement à l'époque de la nouvelle lune, puis, en second lieu, à celle de la pleine lune.

Les faits que M. Gonzer apporte semblent prouver cette influence ; sur un total de 125 dates relevées dans l'histoire de la Révolution française, 48 tombent à la nouvelle lune, 21 au moment du premier quartier, 31 à la pleine lune et 25 au dernier quartier. Sur 146 émeutes, 39 ont lieu au moment de la nouvelle lune ; 31 au moment du premier quartier ; 44 vers la pleine lune ; et 32 au dernier quartier. Sur 105 grèves de l'année 1885, 33 éclatent à la nouvelle lune ; 21 au premier quartier ; 27 à la pleine lune, et 24 au deuxième quartier. 567 suicides, enregistrés dans l'espace de 9 mois, se répartissent de la

sorte : 151 à la nouvelle lune ; 116 au premier quartier ; 179 à la pleine lune et 122 au dernier quartier. En général, le deuxième quartier lunaire est toujours plus chargé que le premier et vient par ordre en troisième lieu. Peut-être le fait est-il imputable à ce que l'excitation est alors en période croissante (fusion de plus en plus complète des deux ondes électriques), tandis qu'elle va en décroissant jusqu'au premier quartier (dissociation de plus en plus grande des deux ondes après la nouvelle lune).

Il y aurait aussi une influence des marées électriques annuelle, ainsi que mensuelle. Les marées électriques sont comme les autres marées, plus intenses au moment des équinoxes : donc aux nouvelles lunes de mars et de septembre l'excitation doit être plus forte et se traduire par une proportionnalité plus grande des impulsions. Milton ne pouvait écrire que pendant l'équinoxe de printemps et l'équinoxe d'automne. Beaucoup de fous ont aussi des accès plus violents aux équinoxes.

Les petites et les grandes causes des révolutions et leur interférence. — Les pseudo-sociologues qui, inexperts dans toute forme de synthèse, ne sortent pas de certains refrains de formules immuables, nous objecteront que l'influence des causes physiques sur les révolutions est vraisemblable, en présence des causes sociales maintenant si prédominantes, et, dans l'antiquité même, déjà visiblement mêlées aux autres. Mais admettre les unes ne veut pas dire exclure

les autres, parce que les facteurs des phénomènes organiques et, par conséquent, plus encore des phénomènes humains, sont toujours multiples et que la prévalence des uns sur les autres n'empêche pas que l'on puisse étudier chaque facteur isolé.

Ainsi, quand nous disons que la chaleur influe sur la végétation de la plante, nous ne songeons pas à exclure l'influence de l'engrais, du terrain et surtout de la qualité de la semence ; une cause n'exclut pas l'autre, mais toutes ensemble (et l'une tantôt plus, tantôt moins que l'autre) se réunissent pour produire cet effet donné.

Dans tous les phénomènes historiques, et aussi dans les phénomènes biologiques, nous nous heurtons à un ensemble si complexe de causes diverses et contradictoires, qu'on est porté à désespérer d'arriver à y voir avec la clarté et la précision nécessaires dans les études naturelles ; en effet, si, par la méthode analytique, on brise l'enchaînement des faits, on peut les opposer alternativement pour démontrer que l'existence de l'un prouve la non-existence de l'autre, au grand triomphe de la logique, mais contre la nature réelle des faits, qui, bien qu'apparemment contradictoires, coexistent cependant vraiment.

Toutefois, comme il arrive toujours, quand on avance davantage dans les recherches, la confusion diminue ; les lignes plus saillantes se dessinent plus nettement ; on voit par exemple que le climat, le génie, l'industrie et la race, tout en restant facteurs principaux, n'empêchent pas que d'autres,

moins marquants tout d'abord, se mettent, dans des circonstances données, en première ligne et n'éclipsent tous les autres.

Culture intellectuelle. — Par exemple, d'après ce que j'ai trouvé touchant l'influence des plaines, du froid, de la race slave, la Pologne n'aurait jamais dû avoir de révolution; mais sa culture intellectuelle précoce et ses formes de gouvernement, qui en dérivèrent en grande partie, y faisant ressortir l'individualité d'une manière exagérée, jetant la division et la haine entre les individus et les castes jalouses l'une de l'autre, en ont fait, avec les oppressions étrangères, un des pays les plus agités.

Récemment la Russie est sortie de l'immobilité asiatique où elle était plongée depuis tant de siècles ; certainement la cause n'en est ni à la race, ni au climat, ni au gouvernement, mais à la culture intellectuelle augmentée tout d'un coup et plus puissante parce qu'elle était à l'état naissant, et au trouble économique qui suivit la libération des serfs.

Et l'Espagne qui, par le mélange des races, par le climat, etc., aurait dû être un pays évolutif et révolutionnaire, au moins autant que l'Italie et la France, perdit tout élan évolutif après que l'Inquisition, détruisant les meilleures intelligences, ne laissa plus en vie, pour ainsi dire, que les *pauperes spiritu*, ceux qui plaisaient à l'homme évangélique !

Sénilité. — D'autres fois, c'est une sénilité qui devient plus précoce et plus intense chez les

peuples qui ont trop vécu, et qui fait disparaître toute trace, tout sentiment d'évolution.

La décadence italienne, sa pauvreté d'évolution est due précisément à ses trop nombreuses gloires, à ses trop florissantes civilisations étrusques et romaines, du moyen age et peut-être de la Renaissance. Et la preuve en est dans le fait, que l'on voit, aujourd'hui, l'évolution faire surtout défaut dans les pays où la civilisation fut plus avancée, comme Venise, Rome, Florence, tandis que le Piémont, la Sicile, Gênes, qui n'eurent point le même éclat, qui furent barbares avant les Romains, et qui le redevinrent rapidement après, ont donné et donnent maintenant encore les plus grandes espérances de progrès.

Et telle est, en grande partie, la cause de la décadence de la Grèce, qui porte durement la peine de s'être élevée aux plus hauts sommets de l'intelligence.

La race flamande, qui descend des communes les plus célèbres du moyen âge, est la plus réactionnaire de la Belgique.

En Toscane, d'autres causes encore contribuèrent à étouffer tout germe d'évolution, et principalement l'antique influence sacerdotale qui remonte aux Lucumones, et l'épuisement provenant de l'exil et de la condamnation à mort des meilleurs citoyens. En 1358, les capitaines du parti guelfe exclurent des listes ou privèrent de leurs droits 98 des meilleurs citoyens avec tous leurs descendants, etc., sous prétexte qu'ils appartenaient au parti gibelin ; puis 15 en 1359; 5

en 1360; 6 en 1365. A son retour, en 1382, l'oligarchie triomphante condamna à mort 161 individus, en priva des centaines de leurs droits et en bannit des milliers.

Les Bulgares, au contraire, la dernière race dans le concert européen, celle dont la barbarie et la cruauté étaient proverbiales, — d'où le mot *bougre* (1), — se comportent maintenant comme les peuples les plus judicieux, parce que, chez eux, la greffe tartare, slave, allemande et grecque a donné une race plus progressive que dans la Serbie limitrophe; parce que l'histoire ne les a pas encore épuisés et parce que, nation nouvelle — et précisément parce qu'elle est nouvelle, comme les récentes Républiques américaines, — elle a mis des jeunes gens au gouvernement : Battemberg avait 20 ans quand il fut choisi comme prince régnant; Stambouloff en a 30 seulement.

Changements extérieurs. — Spencer lui-même, partisan si convaincu de l'évolution, admet que, très souvent, avec le changement des circonstances extérieures, l'espèce change et parfois rétrograde : « Ainsi en est-il pour beaucoup d'espèces de parasites, qui ont perdu, par un mouvement de rétrogradation, leur structure primitive. Quelquefois le progrès de certains types emporte et implique la régression d'autres types, qu'il refoule dans des climats moins favorables et qu'il contraint à des conditions de vie difficiles. »

(1) Du Cange, *Dictionnaire.*

Les organismes sociaux humains, eux aussi, lorsque changèrent les conditions météoriques, ou géologiques, ou sociales par la fuite devant une race supérieure, se modifièrent et se modifient encore à leur détriment (1), par suite de l'obligation de vivre dans des climats plus malsains, etc. ; et ainsi en fut-il au Cambodge, au Pérou. Il y eut toujours des races qui contraignirent les vaincus à se réfugier dans des lieux qui ne convenaient pas à l'état social où ils étaient parvenus ; et c'est ainsi que plusieurs races, qui sont maintenant inférieures, furent soumises à des causes de dégénérescence, qui échappent souvent à l'observation.

Les Australiens ont certains restes de civilisation (interdiction du mariage entre parents, usage de la circoncision, arrachement des dents, etc.) que l'on trouve également chez d'autres tribus lointaines, ce qui fait soupçonner que, il y a des siècles, ces différentes tribus formaient un grand empire.

Dans la plaine, le climat très chaud rend antirévolutionnaire les Sémites, les Fellahs et les Berbères de l'Egypte ; vice versa, les Berbères montagnards de l'Algérie créent de continuelles révolutions contre la France, de même que, auparavant, ils étaient rebelles à leur propre gouvernement. C'est ainsi que l'on trouve à Alger les sépulcres de sept Deys, nommés et tués en un seul jour. Mais les nouvelles conditions civiles,

(1) Du Cange, *Dictionnaire*.

favorisées par le Tewfick, y ont implanté récemment un germe de révolution.

Sous l'influence de nouveaux milieux et de nouveaux croisements, les agriculteurs hollandais devinrent les pasteurs nomades d'Afrique (Boers), les chasseurs normands devinrent d'audacieux navigateurs, les Juifs pasteurs des commerçants, le rigide conservateur anglo-saxon le libre novateur et le révolutionnaire américain du nord.

Etat naissant. — La prédominance de quelques causes, d'une manière absolue dans certains temps, et non plus en d'autres, spécialement dans les temps modernes, s'explique encore assez facilement par le fait que, dans la sociologie comme dans la chimie, l'influence de certains agents, à l'état naissant, est beaucoup plus puissante et plus nette, et laisse des traces plus durables; on peut le démontrer également avec la physiologie humaine, par le fait que les premières excitations, même si elles sont plus faibles, se ressentent mieux que les secondes, et que, dans les fécondations ultérieures, l'influence du premier fécondant se fait sentir en proportions relativement plus grandes; ainsi donc, l'influence du climat persévéra alors même que l'influence de la race y faisait obstacle.

« Les influences locales, écrit Spencer, avaient, au commencement de la civilisation, une action souveraine; seule, notre civilisation, avec un organisme plus complet, peut fleurir dans les climats les plus défavorables. »

Et ce sont là de nouvelles raisons pour les-

quelles, dans certains sites, comme à Florence, par exemple, la colline n'est plus aussi favorable au génie qu'en d'autres temps.

Actuellement les religions influent bien peu sur la civilisation et sur l'évolution; mais, quand elles étaient à l'état naissant, elles favorisaient beaucoup les révoltes et les révolutions. Les nouvelles religions sont presque toujours accompagnées d'une véritable évolution progressive dans la morale, dans l'amélioration du caractère, ce qui les aide à faire des prosélytes parmi les gens honnêtes; le Babysme en Perse, le Bouddhisme en Asie, le Christianisme et le Luthérianisme en Europe nous en donnent un exemple, — et cela se remarque aussi à l'apparition de certaines sectes, comme celle des Lazzarettistes, des Quakers et des sectaires russes ; mais, après quelque temps, le phénomène disparaît et les religions deviennent même de nouvelles sources d'immoralité.

Certains excitants nerveux, la coca, et, depuis longtemps déjà, le café, le tabac, purent être importés sans soulever aucune opposition, sauf de la part du misonéisme qui les fit excommunier par l'organe misonéique principal, la religion; mais, les premiers aliments nerveux découverts, l'eau-de-vie, l'alcool, l'hydromel, l'amrita, etc., produisirent une énorme perturbation, qui retentit encore dans les traditions de tous les peuples (Adam, Noé, Bacchus, etc.), et favorisèrent l'évolution religieuse (v. s.).

Quand les peuples vivaient très isolés, les pre-

mières greffes climatiques ou ethniques furent suivies d'une évolution bien plus considérable qu'aujourd'hui — il suffit de se rappeler les Doriens, les Romains. Ces croisements nous ont déjà expliqué l'évolution très précoce de la Pologne, évolution qui s'évanouit aussitôt que cessèrent les premières influences.

Manque d'affinité. — L'influence du manque d'affinité de la race, dans la révolte, a été très exagérée, parce qu'elle est la plus en évidence et qu'elle nous cache un grand nombre de causes plus difficiles à découvrir. Nous voyons, en effet, les Sardes, qui manquent absolument d'affinité avec les Piémontais, et les Corses, si différents des Français, vivre d'accord entre eux ; toute l'Europe nous offre le phénomène de la superposition et du mélange de races manquant le plus d'affinité, tandis que d'autres, bien que plus voisines par le sang, ne fusionnent pas entre elles, en raison de l'influence d'autres causes désassimilatrices ; ainsi les Polonais haïssent les Russes, avec lesquels cependant ils ont de commun le sang slave, tandis qu'ils s'assimilent, au contraire, avec les Autrichiens qui ont avec eux une bien moindre affinité.

De même, les populations du Rhin, allemandes en grande partie, se rapprochent plus volontiers des populations françaises ; les intérêts commerciaux et les habitudes l'emportent sur l'attraction ethnique.

Ainsi, le manque d'affinité de races ne suffit pas, à lui seul, à expliquer les haines des Irlan-

dais contre les Anglais, qui ont certainement plus d'affinité avec eux que les Français qu'ils invoquent si souvent ; mais les anciennes violences, le refus des franchises et les préjugés religieux suffisent à les expliquer. En effet, le pays de Galles, celte autant que l'Irlande, fusionne au contraire complètement avec l'Angleterre ; il en est de même de l'Ecosse, celte elle aussi, en grande partie.

Un bon gouvernement favorise, d'une manière spéciale, la fusion des races, lorsque vient s'y joindre l'attraction qu'exercent les grandes masses sur les petites ; voilà la cause principale de la fusion des races sémitiques de la Sardaigne avec les races celtiques piémontaises, et des races corses, parfaitement italiques, avec les races françaises.

Il faut y ajouter aussi la colonisation intelligente, qui peut rapprocher les peuples, en créant de nouveaux intérêts communs, spécialement quand il s'agit de races inférieures ; cela se vit anciennement pour l'Empire romain qui domina le monde plus par ses colonies que par ses armes ; et cela se renouvelle aujourd'hui pour l'Angleterre et pour la Hollande.

Facteurs secondaires de la civilisation. — Il faut considérer, ici, comme nous l'avons indiqué plus haut, l'influence des facteurs secondaires qui se multiplient, avec la progression des siècles, et font disparaître l'influence primitive. Ainsi nous avons vu, d'après la statistique, que l'influence économique devient très grande dans les der-

nières années, tandis que, dans les premiers temps, elle n'est pas remarquée. Quand on ne porte pas de vêtements, ou à peu près, quand un homme se borne aux premiers besoins, il est naturel que tout le complexe coefficient de l'influence économique manque. Il devient, au contraire, plus puissant que tous les autres quand la civilisation surajoute aux besoins d'un peuple, non seulement ceux des peuples contemporains, mais encore ceux du passé ; c'est ainsi que, au vin et au café, nous avons joint la coca du Pérou, le thé de la Chine, l'opium de l'Inde, le tabac et le cacao de l'Amérique.

A leur tour ces agents, avec l'alcoolisme, le nicotisme, etc., produisent des modifications profondes qui deviennent des causes de révolte, etc. La civilisation modifie les peuples, et ces modifications multiplient les causes d'évolution.

La Bretagne, par exemple, ainsi que les départements des Pyrénées, en ce siècle, devinrent industriels ; c'est pour ce motif que leur population augmenta beaucoup de densité (Jacoby). Voilà une cause qui doit modifier les tendances conservatrices de ces pays et les transformer en pays révolutionnaires.

L'abus intellectuel lui-même, que la civilisation apporte avec elle, engendre la néurasthénie qui transforme l'organisme d'un peuple, le rend inquiet, inconstant, révolutionnaire, plus que toutes les influences de climat et de race.

La Hollande est un pays froid, plat, donc antirévolutionnaire par excellence, spécialement aux

époques antérieures, où la culture y était très peu répandue ; mais la lutte avec la mer et avec l'oppression étrangère aiguisa sa tendance évolutive.

Petites causes. — Enfin il y a les petites causes dont des centaines échappent à notre attention. Ainsi Spencer remarque que les sources chaudes furent l'origine des vastes industries céramiques des tribus américaines : — d'autre part, la grande quantité de bêtes de somme, facilitant les transports des Indo-Européens, en augmenta l'évolution ; ainsi en est-il de la multiplicité des produits minéraux ou végétaux qui facilitèrent la fabrication des barques, des maisons, des étoffes. Au contraire, une forêt trop épaisse, inaccessible, peuplée de bêtes féroces, peut empêcher une évolution. Ainsi, la lagune qui isole Venise dont les nombreux canaux rendent difficile l'insurrection en masse, fut une cause de sa stabilité politique. Sans la destruction du Temple de Jérusalem, les progrès du Christianisme, selon Renan, auraient été très lents ; toute propagande profonde eût été interdite, des lettres d'obédience datées de Jérusalem eussent été exigées des missionnaires (1).

Les Dalécarliens ayant observé que le vent du nord n'avait cessé de souffler pendant le discours que Gustave Wasa leur adressait pour les engager à se révolter contre les Danois, ils virent, dans ce fait, un signe de la volonté du ciel et un gage assuré de succès ; sans délibérer davantage, ils

(1) Renan, *L'Antéchrist.*

résolurent de le suivre et formèrent sur-le-champ un corps de quatre cents hommes (1).

Révoltes. — Une interférence très grande est donnée par le fait que, malgré nous, nous devons étudier ici conjointement, les révoltes et les révolutions, entre lesquelles sont plus nombreux (et nous le verrons mieux ensuite) les antagonismes que les analogies ; de sorte que les causes qui favorisent les unes font obstacle aux autres ; — ainsi, nous avons vu que les races celtiques sont très rebelles et peu évolutives ; que la chaleur est en rapport direct avec les révoltes, tandis que les révolutions, au contraire, ont lieu dans les pays tempérés ; et nous verrons que les femmes, fréquemment rebelles, ne sont jamais évolutives.

Contradictions. — Il est plus étrange encore de voir ce contraste dans un même peuple, révélant alors une contradiction apparente dans la manifestation du phénomène lui-même ; tel est, par exemple, le cas de la génialité révolutionnaire que nous avons trouvée chez les races vieilles : ici, la génialité est due à des causes névrotiques, qui font naître les génies et les révolutionnaires sporadiquement, tandis que l'ultra-conservatisme sénile reste toujours prédominant comme chez les Sémites et en Italie chez les Vénitiens. Ici encore, la contradiction n'exclut pas la coexistence. Et c'est ainsi que s'explique le fait étrange que le Bouddhisme et le Christianisme furent

(1) De Vertot, *Histoire des Révolutions de Suède.*

repoussés par les races hindoustanes et sémitiques, chez lesquelles ils prirent naissance, et qu'ils ne purent se répandre qu'en dehors de ces races.

Occasions. — A tout cela viennent s'ajouter les influences individuelles, que nous étudierons dans les chapitres suivants, et les causes occasionnelles, qui peuvent être des plus disparates. — Aristote (*op. cit.*) rappelle que les oligarchies périssent lorsque quelqu'un de ses membres y devient trop puissant ; et que, au contraire, lorsqu'elles ont été renversées, elles cherchent à se rétablir au moyen des révolutions. A Syracuse, continue-t-il, la constitution fut changée par suite d'une querelle amoureuse qui poussa à l'insurrection deux jeunes gens haut placés et leurs partisans. Parlant des tyrannicides, il trouve que, le plus souvent, ce sont des injures personnelles qui les suscitent : Amyntas fut tué par celui-là même auquel il se vantait d'avoir fait violence ; Périandre trouva la mort pour le même motif ; Philippe périt de la main de Pausanias pour ne l'avoir pas vengé des outrages d'Attale ; Hipparque fut assassiné par Aristogiton et par Harmodius pour avoir outragé la sœur de ce dernier, etc.

A Mitylène, les contestations de deux héritiers, et à Delphes, un manquement à une promesse de mariage causèrent des troubles pendant de longues années ; de même, à Florence, — mais cela n'est pas prouvé — l'affront infligé par Buondelmonti aux Amedei aurait été l'origine des san-

glantes rivalités des Guelfes et des Gibelins (1).

Bacon remarque que parfois une parole, une réponse vive de quelque prince fut l'étincelle qui fit éclater la sédition : Galba causa sa perte pour avoir dit : *Legi a se militem non emi*, les soldats n'espérant plus alors pouvoir faire payer leurs votes. De même cette parole de Probus : *Si vixero, non opus erit amplius romano imperio militibus*, souleva contre lui la soldatesque. Dans notre siècle, également, des émeutes assez graves n'eurent pas de motif plus sérieux : au mois d'avril 1821, une révolte éclata à Madrid parce que le roi ne voulut pas ou ne put pas assister à une procession religieuse; en juillet 1867, Bucharest s'insurgea contre le monopole des tabacs; en septembre 1867, Manchester se souleva à la suite de l'arrestation de deux Fénians, et, en septembre 1876, Amsterdam, à cause de l'abolition d'une foire annuelle.

Bien entendu que les occasions, si elles influent dans les révoltes, ne sont qu'un prétexte, un déterminant dans les révolutions, c'est-à-dire qu'elles font qu'un peuple qui y est prédisposé s'y précipite.

A Rome, les violences de Papyrius sur l'enfant qu'un débiteur lui avait laissé en-gage, déterminèrent la révolution qui finit par l'abolition de l'esclavage pour dettes. — Les tortures que Démophile et sa femme infligeaient à leurs esclaves

(1) Hartwig, dans les *Florentinische Studien*, déclare que c'est là une légende.

amenèrent (avec les habitudes d'un brigandage autorisé) la grande révolte des esclaves en Sicile ; et ceux-ci, en effet, épargnèrent, dans le massacre de cette famille, une femme qui s'était montrée bienveillante pour eux ; preuve (écrit Diodore) que les excès commis par les esclaves étaient provoqués par ceux des maîtres.

La brutalité d'un soldat et la lubricité d'un prince furent l'occasion qui fit éclater les Vêpres Siciliennes et chasser les Tarquins. Mais qui peut douter, en se rappelant de combien d'infamies se rendirent impunément coupables, parmi nous, les rois et les peuples conquérants, que ce fut là moins la cause véritable que l'occasion et le prétexte ?

Il faut que l'oppression, exercée par une caste sur les autres, soit exagérée pour provoquer la réaction de la part des victimes, comme nous le démontrent les abus des prêtres, des militaires — et aujourd'hui des avocats — tolérés si longtemps sans protestation.

Guerres. — Les guerres sont également des occasions de soulèvements.

Ainsi, à Thèbes, après avoir perdu la bataille des Enophiques, le gouvernement démocratique fut renversé ; à Athènes, les classes riches perdirent le pouvoir après que, par suite des pertes subies dans la guerre contre Sparte, elles durent faire partie de l'infanterie. A Argos, après la perte de la bataille contre Cléomène, toute l'armée dut donner les droits de citoyen aux esclaves ; à Tarente, la démagogie l'emporta après une défaite

des citoyens dans une bataille; Syracuse, après la victoire du peuple sur les Athéniens, substitua la démocratie à la république.

A Athènes, quand la flotte, dont les éléments étaient fournis par le peuple, vainquit à Salamine, la démocratie l'emporta sur l'Aréopage.

Au moyen âge, la bataille de Monteaperti fit tomber le parti guelfe à Florence, comme la bataille de Bénévent, par la mort de Manfred, le rétablit; les Gibelins eux-mêmes cédèrent en partie le gouvernement.

« Souvent, écrit Aristote, les oligarches, par défiance mutuelle, remettent, en temps de guerre, la garde de la ville à des soldats, dont le chef devient ensuite le maître de tous. » Il en fut ainsi à Samos, à Larisse, à Abydos — et pouvons-nous ajouter, en France, il y a peu d'années.

Au contraire, les victoires polonaises de 1587 à 1795, selon Soltyck, en aggravant l'état des classes pauvres, sans compensations, et en augmentant les difficultés des peuples vaincus, auraient été une des causes de la ruine de la Pologne.

La guerre franco-prussienne créa ou, pour mieux dire, cimenta l'Empire en Allemagne, bien qu'auparavant les populations s'y montrassent hostiles : cela est prouvé par la statistique des crimes politiques en Allemagne, d'après laquelle on constate que le nombre des procès pour offenses contre l'Empereur, après s'être élevé, de 76 (1846) à 242 en 1848 et à 362 en 1849, avait peu à peu repris le cours normal avant la guerre

de 1866, s'élevant ensuite, de nouveau, à 375 pour tomber en 1879-81 à 132 et 193 (1).

Selon Renan, les deux grandes révolutions juives, le Judaïsme et le Christianisme, furent dues en partie aux Prophètes, mais plus encore à la grande perturbation provoquée, parmi les Juifs, par les victoires des Assyriens et des Romains.

Les guerres qui, cependant, semblent avoir une action si marquée sur les révolutions, peuvent, toutefois, être comparées à certaines maladies qui permettent à de vieilles dyscrasies de se manifester au dehors; ce sont des occasions de trouble, qui suppléent à l'office que les mattoïdes et les génies exercent plus brusquement, c'est-à-dire, de mettre en lumière les défauts, de découvrir les aspirations du pays et ensuite de préparer les remèdes aux maux. — Ce ne fut jamais, en somme, une bataille qui décida une révolution, mais elle donna la dernière poussée sans laquelle elle aurait avorté ou n'aurait surgi que plus tard.

Cela, d'ailleurs, se comprend bien, sachant qu'une victoire est le résultat des forces intellectuelles, économiques et matérielles d'un peuple, et que, par conséquent, la perte d'une guerre est le signe de son infériorité, ce qui amène une réaction naturelle de l'orgueil national offensé contre la forme de gouvernement, ou contre l'homme

(1) *Verbrechen und Verbrecher in Prussen*, 1854-1878. Berlin, 1884.

auquel, à tort ou à raison, on fait remonter la responsabilité de la défaite.

Étiologie de la prostitution. — Grimaldi (*op. cit.*) a étudié aussi l'étiologie dans la prostitution; dans ses 26 filles, les influences héréditaires dérivent pour la plupart de l'alcoolisme des parents, ainsi que des mauvaises mœurs de la mère et de diverses maladies nerveuses.

Presque la moitié avait perdu avant 15 ans l'un ou l'autre de ses parents ou tous les deux. Recrutées dans les métiers qui réclament une plus grande lutte sociale, elles n'ont reçu aucune instruction; deux seulement savent lire et écrire, et elles se sont livrées à l'homme, quelques-unes à l'âge de 11 à 12 ans, la plus grande partie (11 sur 26) un ou quatre ans avant les menstruations; 18 sur 26 se sont prostituées immédiatement après le premier embrassement. Il examine la théorie de l'influence exclusive du milieu ambiant, surtout de la pauvreté, sur la prostitution, et la réfute les statistiques à la main. Dix-sept des vingt-six prostituées qu'il a examinées pouvaient gagner leur vie par un travail utile, sans se prostituer.

Il croit que les causes sociales ne poussent pas au vice, si elles n'agissent que sur des organismes défectueux dans le développement physique et sur des constitutions dégénérées par hérédité. C'est pour cela que quelquefois se manifestent de vicieuses tendances dans la sphère sexuelle dès les premières années de la vie; il

cite des exemples qu'il a pris dans la littérature psychiatrique. Il étudie ensuite la prostitution dans ses rapports avec le délit et avec la folie. Ses sujets se trouvent dans les prisons plus que dans les hôpitaux des fous.

Il indique le peu de confiance qu'il faut avoir (sur la base des faits positifs) dans les correctifs de l'instruction — qu'on estime presque universellement le meilleur remède contre la prostitution — et il prouve que même le manque d'instruction dans les prostituées appartient, comme l'oisiveté, la paresse, l'incapacité au travail, etc., aux stigmates dégénératifs dont elles sont chargées.

Ensuite il relève les caractères que la prostitution a de commun avec la folie, et de préférence avec la folie morale. Il trouve fréquente l'excitation sexuelle chez les aliénées, et observe que souvent la maladie de l'esprit est constituée surtout par celle-là. Il confirme ces vues par l'histoire de quelques aliénées, lesquelles, si elles ne furent pas prostituées dans le vrai sens du mot, furent impudiques, nymphomanes, précoces dans les désirs charnels, incorrigibles.

Il conclut en faisant rentrer la prostitution dans les maladies dégénératives et la considère comme un mal indestructible, tout en admettant aussi une prostitution occasionnelle.

CHAPITRE VIII

FOLIE CRIMINELLE

Les rapports si étroits de la criminalité avec l'épilepsie nous expliquent ceux qui existent entre la criminalité et la folie dont l'épilepsie est déjà une espèce et des plus importantes.

Dans ces derniers jours, Morselli (*Sur quelques anomalies de l'os occipital chez les aliénés*, 1890) résumant 200 observations, dans les crânes des aliénés, en a trouvé 43 avec anomalies de la base.

	Fous P. 100	Normaux P. 100	Criminels P. 100
Asymétrie excessive des deux condyles.	2,50	0,64	10
Fusion de l'atlas avec l'occipital.	1,5	0,64	3
Troisième condyle occipital vrai. .	1,5	0,35	»
Des protubérances mammillaires ou condyles abortifs.	3,0	»	»
Persistance du basiotique. . . .	0,5	»	»
La fossette pharyngienne	3,0	»	»
La fossette occipitale moyenne vermiane	14,0	1,8	16

Ardù (1) a étudié aussi les anomalies de la base

(1) *Archiv. di Psichiatria*, XII, 3.

crânienne. Dans 150 crâ
il a trouvé :

La persistance de la fossette
nique complète dans . .
— incomplète — . .
Le 3e condyle occipital com
— incomplet . .

Il a trouvé aussi les vestiges (deux fois bien éclatants) de l'*os basiotique d'Albrecht*, en même proportion chez les normaux et les anormaux (20 p. 100).

Morrison. — Morrison (*Crime and its Causes*, London, 1891) a calculé que parmi les 441 criminels meurtriers d'Angleterre (de 1879 à 1888) 143, c'est-à-dire 32 p. 100, étaient fous.

Parmi les prisonniers d'Angleterre il y en avait 12 p. 100 qui ne savaient pas et ne pouvaient pas lire ni écrire, faute d'intelligence bien plus que d'éducation.

Semal. — Semal (*Un coup d'œil sur les folies pénitentiaires*, 1890) nous a donné des aperçus très importants sur les fous criminels de la Belgique pendant vingt années (1865-1884).

La proportion des fous dans les prisons ne paraît pas très grande à première vue : 514 sur 526 313 détenus, c'est-à-dire 100 p. 100 000, tandis que, pour la population libre, la proportion est de 182 p. 100 000.

(1) *Arch. di Psichiatria*, XII, 1891.

Mais en écartant les 235 000 condamnés en simple police qui n'ont fait qu'effleurer la détention, nous restons en présence de 291 000 détenus, criminels et correctionnels réunis, ayant fourni 541 aliénés, soit 155 sur 100 000 dépassant donc notablement la proportion de 132 sur 100 000 habitants recensée pour la population totale du pays. Sur ces 514 aliénés, il y a 220 prévenus renvoyés des poursuites, pour lesquels la détention ne peut être incriminée.

Mais l'élimination peut et doit être poussée plus loin encore, puisque de 295 qui restent de ceux-ci, il faut défalquer 8 simulateurs, 42 sur qui les renseignements manquent, 11 dont l'état psychopathique était symptomatique d'une affection morbide définie, et enfin 155 dont l'état de folie, méconnu pendant l'instruction et les débats, s'est révélé dès le *début* de la détention. Le total des défalcations ainsi opérées nous ramène à un chiffre de 79 détenus chez qui la folie s'est déclarée *au cours de la détention.*

Parmi ceux-ci, il y en a 32 que le régime de la prison a rendus fous incontestablement.

Ce chiffre qui paraît insignifiant, au premier abord, acquiert au contraire une haute portée, quand on constate qu'il doit donner la mesure de l'influence nocive de la détention, non pas disséminée sur les 526 000 détenus, ni même comparée au total de 514 aliénés relevés sur cette population, mais s'adaptant exclusivement aux 79 cas de folie nettement éclos en prison.

Ce qui revient à dire que 40 p. 100 des prison-

niers, qui deviennent aliénés au cours de leur détention, doivent leur maladie au régime pénitentiaire qu'ils subissent; chez le restant, l'influence de ce régime s'est confondue avec celle de facteurs étrangers à la détention, soit individuels, soit sociaux.

Semal a fait l'examen des causes occasionnelles de l'éclosion ou de l'aggravation des phénomènes morbides chez les détenus soumis pendant toute la durée de leur peine à la détention cellulaire.

Ils sont au nombre de 44, dont 16 exempts de tout antécédent fâcheux, et 28 plus ou moins prédisposés; ils forment donc plus de la moitié des détenus devenus aliénés au cours de leur détention.

Ce qui fixe mieux l'opinion qu'on doit se former à cet égard, c'est d'abord que l'isolement cellulaire n'est incriminé que cinq fois chez 51 détenus qui ne firent qu'une partie de leur peine en cellule, soit 1 fois sur 10, tandis qu'il est noté 22 fois chez 156 détenus soumis pendant le cours entier de leur peine au système de la séparation individuelle, soit 1 sur 7 au lieu de 1 sur 10.

Un premier groupe se compose de deux sujets hypocondriaques (crainte d'empoisonnement), guéris par l'amélioration du régime.

Puis viennent deux mystiques adonnés à l'onanisme, conformément à une bizarrerie pathologique qui mêle si fréquemment la religiosité et l'érotisme. La cellule évidemment favorise le pro-

cessus morbide, mais les habitudes solitaires s'invétèrent dans tous les milieux, et la surveillance est partout impuissante à les réprimer. Le mysticisme, sollicité par des démonstrations et des enseignements tendant à l'éveil du repentir, a par contre toujours vécu de l'isolement.

Enfin, où éclate la faculté nocive inhérente à la cellule, c'est dans l'histoire de six hallucinés de l'ouïe qui présentent une sorte de délire typique.

Parmi ces 514 cas de folie relevés en vingt ans en Belgique, 50 p. 100 se produisirent dans le premier mois de la détention, et 84 p. 100 dans le cours de la première année.

	Prévenus.	Vagabonds.	Jeunes détenus.	Correctionnels.	Criminels.
Durant les 15 premiers jours.	45	31	»	7	1
— le premier mois . .	105	45	2	18	1
— le premier trimestre.	203	58	3	75	1
— le premier semestre.	214	58	4	115	2
— la première année. .	220	58	4	153	3
Au delà de la 2e année, on ne constate plus que . .	»	»	1	37	41

Sur 100 aliénés, 46 le deviennent entre 20 et 50 ans dans la population ordinaire, et l'on en compte 81 chez les prisonniers.

Cette maturité morbide s'observe à chaque période ; ainsi, de 20 à 30 ans, à l'âge où les passions sont plus mobiles que violentes, on trouve 16 aliénés dans la vie libre contre 34 dans la vie recluse.

RELATIONS ENTRE LA NATURE DU DÉLIT ET LA FOLIE

FORMES de DÉLINQUANCES	NOMBRE DE DÉTENUS ATTEINTS DE													TOTAL	PROPORTION D'ALIÉNÉS sur 1 000 délinquants de même catégorie.
	Dégénérescences, folies morales.	Débilité, démences.	Insuffisance, idiotie, imbécilité.	Délires systématisés.	Paralysie générale.	Psychoses épileptiques, hystériques.	Alcoolisme.	Mélancolie, psychoses dépressives.	Manies, délires, etc.	Délire halluciné.	Folies périodiques d'accès.	Inconnues symptomatiques.	Simulateurs.		
Menaces	»	»	2	1	1	»	»	»	1	1	»	3	»	9	5 »
Coups, blessures . .	5	4	2	2	»	2	2	1	»	3	1	3	1	26	0,3
Assassinats, meurtres	8	5	7	11	1	8	6	4	3	5	2	6	»	66	33 »
Infanticides. . . .	3	»	2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	29 »
Empoisonnements .	1	»	»	»	»	»	»	»	»	1	»	1	»	3	143 »
Viols, attentats à la pudeur, débauche.	7	3	11	3	3	5	6	1	1	3	»	5	»	47	6,6
Incendies	6	3	17	2	4	3	»	3	1	9	»	8	»	56	70 »
Vols	4	7	9	4	5	6	4	1	3	4	»	4	3	54	0,5
Soustractions, détournements, escroqueries, faux .	32	19	13	11	7	14	1	6	1	4	2	»	1	113	6,9
Destruction. . . .	3	1	2	3	1	»	2	»	1	»	»	»	»	13	1,8
Vagabondage . . .	»	11	8	2	9	3	11	1	5	1	1	10	»	62	0,5
Autres délits . . .	5	7	9	8	3	4	2	4	1	2	1	12	2	60	0,4
	74	60	82	47	34	45	33	21	17	33	7	53	8	514	1 »

La tendance criminelle en Belgique se manifeste principalement par l'appropriation du bien d'autrui, puisque le cinquième environ des délinquants sont des voleurs. Après, ce sont les violents (coups et blessures) qui prédominent.

Les troubles psychiques préalables ou consé-

cutifs au délit ne détruisent pas cette donnée générale, puisque chez les délinquants reconnus aliénés, on note une majorité de voleurs et d'escrocs ; mais la prépondérance revient ensuite aux meurtriers et aux assassins.

1° Toutes les espèces d'infractions sont engendrées par l'alcoolisme qui semble mettre en relief les côtés défectueux des individualités ; aussi, sauf une propension manifeste à s'associer au vagabondage, on le voit surexciter indifféremment le meurtre, le vol et les attentats à la pudeur.

2° Les incendiaires et les violateurs sont surtout des imbéciles, des hallucinés. Sur 270 cas où le diagnostic a pu être sciemment posé, 56 fois on avait affaire à des dégénérés, et si l'on joint à ceux-ci les insuffisants, qui sont au nombre de 38, on obtient un total de 94, c'est-à-dire de 35 p. 100 de condamnés devenus aliénés, chez qui la criminalité se liait à un état manifeste d'infériorité psycho-morale.

Ce qui est plus remarquable encore, et ce qui résulte de l'examen du tableau où sont établies les relations entre la forme morbide et la nature du délit, c'est que les dégénérés et les insuffisants se signalent en tête des crimes et des délits graves.

Garnier. — Garnier, dans un livre qui a pour titre : *La folie à Paris*, a fait avec soin le relevé des aliénés qui ont été soumis à son observation, au dépôt de la préfecture de police, durant les trois années 1886, 1887 et 1888. Ils sont au nombre

de 8 139, savoir : 4 831 hommes et 3 308 femmes. Ce sont presque tous des adultes qui arrivent à l'infirmerie dans la pleine floraison de leur délire.

On remarquera tout d'abord la grande disproportion qui existe entre le total des hommes et celui des femmes : il y a un excédent de 1 523 hommes (46 p. 100) sur les femmes (l'excédent des hommes à Sainte-Anne est de 34 p. 100). Pourquoi ce triste avantage au détriment de notre sexe ? Les femmes sont pourtant aussi aptes que les hommes et peut-être plus que les hommes à devenir folles, mais elles font moins d'excès de boissons, et elles ne trouvent point dans l'alcool le terrible adjuvant pathologique qui précipite les hommes dans l'aliénation.

En étudiant ses 8 139 malades, le docteur Garnier les a groupés comme suit dans l'ordre de fréquence des diverses formes mentales :

Formes mentales	Chiffres absolus.	Hommes. P. 100	Femmes. P. 100
Alcoolisme.	2 189	37,5	11,4
Dégénérescence mentale. .	1 465	17,0	19.5
Paralysie générale.	999	14,7	8,7
Affaiblissement intellectuel par hémorragies, ramollissement, tumeurs . . .	986	11,3	13,2
Mélancolie	688	6,1	15,4
Manie et excitation maniaque	531	4,4	9,7
Epilepsie (avec délire) . . .	463	3,7	5,1
Démence sénile	437	3,1	8,7
Délire chronique.	381	2,2	8,3
Totaux	8 139	100,0	100,0

Ainsi 37 et demi p. 100 des hommes visités par Garnier sont aliénés par le fait de l'alcoolisme ; la proportion des femmes n'est que de 11 et demi p. 100 ; et ce seul fait du moindre alcoolisme des femmes leur vaut une différence en moins de 1 437 malades. Je crois qu'on peut avancer que, sans l'alcoolisme, il y aurait plus de folles que de fous.

37 et demi p. 100 d'alcooliques ! Les 999 cas de paralysie générale sont aussi en majeure partie dus à l'influence de l'alcool. La progression corrélative de la folie alcoolique et de la paralysie générale est aujourd'hui absolument démontrée. Même en n'attribuant à l'alcool que la moitié des cas de paralysie générale, nous arriverions au chiffre de 45 p. 100 pour l'aliénation des hommes imputable à ce poison.

H.-Ellis. — Havelock-Ellis remarque justement que les aliénistes anglais Bucknill et Tuke avaient rencontré dans les folles très érotiques, ainsi que nous l'avons vu dans les auteurs de viol, une abondance extraordinaire de cheveux et de poils. Sutherland l'avait noté dans une fille nymphomane, qui pouvait se couvrir tout le corps avec sa chevelure longue et blonde.

Restif de la Bretonne, qui était lui-même un vrai satyre, décrit, dans son autobiographie, *M. Nicolas*, qu'il était, même à un très jeune âge, couvert de poils et de cheveux.

Selon Havelock-Ellis, sur 1 220 Anglaises folles, 1 050 ont les cheveux foncés, tandis que 170

hommes les ont châtain clair ou rouges, ce qui les rapproche des criminelles.

Une sur 7 parmi les folles anglaises, et une sur 5 parmi les criminelles ont les cheveux clairs ; une parmi 50 folles, et une parmi 129 criminelles ont les cheveux rouges.

Une parmi 40 folles et une parmi 129 criminelles ont les cheveux châtain clair.

Folie politique. — La folie ne manque pas, même dans le crime politique. Havelock nous donne des détails précieux sur Wilkes Booth, celui qui tua le président Lincoln; il avait quelques caractères du criminel instinctif, mais, surtout, de la mégalomanie.

La souffrance principale qu'il éprouva, après son acte homicide, était dans sa vanité.

Il écrivit dans son journal (p. 141) :

« J'ai frappé hardiment, et pas comme ont dit « les journaux. Je suis allé d'un pas ferme à tra- « vers des milliers de ses amis. Ils ont voulu « m'empêcher de m'avancer, mais j'ai poussé en « avant. Un colonel était à son côté. J'ai crié : « *Sic semper*, avant de faire feu. En sautant, je « me suis cassé une jambe. J'ai traversé toutes « les patrouilles ; j'ai fait 60 lieues (américaines) « pendant la nuit, malgré ma jambe cassée, dont « l'os déchirait la chair à chaque secousse. »

Et il ajoutait :

« J'ai couru comme un chien à travers les « forêts et les marais. Puis me voilà forcé de

« revenir sur mes pas, mouillé, froid, mourant.
« Tout le monde est contre moi, je suis ici en
« désespoir de cause, et pourquoi ?
« Pour avoir fait ce qui, pour Brutus, fut
« honorable... ce qui, pour Guillaume Tell, fut
« un acte d'héroïsme.
« Et encore, je suis abandonné avec la malé-
« diction de Caïn sur moi, tandis que, si le monde
« connaissait mon cœur, ce seul coup devrait
« me faire grand. »

Garnier (*la Folie à Paris*, 1891) nous donne le portrait d'un autre mégalomane politique.

P... veut à tout prix faire parler de lui, devenir illustre. Bien qu'ayant une instruction des plus élémentaires, ne connaissant même pas l'orthographe, il se fait orateur à l'atelier et devant le comptoir du marchand de vin, récitant des phrases sonores et vides qu'il a recueillies dans les réunions anarchistes et dont souvent il ne saisit ni le sens, ni la portée. Il n'a, à vrai dire, aucune opinion politique, et tous les régimes lui sont indifférents, puisqu'il ne connaît pas même la différence entre les uns et les autres.

Il est simplement l'ami du désordre et du scandale; partout où l'on fait du bruit, il accourt; partout où l'on crie, il crie plus fort que les autres.

Il a salué de vivats Napoléon III ; il s'est découvert devant les Prussiens défilant dans les Champs-Elysées ; il a acclamé la Commune, il s'est passionné pour Gambetta, puis pour Roche-

fort et les a ensuite traînés aux gémonies ; maintenant Louise Michel est la divinité politique devant laquelle il brûle l'encens de son éphémère enthousiasme.

Dernièrement, P... a voulu s'ériger en vengeur, en justicier. Le jour de l'anniversaire de la mort des fédérés, au Père-Lachaise, il tire des coups de revolver sur les porteurs de couronnes de l'*Intransigeant*, et blesse plusieurs personnes. « Les offrandes étaient impies et les mânes des victimes s'indignaient de cet outrage. »

P... s'est levé et a fait justice. Une des personnes blessées est morte ; l'affaire a fait un certain bruit.

Les journaux en ont parlé. P... est au comble de ses vœux. La prison n'est rien ; il est devenu célèbre !

Kiernan. — Selon Kiernan, *Etude statistique sur le comté de Cork* (Etats-Unis), (*Journal of Mental Science*, 1891), on trouve dans le comté de Cork un aliéné sur 360 habitants.

M. Kiernan divise les psychoses en trois catégories, selon qu'elles proviennent d'un vice congénital transmissible par l'hérédité, ou qu'elles constituent un phénomène isolé dans la vie de l'individu, ou qu'elles sont les manifestations secondaires d'une affection cérébrale acquise.

Ces deux dernières classes d'affections mentales sont le produit du pays lui-même. Il n'en n'est pas de même des psychoses de la première classe qui sont des articles d'importation éminem-

ment dangereux, dont le gouvernement tolère trop facilement l'entrée.

En tête de ces vésanies de nature dégénérative, il faut placer la *paranoïa*, dont les conséquences sont plus funestes pour l'aliéné et la société que les désordres de la folie furieuse.

Il étudie le rôle immense joué dans l'histoire par les paranoïques célèbres, et il cite successiment Ravaillac, Bellingham, Lawrence, Bowth, Guiteau, Meyers, Macnamara, Pinohwer, Allen, Pierre l'Ermite, Jean de Leyde, Freeman. Des sectes religieuses ont été fondées par les malades Mothen Anne (Shakers), Ludovic Muggleton, Noges.

Le paranoïque Say offre sa mère en sacrifice à Dieu. Une aliénée du même genre est l'objet d'un culte à Cincinnati.

La Terreur est l'œuvre d'une poignée de paranoïques.

Un client de l'auteur a été successivement dentiste de la reine Victoria, général de la seconde République française, fauteur de révolutions en Australie, puis candidat à la direction de New-York, comptroller, etc.

Dans le même groupe se rangent dans l'ancienne Rome les Claude, les Caligula, les Néron; en Angleterre, Richard II, Henri IV; Jean Ier en Allemagne; Charles V en Espagne et toute sa ligne espagnole.

L'influence exercée par eux sur leur époque est aussi colossale que désastreuse.

CHAPITRE IX

ÉPILEPTIQUES ET CRIMINELS

L'analogie de l'épilepsie avec la criminalité a été confirmée par la belle découverte du docteur Ottolenghi sur le champ visuel dont nous avons parlé (V. p. 90).

Cette découverte vient d'être confirmée encore par des nouvelles recherches du Dr Parisotti sur 39 mâles et 16 femmes, tous épileptiques, du manicome de Rome, dans la période de tranquillité. Chez tous on a trouvé le rétrécissement du champ visuel, surtout chez les femmes. Chez 14 hommes, 41 p. 100, et chez 6 femmes 27 p. 100, on a trouvé les dentelures de la ligne périphérique qui est plus évidente lorsque le champ visuel est plus rétréci (1).

Deux fois l'*hemiopia verticalis partialis*, une fois dans les hommes et une fois dans les femmes; et une fois l'*hemiopia partialis horizontalis*. Une fois, il y avait la *verticalis* dans un œil et l'*horizontalis* dans l'autre.

Tonnini, dans son ouvrage *(Le epilepsie in rap-*

(1) *Archivio de Psichiatria*, etc. (1891, VI.)

ports alla degenerazione, Torino, Bocca, 1891), a complété cette démonstration.

Il a montré que les épileptiques ont un nombre plus grand de caractères dégénératifs (21 p. 100) que les fous (9 p. 100), et pour les femmes (16-12), surtout dans les caractères sexuels secondaires, dans les mâles bien plus que dans les femmes (27 : 1 1.). Les épileptiques ont une plagiocéphalie dans 73 p. 100, tandis que les fous l'ont dans 25 p. 100; l'asymétrie faciale se reconnaît 66 p. 100 dans les épileptiques et 26 p. 100 dans les fous. Il y en a bien souvent qui changent de caractères, les femmes ont du prognatisme, les hommes de la féminilité. Dans les épileptiques prédominent surtout la microcéphalie frontale (56 p. 100, fous 11); les sinus frontaux (25 p. 100, fous 11 p. 100), les anomalies des organes sexuels (12 p. 100), comme la gynécomastie, l'oxicéphalie.

	Epileptiques	Fous
Exagération de la mâchoire.	13 p. 100	31 p. 100
Devis bichromatique	25 —	14 —
Prognatisme.	20 —	7 —
Oreilles à anses.	20 —	7 —
Tubercules de Darwin . . .	61 —	14 —
Absence de barbe	51 —	15 —
Anomalies des dents	10 —	14 —
Apophyse lémurienne. . . .	29 —	21 —
Polisarcie	31 —	11 —
Asymétrie des pupilles . . .	35 —	95 —

Les gauchers sont plus fréquents que les dextres. L'asymétrie fonctionnelle est énorme même pour la température; tandis, par exemple, que chez les fous, la température est égale des deux côtés

dans 63 p. 100, chez les épileptiques cela n'arrive que dans 19 p. 100. Tandis que chez les fous la différence thermique n'est que de 1/10, ici elle surpasse de 2/10 à 4/10 dans 29 p. 100 des cas; et chez les épileptiques toutes les parties gauches du corps sont plus développées que les droites. Les réflexes aussi prévalaient à gauche dans 31 p. 100; ils étaient égales dans 43 p. 100.

Il croit que la plus grande différence entre les épileptiques et les fous se trouve dans l'impulsion plus grande et dans la contradiction du caractère qui sont les qualités spécifiques de la psycho-épilepsie. Il a trouvé la criminalité chez 35 p. 100 des épileptiques, et pourtant ils étaient épileptiques depuis leur naissance.

Dans 48 autopsies on a trouvé :

	Epileptiques	Fous
L'hémisphère égal dans	15 p. 100	43 p. 100
La sclérose dans	50 p. 100	35 p. 100
Cystes apoplectiques dans	12 p. 100	2 p. 100

Une fois, il trouva la fossette occipitale moyenne avec hypertrophie du vermis.

Dans un important ouvrage, le Dr Stephanowskij (*Kwoprossia o tschuwstwennom ubystivie*, le goût du meurtre et du mal) a trouvé que le tyrannisme ou la cruauté des hommes puissants se trouve très fréquemment joint à l'épilepsie. Il cite Caligula, Néron, Tibérius et le czar Iwan, Grosny.

Une dernière démonstration de cette analogie

a été faite par Ottolenghi dans son ouvrage *Douze cas d'épilepsie psychique* étudiés par la *Méthode anthropologique*, 1890. En les résumant, il y avait dans ces 12 épileptiques, 4 homicides, 5 auteurs de blessures, 1 déserteur, 2 voleurs.

Le type anatomique complet de délinquant-né et d'épileptique, a été retrouvé dans 4, tous homicides.

Chez 3, il a trouvé le tatouage; très caractéristique était celui qu'il a vu sur la P..., laquelle, vrai type de délinquant-né, se fit imprimer sur le bras gauche le nom de son amant qu'elle avait rendu aveugle parce qu'il ne s'occupait plus d'elle, y ayant ajouté encore la date à laquelle elle l'abandonna; tandis qu'au bras droit elle portait imprimé un mot amoureux.

Il trouva la sensibilité générale diminuée, mais pas beaucoup sur 6 sujets, et 4 présentèrent le mancinisme sensorium.

La sensibilité douloureuse a été détruite absolument chez 3, diminuée chez 6.

La sensibilité du tact était très obtuse chez 4, restreinte chez six.

La sensibilité topographique a été très rare chez 8 des individus étudiés; chez tous, on a constaté une sensibilité météorologique exquise.

Huit individus montrèrent non seulement de la sensibilité à l'aimant, mais encore à l'hypnose, tandis que la sensibilité visuelle et chromatique persistait normale dans tous ; la sensibilité du goût et de l'olfactie se montra très bouchée dans 11 : et la sensibilité acoustique dans 8.

Il a vu une grande précocité du sens génésique, et des aberrations de l'instinct sexuel dans deux pédérastes actifs et passifs.

Il étudia dans les deux cas d'homicide les échanges matériels et constata que, dans l'état normal tranquille, l'élimination de l'urée était très petite, un peu plus forte celle des phosphates, et les jours dans lesquels l'individu présentait quelques accès psychiques, l'élimination de l'urée et de l'acide phosphorique était plus abondante.

Tous avaient des illusions et des hallucinations très fréquentes, indépendantes des accès, provoquant elles-mêmes des accès, ou se présentant pendant les accès mêmes.

L'équivalent psychique, le grand accès psychique qui caractérise l'épilepsie psychique et correspond à l'accès convulsif moteur, a été trouvé bien clair dans 8 des 12 cas étudiés :

Dans cet état, le premier sujet tenta de tuer son compagnon;

Le second, trois fois homicide, tourna son arme contre un cheval;

Le troisième mit le feu à sa cellule et se cassa le crâne;

Le quatrième sévit contre un vieillard désarmé, ivre, et le tua de plusieurs coups d'un clou;

Le sixième se précipita du pont de Zurich;

Le septième fut sur le point de tuer sa sœur;

Le neuvième eut des accès luxurieux dans lesquels il représentait le coït;

Le onzième faillit tuer son supérieur et ses compagnons.

L'état crépusculaire qui correspond à plusieurs petits accès psychiques continuels peut établir pour l'épileptique psychique une espèce de deuxième état de vie.

Il trouva que parmi six des individus étudiés, une volonté très forte de se mouvoir et de voyager se manifesta dans l'un d'eux.

Dans tous les cas étudiés il a trouvé des caractères spéciaux communs aux épileptiques typiques, ce qui forme un autre anneau d'union entre les épileptiques et les criminels et se signale par un égoïsme très fort, par une grande irritabilité suivie souvent de l'hébétude. Tous présentèrent une amnésie plus ou moins complète et quelquefois une amnésie partielle.

Chez deux, il a rencontré des amnésies retardées, qui expliquent les différences étranges qu'on voit entre les dépositions faites après le crime et celles faites plus tard pendant l'instruction du procès.

A propos de l'hérédité, il a constaté dans tous les cas, ou l'épilepsie ou l'aliénation mentale, ou le crime dans les parents proches ou éloignés.

Il a trouvé une grande limitation du sens moral, toujours parallèle à celle des sens spéciaux; plus étaient développés les sens spécifiques, moins était limité le sens moral.

Il a vu que le penchant au crime varie; dans tous il a constaté l'état épileptique, l'accès psychique plus ou moins complet, plus ou moins vif; mais tandis que l'état épileptique dans cinq cas se manifesta avec des blessures et des meurtres très

féroces, dans cinq autres, le même état présente de préférence des actes contre eux-mêmes, contre la propriété et contre la pudeur. Il a aussi noté que les épileptiques qui, dans leurs accès, étaient les plus dangereux et les plus féroces, présentent un plus grand nombre de caractères dégénérés et des altérations fonctionnelles.

Une dernière démonstration nous est donnée par le portrait psychologique des épileptiques du Dr Féré.

« Non seulement, écrit Féré (1), ils changent d'allure et de manière d'un instant à l'autre, mais ces changements se font souvent avec la brusquerie d'un coup de théâtre. Chez quelques-uns, cette mobilité ne se manifeste que momentanément par périodes interrompues par d'autres périodes de réparation. Ces malades passent de l'enthousiasme et de la bienveillance la plus outrée, au mépris et à la haine la plus incapable; tantôt tendres et généreux, tantôt violents et d'une rapacité sordide; tantôt polis et d'une obséquiosité gênante, tantôt insolents et grossiers, tantôt gais et expansifs, tantôt maussades et silencieux.

« Le plus souvent, la modification s'opère sans transition comme un changement à vue. On retrouve dans ces différentes modifications du caractère des épileptiques, des ébauches, des variétés de folie circulaire ou folie à double forme

(1) *Les épilepsies et les épileptiques.* (Paris, Félix Alcan, 1890.)

que l'on a déjà rapprochées des processus épileptiques. »

Or, ce constraste, cette contradiction sont aussi les caractères les plus importants des criminels-nés et des fous moraux qui sont bien loin de ne jamais varier, d'être toujours enclins au mal, d'être inaccessibles à un bon sentiment, comme le prétendent Laurent et Biswanger. Ce dernier en fait même le point de départ d'une distinction entre les deux espèces et d'une critique contre notre système; il suffirait de rappeler les charités qui sont si fréquentes dans les actes des grands criminels, qui, après avoir tué la mère, donnent du lait à l'enfant: Gasparone, qui tue, presque sans cause, la femme par amour de laquelle il était devenu brigand. Le forçat Petit, en entrant dans un magasin pour y voler, aperçoit une femme en pleurs, il apprend qu'elle est menacée d'une saisie, faute d'être en mesure de payer son loyer; il console l'affligée, s'offre à intercéder pour elle, court chez le propriétaire, le tue, brise son secrétaire et porte son argent à sa protégée qui le comble de remerciements et de bénédictions.

Thomas aimait sa mère à la folie et, pendant un accès de colère, il la précipita d'un balcon. Martinali avait désiré pendant de longues années la femme dont, deux mois après son mariage, il songeait déjà à se défaire. Lacenaire exposa sa vie pour sauver un chat, le jour même où il avait tué une femme.

Moins sérieuses sont les objections qu'on sou-

lève contre cette analogie tirée de la précocité, contre les troubles fonctionnels dans la sphère motrice ou plutôt des symptômes épileptiques des contractures des stygmates physiques, des hérédités qu'on trouve ordinairement dans les criminels-nés, les fous moraux aussi bien que dans les épileptiques, et bien loin de donner une distinction occulte de l'analogie.

Brouardel (*Le Criminel*, 1890, *Gazette des hôpitaux*) a montré avec la perspicacité qui lui est propre la fréquence des cas d'épilepsie chez les criminels, ou même chez les fous soupçonnés de crimes.

« Voici, écrit-il, la forme si étrange d'épilepsie propulsive ou, comme il l'appelle, du délire ambulatoire : Un individu, une fois ou deux par semaine, se précipite hors de chez lui pour sauter dans le premier omnibus qu'il rencontre, et il va ainsi quelquefois très loin, restant absent de son domicile parfois pendant plusieurs jours.

« Souvent, dans les journaux, on raconte qu'on a trouvé, se promenant dans la rue, une personne en chemise et on ajoute que c'était un somnambule; presque toujours, c'est un épileptique larvé.

« Magnan a rapporté l'observation d'un malade qui se promenait dans ce costume sur le toit de sa maison.

« Dans le cas où l'ambulation se prolonge, il se produit un phénomène automatique des plus curieux ; l'épileptique peut payer le conducteur d'omnibus, prendre une correspondance, monter et descendre de voiture sans garder aucun sou-

venir de ce qu'il a fait, une fois la crise passée. Cette faculté que possède l'individu de pouvoir se diriger complètement dans son délire soulève parfois des questions assez difficiles à résoudre au point de vue médico-légal.

« On a cité le fait suivant :

« Un capitaine d'artillerie, marié, part avec une somme d'argent assez considérable, sans dire où il va. Il est porté comme déserteur. Au bout de trois mois on le trouve en Angleterre, on le traduit en conseil de guerre, et, là, il déclare qu'il ne se souvient absolument pas de ce qui s'est passé depuis qu'il a quitté le domicile conjugal. On le garde en observation et, en prison, il a une nouvelle absence qui permet de conclure à l'absence de toute responsabilité personnelle.

« Rien n'est plus commun que la forme ambulatoire chez les adolescents de 14 ou 15 ans. Il ne se passe pas de semaine où, à la préfecture de police, des parents ne viennent réclamer leur enfant qui a quitté la maison paternelle avec quelques sous dans sa poche, à peine de quoi vivre pendant un jour. Le plus souvent, on le retrouve dans quelque ville de province, où il est arrivé au hasard, marchant toujours devant lui, couchant dans les granges, et vivant de la charité publique.

« Quand on le ramène dans sa famille, il est incapable de raconter ce qu'il a fait depuis son départ.

« Le cas est des plus nets quand le sujet déclare qu'il ne se souvient de rien; mais il y a là une difficulté à prévoir : lorsqu'un épileptique est arrêté pour un crime quelconque et conduit chez le commissaire de police, interrogé aussitôt après

l'acte, il répond invariablement : « Je ne sais rien. »

« Cet interrogatoire est le bon. Plus tard, quand on aura confronté le coupable avec des témoins, il se fera dans son cerveau un travail de reconstitution, et il ne saura plus, lui-même, si ce qu'il croit avoir fait est bien dans ses souvenirs, ou si c'est un emprunt au récit des autres. Dans tous les cas, il cherche à échafauder une histoire dans le sens qu'il croit favorable à ses intérêts, et il en résulte que nous ne pouvons plus alors invoquer l'amnésie, puisque l'accusé lui-même reconnaît se souvenir de certains détails. Cette seconde mémoire est faite pour gêner considérablement le médecin légiste.

« Dans une affaire d'assassinat, où un entrepreneur avait été trouvé dans un grenier, le cœur transpercé d'une flèche, le meurtrier présumé déclara, pendant les deux ou trois premiers jours qui suivirent son arrestation, qu'il ne se souvenait absolument de rien. Mais, voyant qu'on ne le croyait pas, il inventa alors une scène stupide où l'entrepreneur se serait jeté sur lui et où il aurait été en état de légitime défense.

« Le médecin expert dut reprendre exclusivement les premiers interrogatoires pour apprécier l'état dans lequel cet individu se trouvait réellement. Il conclut à l'épilepsie et obtint une ordonnance de non-lieu. Or, trois ans après, cet homme se leva pendant la nuit, sauta sur sa femme pour l'étrangler, et il fallut l'intervention énergique d'une femme de chambre pour l'empêcher de commettre un nouveau meurtre.

« Vous pouvez noter aussi, dans l'examen de certains épileptiques, un caractère assez intéressant;

lorsqu'ils se souviennent du fait accompli, le plus souvent ils vous en font le récit avec une indifférence complète, absolument comme s'il s'agissait d'une tierce personne : ils ne manifestent aucun remords.

« Notez aussi le calme avec lequel ils exécutent parfois leur crime. Un concierge tirait de l'eau à sa porte; un passant lui casse la tête avec un marteau et continue son chemin de l'air le plus naturel du monde.

« Observez bien cette façon d'agir; il donne son coup et il passe.

« D'autres fois, au contraire, les épileptiques se font remarquer par l'acharnement avec lequel ils frappent leurs victimes; certains frapperaient indéfiniment sur la même place, si on ne venait les arrêter.

« Sur une femme tuée par son mari à coups de bêche, on put compter jusqu'à 40 coups de bêche au même endroit. (Brouardel.)

« Venons à ceux que Lasègue a caractérisés du nom de délirants par accès. Un jour, vers midi, rue Cujas, F..., déjeunant dans une crémerie, plante son couteau dans le cœur de la jeune fille qui le servait et s'en va. Interrogé sur le motif de son crime, F... répondit : « Je n'avais jamais vu cette fille, mais j'étais obsédé de l'idée que je devais tuer une femme. » Son existence avait été aventureuse; né à Saint-Lazare, d'une prostituée, il avait eu une éducation débauchée, que sa mère elle-même avait parfaite; puis il avait été zouave pontifical, avait déserté, était revenu à Paris, s'était engagé encore dans les zouaves d'Afrique où il avait fait deux ans de service, et enfin était

revenu en France. Depuis son retour, il dit avoir été obsédé de l'idée de tuer sa mère parce qu'elle était cause de tous ses malheurs; mais, reculant devant l'horreur de ce crime, il avait été poussé à sacrifier une autre femme à la place de sa mère, et il était tombé sur la première venue.

« Lasègue n'a pas réussi à trouver dans la conduite de cet homme quelque chose qui ressemblât aux actes d'un épileptique, mais l'impulsion est la même.

« Dans la classe des impulsifs viennent se placer encore les *pyromanes*, ces individus qui ont la spécialité d'allumer des incendies. M. Motet a rapporté l'exemple d'un pyromane qui avait allumé 23 incendies, dont 15 un dimanche soir; chaque fois il avait le petit appoint alcoolique qui donne le degré d'excitation nécessaire pour passer de l'idée à l'acte. Chez ces sujets les hallucinations de la vue sont fréquentes; ils voient des flammes d'incendie et c'est ce qui les excite à en allumer. »

Brouardel cite encore très justement les *exhibitionnistes*, qui ont la spécialité d'étaler leurs organes génitaux aux yeux des femmes, d'une façon béate et niaise. L'impulsion est irrésistible et elle semble toute naturelle à ces individus qui ne trouvent d'autre excuse que de dire : « Je ne peux pas m'en empêcher. »

Rien dans le reste de leur existence ne permet de les classer dans tel ou tel groupe vésanique.

Quant à moi, j'avais déjà soupçonné (*Uomo delinquente*, 2e vol.) que tous les satyriaques étranges et précoces sont probablement des épileptiques

larvés. Cette hypothèse est confirmée par les observations nouvelles de Marro et Sonnier.

Marro.—Marro (*Ann. di Freniatria*, Genn. 1890) a observé un petit enfant de trois ans et dix mois, épileptique dès les premiers mois de sa vie.

Jaloux et bilieux, cet enfant égratignait et mordait ses frères, renversait les meubles et cachait les objets autour de lui, déchirait les habillements, et, lorsqu'il ne pouvait outrager les autres, retournait sur lui-même ses impulsions violentes.

Contrarié, sa colère n'avait pas de limites; mais, corrigé avec des châtiments continuels, il cherchait à faire le mal en cachette.

Or cet enfant est sujet à des érections fréquentes et il s'adonne à la masturbation.

Un autre petit enfant n'a pas encore cinq ans; il souffrait également de convulsions dans la première enfance; ensuite son caractère commença à s'altérer; il devint emporté, essaya d'étouffer son frère, tua un chat de sa main, chercha à allumer des incendies; il avale ses excréments.

Sur 7 psychopathiques sexuels que nous décrit Pellanda (1), trois sont devenus épileptiques, après les crimes; un autre qui ne l'était pas dans le sens ordinaire du mot, en a présenté bien des phénomènes; par exemple, lorsqu'il buvait l'urine des femmes, il perdait tout à fait connaissance et devenait analgésique. A son réveil, il oubliait tout.

« Voici un être (écrit Garnier, *la Folie à Paris*),

(1) *Archiv. di Psichiatria*, 1889, X.

qui ne sait rien de la vie, rien de ses entraînements passionnels; un être que le vice ambiant n'a pu encore sérieusement contaminer et dont l'évolution physique et morale, à peine ébauchée, ne devait comporter aucune intensité réactionnelle durable et profonde. Pourtant, il va réagir à sa manière et dans une mesure qui confond et n'est, à coup sûr, en rapport ni avec son incomplet développement psychophysiologique, ni avec la somme d'impressions reçues du dehors.

« C'est l'hérédité, et ce ne peut être que l'hérédité (nous ajouterons : et l'épilepsie) qui dépose, dans ces jeunes cerveaux, ces ferments d'idées fixes dont la manifestation, à l'âge des insouciantes gaietés et des sensations mobiles et fugaces, déconcerte absolument.

« Pierre B..., âgé de neuf ans, est un enfant intelligent, mais turbulent, espiègle, méchant et indiscipliné. — Il est doué d'une assez grande vivacité intellectuelle, écrit assez bien en copiste, mais ne sait pas lire ce qu'il écrit. Dès l'âge de quatre à cinq ans, il s'est livré à des pratiques d'onanisme.

« Depuis quelque temps, Pierre B.... recherche la femme ! Il avait préludé par des caresses exagérées et prolongées. Dédaignant les fillettes de son âge, il s'adressait aux femmes mûres et bien portantes.

« Il avait toutes sortes de roueries pour attirer sa mère sur lui, pour se frotter à elle et sentir ainsi le contact de ses seins. A ce contact comme à la vue des femmes, ses yeux brillaient d'un éclat lubrique. On le surprit bien des fois à épier une voisine qui procédait à sa toilette avec une assez grande liberté d'allures.

« Voulait-on le déranger, il résistait, prétendant « qu'il fallait le laisser voir et que ça allait devenir chouette. » Il ne pensait qu'à ça, ne parlait que des « beaux nénés », que des « belles hanches », que des « beaux derrières des femmes ».

« Lorsqu'il en apercevait une, avec une belle poitrine, il devenait fou; il la poursuivait, il fallait le tenir. Un jour, il se jeta sur une femme de 60 ans qui eut grand'peine à s'en débarrasser.

« Son père est un buveur, un débauché, il a toujours été enragé après les femmes.

« Dans le même ordre d'idées, Edmond R..., fils d'un ivrogne, âgé de 15 ans, hypospade, qui sous l'influence d'impulsions satyriasiques irrésistibles, se jetait sur les femmes en pleine rue, en mettant ses organes sexuels à découvert, et cet autre, le nommé G..., âgé de 16 ans, qui relevait les jupons des jeunes filles en exhibant son pénis. »

La fréquence de l'épilepsie psychique dans les prisons nous est démontrée (chez Havelock-Ellis) par ce dialogue de Mlle M. Carpenter, dans son ouvrage *Vie féminine en prison*, et qu'elle appelle un dialogue caractéristique.

« *Miss G.* — Cette nuit, je romprai tout. — Oh! vous ne pensez pas à une telle folie, j'en suis sûre. — Je suis sûre, je le ferai! — Pourquoi? — Bien, je suis décidée, voilà ma raison. Je casserai tout, cette nuit; regardez bien si je ne le fais pas. — Quelqu'un vous a-t-il offensée? Vous a-t-on dit quelque chose de désagréable? — Non. Mais il faut que je casse tout. C'est tellement triste ici. Je suis sûre de rompre tout. — Après, vous irez à

la cellule noire. — Je désire aller à la cellule noire. »

Le Dr Nicolsohn a observé que les envies de tout briser sont plus fréquentes pendant les périodes menstruelles.

Laurent nous donne le portrait d'un psychopathe sexuel, voleur et épileptique. (*Les Habitués des prisons.*)

« F... est un individu âgé aujourd'hui de 40 ans, né à Paris. Son père était épileptique. Une de ses tantes paternelles était hystérique. Une cousine est morte folle. Sa mère était une femme nerveuse violente. Deux de ses frères sont morts en bas âge de convulsions.

« F.... eut également des convulsions dans sa jeunesse. A l'âge de onze ans, il ne savait pas encore parler. Bien qu'il soit allé à l'école assez longtemps, il n'a jamais pu apprendre à lire ni à écrire, et il assure que tous ses parents sont dans le même cas.

« F... fut élevé en Normandie chez une de ses tantes, où on l'employait pour garder les vaches. Il reçut là plus de mauvais traitements que de caresses ; mais il reconnaît lui-même qu'il était un méchant enfant, violent, coléreux, plein de rancune. Pour un rien, pour un oui ou pour un non, il cassait tout ce qui lui tombait dans les mains, frappant et mordant rageusement. Son indiscipline et son indocilité le rendant inapte à tout travail, à onze ans sa mère l'engagea comme mousse. Mais, là comme ailleurs, on n'en put rien faire, et ses parents durent le reprendre.

« F... raconte que, à cette époque, à la suite

d'une fessée bien méritée, il entra dans une violente colère suivie d'une attaque de nerfs. D'autres attaques se seraient reproduites depuis assez fréquentes et assez régulières.

« F... se plaint constamment d'élancements entre les deux épaules et au creux épigastrique, et une céphalalgie violente sans cesse le martèle au front.

« Il a quelquefois de l'incontinence d'urine pendant la nuit.

« De plus, il présente une *anesthésie presque complète* de toute la surface cutanée; quand on le pique, qu'on le pince ou qu'on le brûle, il ne réagit point; la sensibilité semble avoir disparu sous tous ces modes. Son acuité auditive est considérablement diminuée, surtout à gauche. L'odorat est également très émoussé.

« F... n'a pas le moindre esprit de suite, pas de coordination dans les idées, à tout instant, il se répète, oubliant ce qu'il a dit une minute avant.

« Il a subi quatre condamnations, toutes pour vol de poules ou de lapins. Il fut condamné pour la première fois à l'âge de trente-six ans. Il assure qu'une force presque irrésistible le poussait à voler. « Toutes les nuits, dit-il, j'avais les poules en tête. » Il fallait qu'il se levât, et il ne recouvrait le calme qu'une fois le vol accompli.

« F... avoue qu'il a commencé à se masturber vers l'âge de deux ans, et qu'à cette époque, il se masturbait au moins deux ou trois fois par jour.

« Vers l'âge de treize ans, F... est devenu la femme de *Bec-de-gaz* qu'il devait nourrir, comme les prostituées entretiennent leur souteneur. Il

cessa alors de travailler, vivant de vols et de prostitution pédérastique. »

Et voilà encore que même les auteurs qui sont moins théoriquement favorables à la fusion du criminel-né avec l'épileptique, la confirment par l'observation pratique.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE. 1

CHAPITRE PREMIER

Anomalies morphologiques. 7

CHAPITRE II

Études sur les vivants. — Anomalies physionomiques. . 33

CHAPITRE III

Les anomalies physionomiques. — Le type criminel. . . 42

CHAPITRE IV

Types nouveaux de criminels. 65

CHAPITRE V

Tatouage 83

CHAPITRE VI

Anomalies fonctionnelles. 87

CHAPITRE VII

Étiologie. — Hérédité morbide. — Une ville de criminels. — Les causes de révolutions. 106

CHAPITRE VIII

Folie criminelle 146

CHAPITRE IX

Épileptiques et criminels. 159

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

2266 007

ACME
BOOKBINDING CO., INC.
FEB 27 1995
100 CAMBRIDGE STREET
CHARLESTOWN, MASS.

3 2044 014 610 893

The borrower must return this item on or before the last date stamped below. If another user places a recall for this item, the borrower will be notified of the need for an earlier return.

*Non-receipt of overdue notices does **not** exempt the borrower from overdue fines.*

Harvard College Widener Library
Cambridge, MA 02138 617-495-2413

WIDENER
MAR 1 2 2004
CARREL-STUDY
CHARGE
CANCELLED

WIDENER
FEB 1 0 2006
SEP 2 7 2005
BOOK DUE
CANCELLED

Please handle with care.
Thank you for hel
library collectio